



2022

**Socfin**

**RAPPORT ANNUEL**

Ce document est une traduction en français de la version anglaise audité. En cas de différence, seule la version anglaise audité fait foi.

## Sommaire

<b>Portrait du Groupe .....</b>	<b>5</b>
1. PRÉSENTATION DU GROUPE .....	5
2. HISTORIQUE .....	5
3. STRUCTURE DU GROUPE.....	6
4. RENSEIGNEMENTS SUR LES PARTICIPATIONS DE SOCFIN .....	7
SOCFINASIA.....	8
SOCFINAF.....	9
<b>Marché international du caoutchouc et des huiles végétales .....</b>	<b>10</b>
1. CAOUTCHOUC.....	10
<i>Le marché international en 2022</i> .....	11
<i>Perspectives 2023</i> .....	12
2. HUILES VÉGÉTALES.....	13
<i>Le marché international en 2022</i> .....	14
<i>Perspectives 2023</i> .....	15
<b>Environnement et responsabilité sociale .....</b>	<b>16</b>
<b>Chiffres clés.....</b>	<b>17</b>
1. INDICATEURS D'ACTIVITÉS .....	17
2. CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ET DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS .....	18
3. CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE .....	18
<b>Données boursières .....</b>	<b>19</b>
<b>Déclaration sur la gouvernance d'entreprise .....</b>	<b>20</b>
1. INTRODUCTION .....	20
2. CHARTE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE.....	20
3. CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	20
<i>Composition du Conseil d'Administration</i> .....	20
<i>Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées</i> .....	20
<i>Nominations des Administrateurs</i> .....	22
<i>Rôle et compétences du Conseil d'Administration</i> .....	22
<i>Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration</i> .....	22
4. LES COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	23
4.1. <i>Comité d'Audit</i> .....	23
4.2. <i>Comité de Nomination et de Rémunération</i> .....	23
5. RÉMUNÉRATIONS .....	23
6. NOTIFICATION DE L'ACTIONNARIAT .....	24
7. CALENDRIER FINANCIER.....	24
8. AUDIT EXTERNE.....	25
9. RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE .....	25
10. AUTRES INFORMATIONS .....	25
<b>Déclaration de conformité.....</b>	<b>26</b>
<b>Rapport de gestion consolidé.....</b>	<b>27</b>
1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....	27
2. INSTRUMENTS FINANCIERS .....	28

3. PERSPECTIVES 2023 .....	28
4. ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE .....	28
5. EVÈNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.....	29
6. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE .....	29
7. SYSTEME GENERAL DE CONTROLE INTERNE ADAPTE AUX SPECIFICITES DES ACTIVITES DU GROUPE.....	29
8. ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE.....	30
<b>Rapport d'audit sur les états financiers consolidés.....</b>	<b>31</b>
<b>Etats financiers consolidés.....</b>	<b>32</b>
1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE.....	32
2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ .....	34
3. ETAT DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ .....	35
4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ.....	36
5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ .....	37
6. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....	38
<i>Note 1. Généralités et méthodes comptables .....</i>	<i>38</i>
<i>Note 2. Filiales et entreprises associées .....</i>	<i>52</i>
<i>Note 3. Ecart d'acquisition .....</i>	<i>55</i>
<i>Note 4. Contrats de location.....</i>	<i>55</i>
<i>Note 5. Immobilisations incorporelles.....</i>	<i>57</i>
<i>Note 6. Immobilisations corporelles .....</i>	<i>58</i>
<i>Note 7. Actifs biologiques producteurs .....</i>	<i>60</i>
<i>Note 8. Dotations aux amortissements et pertes de valeur.....</i>	<i>61</i>
<i>Note 9. Dépréciations d'actifs.....</i>	<i>61</i>
<i>Note 10. Immeubles de placement .....</i>	<i>63</i>
<i>Note 11. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives .....</i>	<i>64</i>
<i>Note 12. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu.....</i>	<i>67</i>
<i>Note 13. Impôts différés .....</i>	<i>68</i>
<i>Note 14. Actifs et passifs d'impôts exigibles .....</i>	<i>69</i>
<i>Note 15. Charge d'impôts.....</i>	<i>69</i>
<i>Note 16. Stocks .....</i>	<i>71</i>
<i>Note 17. Créances commerciales (actifs courants).....</i>	<i>72</i>
<i>Note 18. Autres créances (actifs courants) .....</i>	<i>72</i>
<i>Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie .....</i>	<i>72</i>
<i>Note 20. Capital et prime d'émission .....</i>	<i>73</i>
<i>Note 21. Réserve légale.....</i>	<i>73</i>
<i>Note 22. Engagements de retraites .....</i>	<i>74</i>
<i>Note 23. Dettes financières .....</i>	<i>77</i>
<i>Note 24. Dettes commerciales et autres dettes .....</i>	<i>80</i>
<i>Note 25. Instruments financiers.....</i>	<i>81</i>
<i>Note 26. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice.....</i>	<i>83</i>
<i>Note 27. Autres produits financiers .....</i>	<i>83</i>
<i>Note 28. Charges financières.....</i>	<i>83</i>
<i>Note 29. Résultat net par action.....</i>	<i>84</i>
<i>Note 30. Dividendes et tantièmes.....</i>	<i>84</i>
<i>Note 31. Informations relatives aux parties liées .....</i>	<i>84</i>
<i>Note 32. Engagements hors bilan.....</i>	<i>85</i>
<i>Note 33. Information sectorielle .....</i>	<i>86</i>
<i>Note 34. Gestion des risques .....</i>	<i>93</i>
<i>Note 35. Passifs éventuels.....</i>	<i>97</i>
<i>Note 36. Environnement politique et économique .....</i>	<i>99</i>

<i>Note 37. Evènements postérieurs à la date de clôture</i> .....	99
<i>Note 38. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréée</i> .....	99
<b>Rapport de gestion social</b> .....	<b>100</b>
<i>Activités</i> .....	100
<i>Résultat de l'exercice</i> .....	100
<i>Bilan</i> .....	100
<i>Portefeuille</i> .....	101
<i>Participations</i> .....	101
<i>Affectation du résultat</i> .....	102
<i>Actions propres</i> .....	102
<i>Recherche et développement</i> .....	103
<i>Instruments financiers</i> .....	103
<i>Succursale</i> .....	103
<i>Politique de gestion responsable</i> .....	104
<i>Valeur estimée de l'action (comptes sociaux)</i> .....	104
<i>Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice</i> .....	104
<i>Principaux risques et incertitudes</i> .....	104
<i>Perspectives</i> .....	104
<i>Nominations statutaires</i> .....	104
<b>Rapport d'audit sur les états financiers sociaux</b> .....	<b>105</b>
<b>Etats financiers sociaux</b> .....	<b>106</b>
1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022 .....	106
2. COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 2022 .....	108
3. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022 .....	109
<i>Note 1. Généralités</i> .....	109
<i>Note 2. Principes, règles et méthodes comptables</i> .....	109
<i>Note 3. Immobilisations financières</i> .....	112
<i>Note 4. Créances sur des entreprises liées</i> .....	113
<i>Note 5. Capitaux propres</i> .....	114
<i>Note 6. Dettes envers des entreprises liées</i> .....	115
<i>Note 7. Produits provenant de participations</i> .....	115
<i>Note 8. Produits provenant de créances de l'actif immobilisé</i> .....	115
<i>Note 9. Impôts</i> .....	115
<i>Note 10. Rémunération du Conseil d'Administration</i> .....	116
<i>Note 11. Environnement politique et économique</i> .....	116
<i>Note 12. Engagements hors bilan</i> .....	116
<i>Note 13. Evènements postérieurs à la date de clôture</i> .....	116

## Portrait du Groupe

### 1. Présentation du Groupe

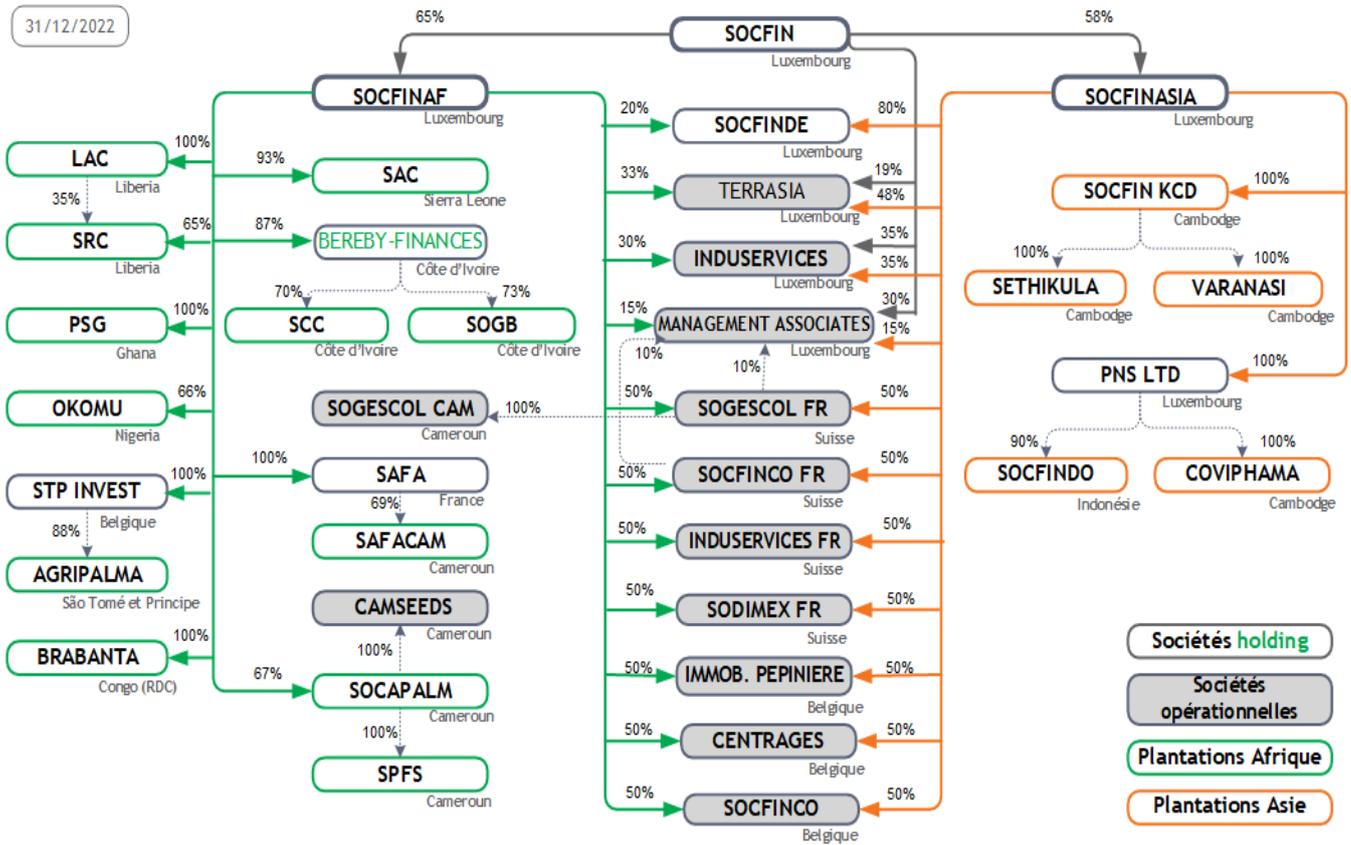
Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé "Socfin" est une société luxembourgeoise, dont le siège social est 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg. Elle a été constituée le 5 décembre 1959 et est cotée à la Bourse de Luxembourg.

L'activité principale de Socfin consiste en la gestion d'un portefeuille de participations axées sur l'exploitation de plus de 191,000 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Afrique et en Asie du Sud-Est. Socfin emploie 35,226 personnes et a réalisé en 2022, un chiffre d'affaires consolidé de 992 millions d'euros.

### 2. Historique

<b>05/12/1959</b>	Constitution de la Société Financière Luxembourgeoise, en abrégé "Socfinal" sous la forme d'une holding luxembourgeoise.
<b>09/06/1960</b>	Les titres Socfinal ont été admis à la cote de la Bourse de Luxembourg.
<b>31/12/1960</b>	Depuis sa constitution, Socfinal a investi, entre autre, dans : Société Financière des Caoutchoucs "Socfin" (Belgique) ; Plantations Nord-Sumatra (Belgique) ; Selangor Plantations Company Berhad (Malaisie) ; Sennah Rubber Company (Angleterre) et différentes sociétés de cultures équatoriales congolaises.
<b>31/12/1965</b>	Le portefeuille affiche de nouveaux investissements en Indonésie : Société de Cultures Asahan ; Société de Cultures Batangara ; Huileries de Deli et Société de Cultures Sungei Liput.
<b>31/12/1971</b>	Socfinal investit dans la Compagnie Internationale de Cultures "Intercultures", société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg ; Socfin Industrial Development "Socfinde" (Luxembourg) et dans la Compagnie du Cambodge (France).
<b>31/12/1972</b>	Socfinal participe à la constitution de Socfinasia (Luxembourg) en échange des actions des sociétés indonésiennes Asahan, Batangara, Huileries de Deli et Sungei Liput. Socfinasia sera cotée à la Bourse de Luxembourg en 1973.
<b>31/12/1975</b>	Sortie des titres Socfin (Belgique) du portefeuille.
<b>31/12/1980</b>	Acquisition d'actions Selangor Holding, société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg.
<b>31/12/1994</b>	Socfinal investit à hauteur de 60% dans le capital de la SOGB (Côte d'Ivoire) suite à la privatisation de cette plantation ivoirienne. Cette participation sera cédée à Intercultures.
<b>31/12/1999</b>	Vente des participations Selangor Holding et Plantations Nord-Sumatra.
<b>31/12/2000</b>	Cession des actions Sennah Rubber Company suite à l'OPA/OPE sur ces titres.
<b>15/11/2006</b>	Suite à la distribution de titres Intercultures par Socfinasia (spin-off), Socfinal détient directement, d'un côté Socfinasia (Asie) et de l'autre Intercultures (Afrique).
<b>30/06/2008</b>	Constitution de Management Associates (Luxembourg).
<b>10/01/2011</b>	Assemblée Générale Extraordinaire qui entérine l'abandon du statut de holding 29 et le changement de la dénomination en Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé "Socfin". Changement de la dénomination d'Intercultures en Socfinaf.
<b>01/07/2011</b>	Attribution aux actionnaires existants de 20 actions nouvelles pour une action ancienne.
<b>29/08/2014</b>	Socfin a échangé 9% des actions Socfinaf contre 100% des actions de la société de droit français, Société Anonyme Forestière et Agricole "SAFA". Celle-ci détient 68,93% de Safacam S.A., une société camerounaise de plantation qui exploite 5,400 ha de palmiers à huile et 4,400 ha d'hévéas. A l'issue de cet échange, Socfin détient encore 55.08% de Socfinaf.
<b>31/12/2014</b>	La participation SAFA a été amenée à Socfinaf par le biais d'une augmentation de capital par apport en nature. Socfin détient 56.48% du capital de Socfinasia et 58.79% du capital de Socfinaf.

### 3. Structure du Groupe



#### 4. Renseignements sur les participations de Socfin

Portfolio	Nombre de titres	% direct
<b>1) Titres cotés</b>		
<i>Luxembourg</i>		
Socfinasia	11,413,822	58.25%
Socfinaf	11,528,898	64.64%
<b>2) Titres non cotés</b>		
<i>Luxembourg</i>		
Terrasia	1,891	18.91%
Induservices	3,500	35.00%
Management Associates	3,000	30.00%

Les pages qui suivent, contiennent la synthèse de l'activité et les commentaires succincts des données comptables relatives aux deux derniers exercices clôturés des principales sociétés dans lesquelles Socfin détient une participation.

Sauf autre indication, les capitaux propres comprennent le capital, les réserves au sens large et le résultat reporté avant répartition bénéficiaire de l'exercice sous revue.

Les données sociales sont mentionnées de préférence aux données consolidées.

Les bilans sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés.

## SOCFINASIA

Socfinasia est une société holding luxembourgeoise qui détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Asie du Sud-Est dans les secteurs de production de caoutchouc et de l'huile de palme.

Capital: EUR 24,492,825.

Le bénéfice de l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 s'élève à 70,684,907 euros. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai prochain, la mise en paiement d'un dividende de 3.50 euros par action. Pour rappel, 2.00 euros a déjà été versé fin 2022 au titre d'acompte sur l'exercice 2022.

<i>Chiffres clés (milliers d'euros)</i>	2022	2021
<b>Au 31 décembre</b>		
Actifs immobilisés	405,668	410,467
Actifs circulants	52,029	41,424
Capitaux propres (*)	452,144	446,774
Dettes, provisions et tiers	5,552	5,117
Résultat de la période	70,685	45,000
Résultat distribué	76,200	30,480
Cours de bourse (euro)	14.80	14.30
Dividende unitaire brut (euro)	3.50	1.40
Dividende / capitalisation boursière (%)	23.65	9.79
Participation de Socfin (%)	58.25	58.09

(\*) Avant affectation du dividende final mais sous déduction de l'acompte.

## SOCFINAF

Socfinaf est une société holding luxembourgeoise qui détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Afrique tropicale, pour l'essentiel dans les secteurs de production de caoutchouc et de l'huile de palme.

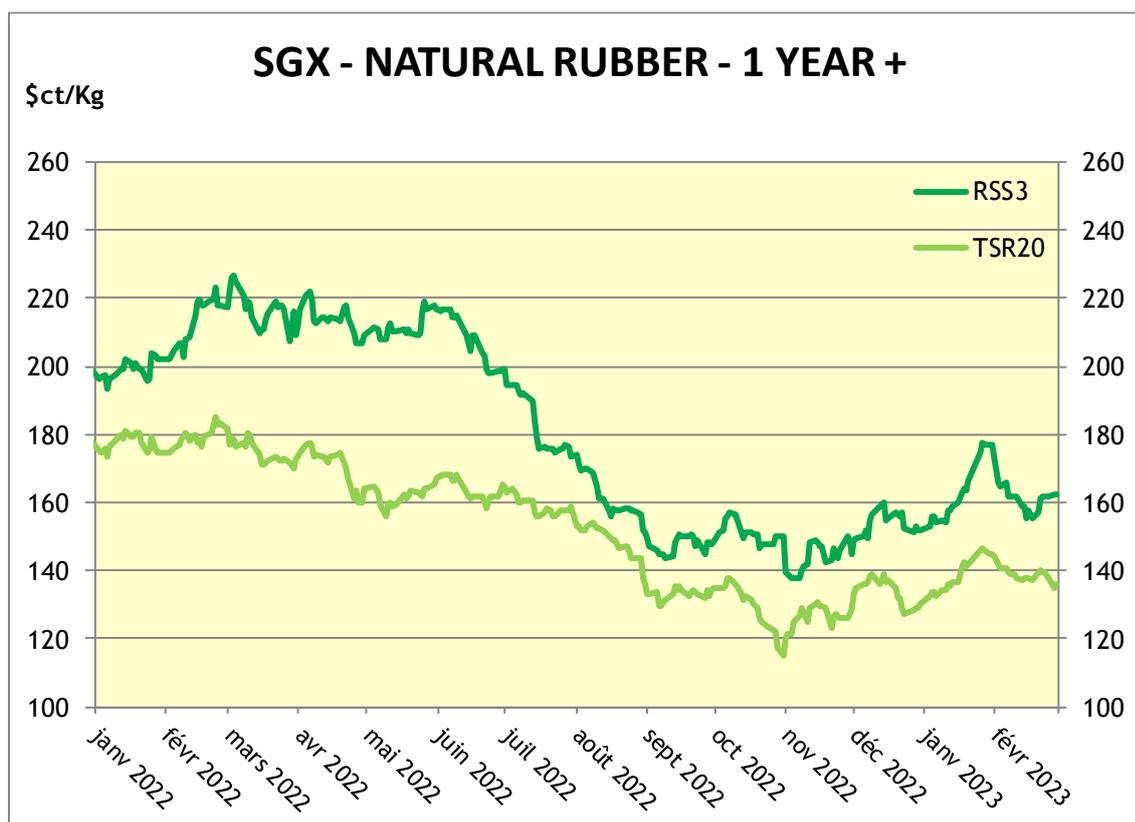
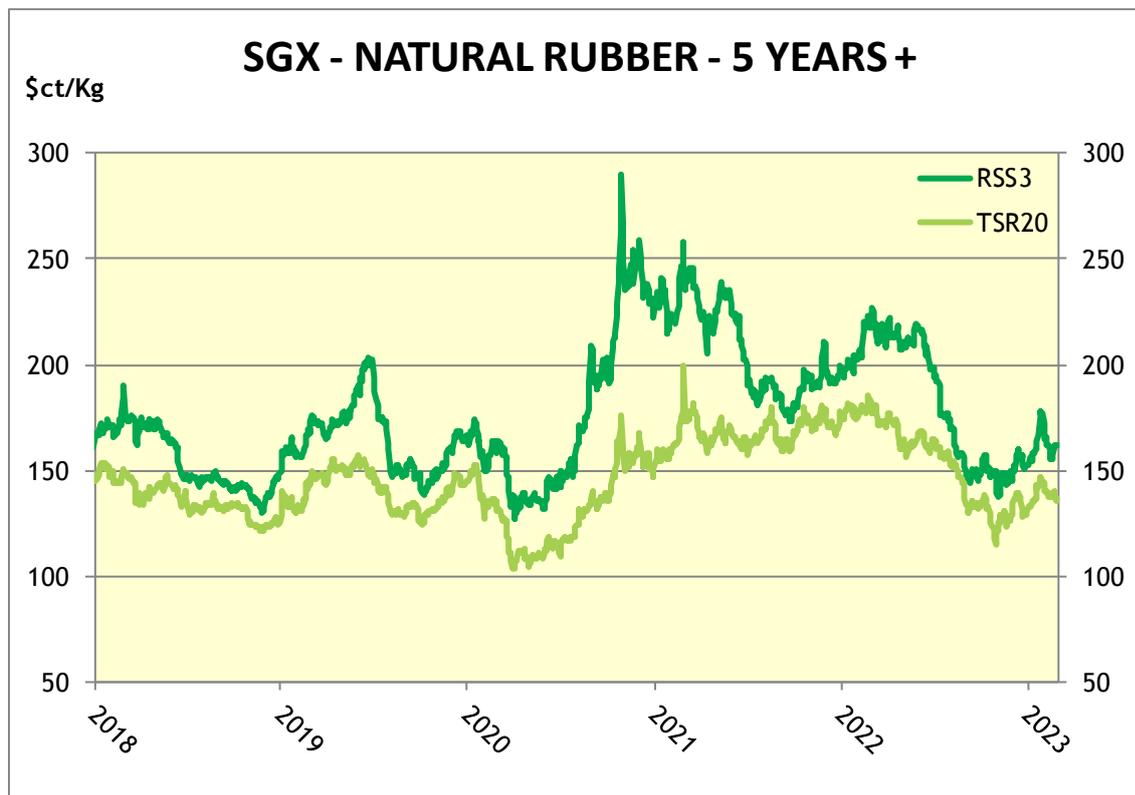
Capital: EUR 35,673,300.

La perte de l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 s'élève à 37,542,749 euros. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai prochain de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2022.

<i>Chiffres clés (milliers d'euros)</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
<b>Au 31 décembre</b>		
Actifs immobilisés	361,924	469,324
Actifs circulants	36,676	29,901
Capitaux propres	221,254	258,796
Dettes, provisions et tiers	177,347	240,429
Résultat de la période	-37,543	6,499
Résultat distribué	0	0
Cours de bourse (euro)	11.80	12.00
Dividende unitaire brut (euro)	0	0
Dividende / capitalisation boursière (%)	0	0
Participation de Socfin (%)	64.64	64.51

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

1. Caoutchouc



## Le marché international en 2022

La moyenne des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1<sup>ère</sup> position sur SGX) pour l'année 2022 s'est établie à 1,548 USD/T FOB Singapour contre 1,677 USD/T en 2021 soit une baisse de 129 USD/T (-7.7%).

Par contre, convertie en Euro, la moyenne de l'année 2022 est de 1,469 EUR/T contre 1,417 EUR/T sur l'année 2021 soit une augmentation de 3.7% grâce à un renforcement du dollar face à l'Euro.

Après leur forte progression en 2021 liée à la reprise économique mondiale, les cours du caoutchouc naturel sont restés soutenus avec des moyennes mensuelles au-dessus des 1,700 USD/T sur les 4 premiers mois de l'année 2022.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie fin février a favorablement influencé les cours du caoutchouc naturel qui ont évolué légèrement au-dessus des 1,800 USD/T dans le sillage de la flambée des prix du pétrole et d'autres matières premières.

Le sentiment de marché a pris une tournure baissière à partir d'avril du fait des mesures prises par le gouvernement chinois dans le cadre de leur stratégie « zéro Covid ». Ces mesures ont fortement affecté l'économie et la mobilité, réduisant ainsi la demande en provenance du premier consommateur mondial de caoutchouc naturel.

Dans le même temps, les sanctions européennes contre la Russie, producteur important de caoutchouc synthétique et de composants entrant dans la fabrication des pneus, ont provoqué des ralentissements de production dans les usines des pneumaticiens, entraînant de facto une baisse de la demande de caoutchouc naturel.

A l'été 2022, la crise énergétique en Europe due aux effets des sanctions contre la Russie a eu un impact négatif sur la demande en caoutchouc des pneumaticiens. Le niveau d'inflation en Europe et aux Etats-Unis inquiète également les consommateurs qui préfèrent reporter leur décision d'achat de nouvelles voitures.

La fin de l'année 2022 a été marquée par la demande des pneumaticiens, faisant face à un ralentissement de la production dans leurs usines et donc une augmentation des stocks, de réduire des contrats long terme ou de reporter des embarquements sur les mois suivants.

Ce ralentissement de la demande de l'industrie du pneumatique a fortement impacté les cours du caoutchouc naturel qui ont touché leur niveau le plus bas à 1,151 USD/T en octobre 2022.

La levée des restrictions suite à l'arrêt de la politique « zéro Covid » en Chine au mois de décembre 2022 a permis aux cours du caoutchouc naturel de se redresser pour tutoyer les 1,400 USD/T en fin d'année.

La situation de la logistique mondiale fortement perturbée en 2021, jusqu'au premier semestre 2022 par le manque d'espace sur les bateaux s'est nettement améliorée lors du dernier trimestre de l'année.

Dans les derniers chiffres publiés par l'IRSG (International Rubber Study Group) en février 2023, la production mondiale de caoutchouc naturel en 2022 était de 14.57 millions de tonnes, en hausse de 5.8% par rapport à 2021 tandis que la consommation mondiale s'établissait à 14.31 millions de tonnes, en hausse de 1.7% par rapport à 2021, entraînant un surplus de 264,000 tonnes à la fin de l'année 2022.

Le TSR20 1<sup>ère</sup> position FOB Singapour sur SGX a clôturé au 30 décembre 2022 à 1,302 USD/T.

## Perspectives 2023

Les cours du caoutchouc naturel devraient rester sous pression dans un contexte de conflits sur le front ukrainien, d'une inflation élevée au niveau mondial et de l'évolution incertaine de la croissance chinoise.

En effet, la pression inflationniste due aux perturbations prolongées des chaînes d'approvisionnement et à la forte augmentation des coûts énergétiques continuera de menacer la croissance économique mondiale.

En fin d'année 2022, et cela devrait se maintenir durant le 1<sup>er</sup> semestre 2023, le ralentissement de l'activité économique mondiale a fortement impacté la demande des pneumaticiens. Ceux-ci faisant face à une baisse de production dans leurs usines ont accumulé des stocks importants les obligeant à réduire leurs contrats long terme et reporter des embarquements sur les mois suivants.

L'évolution de la croissance économique de la Chine en 2023 sera déterminante pour les cours qui devraient fluctuer en fonction des indicateurs de la santé industrielle du premier consommateur mondial de caoutchouc naturel.

L'incertitude majeure liée à l'évolution de la crise russo-ukrainienne devrait continuer d'influencer l'évolution des cours du caoutchouc; ces derniers subissant l'impact de la hausse des prix du pétrole et de l'énergie.

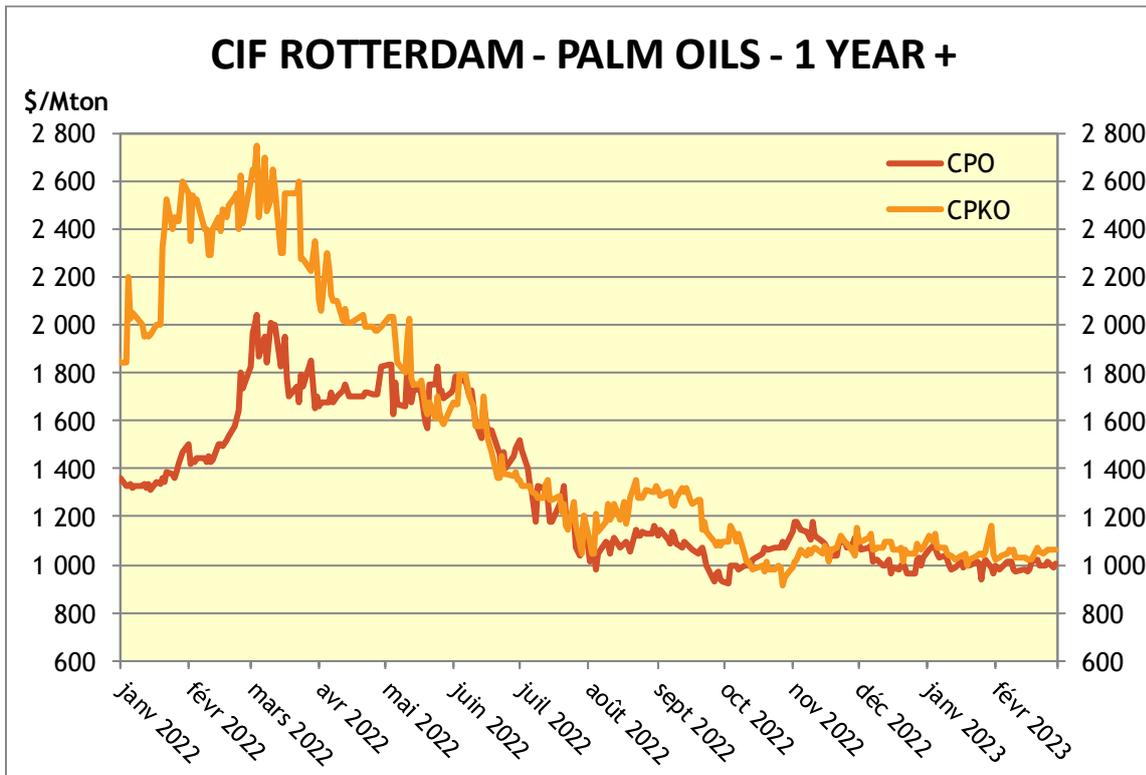
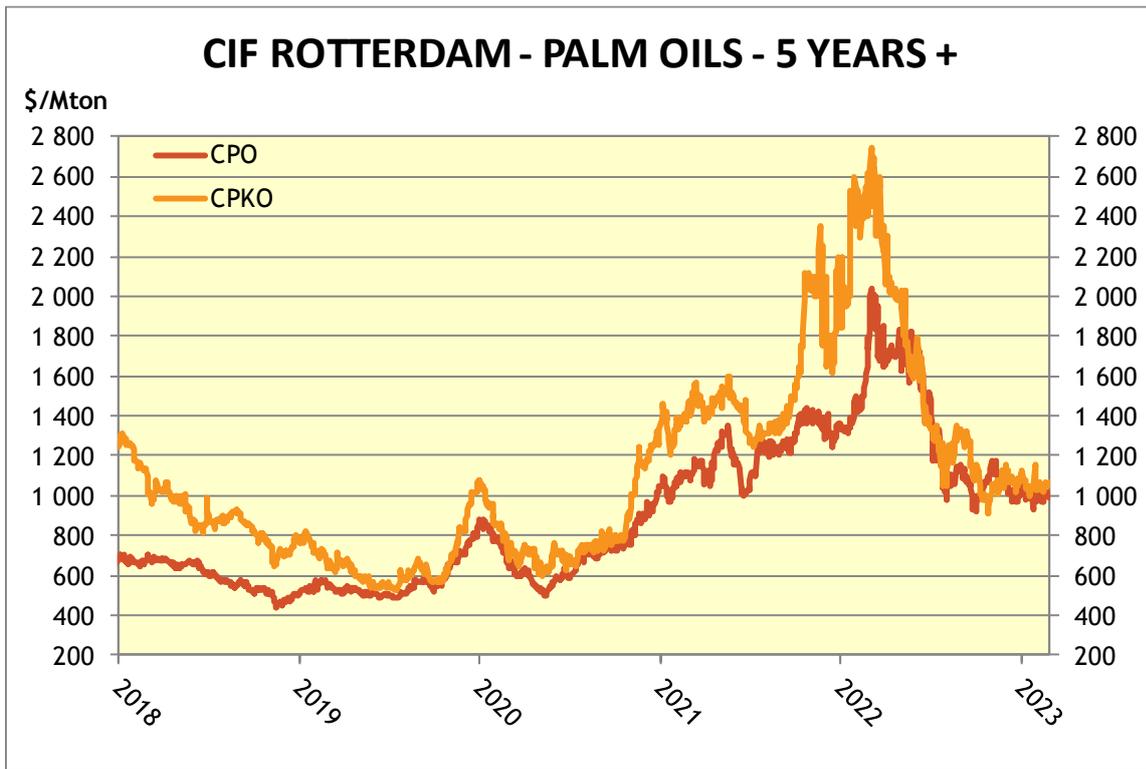
Suite à un ralentissement de la croissance économique mondiale et l'arrivée sur le marché de nouveaux navires de grande capacité, les taux de fret ont fortement baissé notamment au départ des pays d'Asie du Sud-Est rendant les caoutchoucs asiatiques plus attractifs qu'en 2021 et 2022, et ceci au détriment du caoutchouc africain. Les taux de fret en sortie d'Afrique devraient baisser également mais avec un certain décalage.

Pour 2023, l'IRSG estime la production mondiale à 14.74 millions de tonnes (hausse de 1.1%) et une demande mondiale de l'ordre de 14.61 millions de tonnes (hausse de 2.1%) entraînant un surplus de caoutchouc de 129,000 tonnes qui se réduirait donc de moitié par rapport au surplus de 2022.

La consommation de caoutchouc serait donc inférieure à la production, supportée par une expansion des volumes dans plusieurs pays comme la Côte d'Ivoire, le Cambodge, le Laos et la Birmanie. La Côte d'Ivoire serait devenue en 2022 le 3<sup>ème</sup> producteur mondial avec 1.3 millions de tonnes derrière la Thaïlande et l'Indonésie et dépassant le Vietnam.

Le TSR20 1<sup>ère</sup> position FOB Singapour sur SGX cote au 28 février 2023 à 1,362 USD/T.

2. Huiles végétales



## Production mondiale d'huile de palme en millions de tonnes

(source: Oil World)

	2023 (*)	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2015	2005	1995
Indonésie	47.9	46.5	44.7	42.8	44.2	41.6	36.8	33.4	14.1	4.2
Malaisie	18.7	18.3	18.1	19.1	19.9	19.5	19.9	20.0	15.0	7.8
Autres	14.2	13.8	13.1	12.2	12.4	11.9	11.2	9.1	4.8	3.2
<b>TOTAL</b>	<b>80.8</b>	<b>78.6</b>	<b>75.9</b>	<b>74.1</b>	<b>76.5</b>	<b>73.0</b>	<b>67.9</b>	<b>62.5</b>	<b>33.9</b>	<b>15.2</b>

(\*) Estimation (Décembre 2022).

## Production des principales huiles en millions de tonnes

(source: Oil World)

	Oct 2022 à Sep 2023 (*)	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2015	2005	1995
Palme	80.3	78.6	75.9	74.1	76.5	73.0	67.9	62.5	33.9	15.2
Soja	61.2	59.8	60.1	58.6	56.8	56.8	53.9	48.8	33.6	20.2
Colza	28.7	26.6	26.9	25.3	24.9	25.6	25.4	26.3	16.2	10.8
Tournesol	20.9	20.1	18.9	21.3	20.7	19.0	19.0	15.1	9.7	8.7
Palmiste	8.4	8.2	8.0	7.8	8.1	7.7	7.2	6.8	4.0	2.0
Coton	4.5	4.4	4.4	4.6	4.6	4.7	4.2	4.7	5.0	3.9
Arachide	4.7	4.7	4.4	4.2	3.7	4.0	4.2	3.7	4.5	4.3
Coprah	2.9	3.1	2.8	2.6	2.9	2.9	2.4	2.9	3.2	3.3
<b>TOTAL</b>	<b>211.6</b>	<b>205.5</b>	<b>201.4</b>	<b>198.5</b>	<b>198.2</b>	<b>193.7</b>	<b>184.2</b>	<b>170.8</b>	<b>110.1</b>	<b>68.4</b>

(\*) Estimation (Décembre 2022).

## Le marché international en 2022

La moyenne des cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam sur l'année 2022 est de 1,352 USD/T contre 1,195 USD/T en 2021.

L'année 2021 avait été marquée par une hausse quasi ininterrompue des cours de l'huile de palme en raison d'une offre nettement moins importante que prévu. Cette contraction de l'offre, conjuguée à un retour massif de la demande au sortir des mesures de confinement, avait entraîné une hausse très significative des cours de l'huile de palme en 2021.

Cette hausse des cours s'est poursuivie en 2022. En effet, les incertitudes concernant l'offre globale d'huiles végétales se sont encore accentuées durant le premier trimestre. En Malaisie tout d'abord, où les effets du plan visant à accélérer le retour des travailleurs étrangers sur les plantations ont tardé à se faire sentir. Puis en Indonésie, qui, inquiète pour son marché intérieur, a décidé de restreindre ses exportations d'huile de palme dès la fin du mois de janvier tandis que la demande mondiale continuait d'augmenter.

Fin février, le conflit russo-ukrainien, a mis le marché des huiles végétales en ébullition. A elle seule, l'Ukraine fournissait traditionnellement plus de 50% de la production mondiale d'huile de tournesol. Les acheteurs ont donc dû se tourner précipitamment vers des huiles végétales alternatives (soja, palme, colza, ...) dont les cours se sont envolés. Début mars, le CPO CIF Rotterdam franchissait ainsi la barre historique des 2,000 USD/T, soit une hausse de près de 50% depuis le début de l'année.

En avril 2022, la tension est encore montée d'un cran avec la décision de l'Indonésie de suspendre ses exportations d'huile de palme sur un marché déjà très tendu.

Le rationnement de l'offre globale d'huiles végétales dans un contexte où la demande restait forte a contribué à maintenir des niveaux de prix élevés sur la quasi-totalité du premier semestre. L'envolée des cours du pétrole, avec un baril qui franchissait à plusieurs reprises la barre des 120 USD, a également permis de supporter les cours de l'huile de palme sur cette période.

La flambée des cours a pris fin au mois de mai avec l'assouplissement des restrictions d'exportations en Indonésie. Le niveau des stocks d'huile de palme dans le pays avoisinait alors les 9 millions de tonnes. Le premier producteur mondial n'avait donc plus d'autre choix que d'approvisionner le marché international en ouvrant massivement les vannes des exportations, créant ainsi une forte pression baissière sur les prix.

Le desserrement de l'étau autour des exportations de graines de tournesol au départ de la Mer Noire a également contribué à atténuer les inquiétudes relatives à l'offre globale d'huiles végétales.

Les cours repassaient ainsi sous la barre des 1,000 USD/T au mois de septembre.

Au cours du dernier trimestre 2022, en dépit d'une offre abondante et de niveaux de stocks élevés, les prix de l'huile de palme ont bien résisté grâce à une demande toujours très dynamique, notamment en Asie. A fin décembre 2022, le CPO CIF Rotterdam s'échangeait autour de 1,030 USD/T.

### Perspectives 2023

Après avoir connu une baisse inédite au plus fort de la pandémie de Covid en 2020, la production d'huile de palme a augmenté en 2021 et en 2022. La hausse devrait se poursuivre en 2023 avec une production qui devrait dépasser les 80 millions de tonnes.

Plusieurs incertitudes pèsent toutefois sur la production d'huile de palme. La Malaisie, 2<sup>ème</sup> producteur mondial, fait face à un problème structurel de main d'œuvre qui pourrait impacter négativement ses chiffres de production. Par ailleurs, la flambée des prix des engrais pourrait inciter les planteurs à restreindre leur utilisation, ce qui aurait pour effet de limiter la hausse attendue des rendements.

L'Indonésie, quant à elle, multiplie les effets d'annonce visant à limiter les volumes d'huile de palme exportés afin de satisfaire en priorité son marché intérieur. La consommation d'huile de palme destinée à l'industrie indonésienne du biodiesel devrait également augmenter puisque le pays prévoit de passer du mandat B30 au mandat B35 (soit 35% d'huile de palme dans la composition du biodiesel).

Les surfaces récoltées en soja pour la campagne de commercialisation de 2023 seraient en hausse, et les prévisions de production pour les autres graines oléagineuses (colza, tournesol,...) sont également favorables, ce qui laisse augurer d'une offre abondante d'huiles végétales sur les marchés en 2023.

Dans un contexte de ralentissement économique mondial, la demande pourrait montrer des signes de fléchissement même si les principaux pays importateurs, Inde et Chine en tête, ne devraient pas voir leur consommation baisser significativement. Par ailleurs, la demande devrait également être soutenue par l'industrie des biocarburants, permettant d'éviter une chute trop brutale des cours.

L'évolution des cours du pétrole, les politiques d'achat des pays importateurs, la mise en place de politiques fiscales incitatives ou de barrières douanières, joueront également un rôle déterminant dans l'évolution des cours de l'huile de palme.

Au 28 février 2023, le CPO CIF Rotterdam cotait autour de 1,005 USD/T.

## Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

## Chiffres clés

### 1. Indicateurs d'activités

<i>Superficies (hectares)</i>		<i>Hévéa</i>	<i>Palmier</i>
<b>Au 31 décembre 2022</b>			
Immatures (par année de planting)			
2022		559	2,478
2021		1,055	2,766
2020		1,490	2,324
2019		1,580	0
2018		2,010	0
2017		2,190	0
2016		606	0
2015		757	0
2014		952	0
2013		204	0
2012		9	0
2011		139	0
2010		33	0
<b>Total immatures</b>		<b>11,584</b>	<b>7,568</b>
Jeunes	(de 8 à 11 ans)	15,913	(de 4 à 7 ans) 27,116
Matures	(de 12 à 22 ans)	24,593	(de 8 à 18 ans) 53,240
Vieux	(plus de 22 ans)	8,710	(plus de 18 ans) 42,314
<b>Total en production</b>		<b>49,216</b>	<b>122,671</b>
<b>TOTAL</b>		<b>60,800</b>	<b>130,239</b>

<i>Superficies (hectares)</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Palmier	130,239	130,093	129,934	129,667	130,575
Hévéa	60,800	61,826	62,560	63,190	63,726
<b>TOTAL</b>	<b>191,039</b>	<b>191,919</b>	<b>192,494</b>	<b>192,857</b>	<b>194,301</b>

<i>Production</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
<b>Huile de palme (tonnes)</b>	<b>529,160</b>	<b>536,508</b>	<b>503,926</b>	<b>468,441</b>	<b>456,781</b>
Production propre	488,060	489,733	468,303	434,013	426,227
Achats aux tiers	41,100	46,775	35,623	34,428	30,554
<b>Caoutchouc (tonnes)</b>	<b>160,185</b>	<b>167,278</b>	<b>160,411</b>	<b>162,975</b>	<b>144,845</b>
Production propre	71,941	70,880	64,082	68,873	62,895
Achats aux tiers	88,243	96,397	96,329	94,102	81,950
<b>Semences (milliers)</b>					
Production propre	17,683	15,030	9,454	6,308	14,875

<i>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Palmier	583	471	347	309	306
Hévéa	269	234	183	200	163
Autres produits agricoles	9	6	4	4	9
Activités commerciales	119	119	64	72	56
Autres	11	8	7	7	7
<b>TOTAL</b>	<b>992</b>	<b>838</b>	<b>605</b>	<b>592</b>	<b>541</b>

<i>Personnel</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Effectifs moyens	35,226	34,945	33,834	34,916	33,780

## 2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(millions d'euros)</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Chiffre d'affaires	992	838	605	592	541
Résultat opérationnel	259	235	92	81	91
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	76	80	6	9	17
EBITDA (*)	355	294	172	152	153
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	283	252	141	93	87
Flux de trésorerie libre (**)	209	179	59	-20	-20

(\*) EBITDA = Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements.

(\*\*) Flux de trésorerie libre = Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles + flux de trésorerie provenant des activités d'investissement.

## 3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée

<i>(millions d'euros)</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Actifs biologiques producteurs	438	479	468	520	512
Autres actifs non-courants	379	370	339	361	356
Actifs courants	374	329	224	227	209
Capitaux propres totaux	809	737	576	640	642
Passifs non-courants	127	212	136	237	171
Passifs courants	256	228	319	229	263

## Données boursières

EUR	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre d'actions	14,159,720	14,159,720	14,159,720	14,159,720	14,159,720
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	431,235,365	380,256,719	284,874,406	317,582,175	304,236,433
Résultat net par action non diluée	5.34	5.68	0.33	0.64	0.98
Dividende par action	1.25	0.60	0.00	0.55	0.55
Cours de bourse					
minimum	19.20	18.60	18.20	23.20	23.80
maximum	24.40	24.00	27.00	29.00	30.40
clôture	20.20	20.80	23.20	26.60	28.00
Capitalisation boursière (*)	286,026,344	294,522,176	328,505,504	376,648,552	396,472,160
Dividendes distribués / Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	23.41%	10.56%	N/A	85.94%	56.12%
Dividendes / capitalisation boursière	6.19%	2.88%	N/A	2.07%	1.96%
Cours de bourse / résultat net par action non diluée	3.78	3.66	70.30	41.56	28.57

(\*) La capitalisation boursière résulte de la multiplication du nombre d'actions par le cours de bourse à la clôture.

## Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

### 1. Introduction

Socfin est attentive à l'évolution des dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la Société.

La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'Administration de promouvoir les intérêts de la Société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

### 2. Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration a adopté la charte de gouvernance d'entreprise en date du 21 novembre 2018. Elle a été mise à jour le 29 mars 2023 et est disponible sur le site web du Groupe.

### 3. Conseil d'Administration

#### Composition du Conseil d'Administration

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Première nomination	Echéance du mandat
M. Hubert Fabri	Belge	1952	Président <sup>(a)</sup>	AGO 1981	AGO 2027
M. Vincent Bolloré	Française	1952	Administrateur <sup>(a)</sup>	AGE 1990	AGO 2025
M. Cyrille Bolloré	Française	1985	Administrateur <sup>(a)</sup>	AGO 2022	AGO 2028
M. François Fabri	Belge	1984	Administrateur <sup>(b)</sup>	AGO 2014	AGO 2026
M. Philippe Fabri	Belge	1988	Administrateur délégué <sup>(b)</sup>	AGO 2020	AGO 2026

(a) Administrateur dépendant non-exécutif

(b) Administrateur dépendant exécutif

Le mandat de M. Vincent Bolloré, Administrateur sortant, est rééligible et se représente à vos suffrages. Le Conseil d'Administration proposera à la prochaine Assemblée Générale le renouvellement de ce mandat pour une durée de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale de 2029.

#### Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées

##### Hubert Fabri

*Président*

##### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia.

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères*

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Palmeraies de Mopoli;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" ;
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Compagnie de l'Odet, Financière Moncey, Okomu Oil Palm Company, S.A.F.A. Cameroun "Safacam", Société Industrielle et Financière de l'Artois et La Forestière Equatoriale ;
- Représentant permanent d'Administration and Finance Corporation "AFICO" au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

**Vincent Bolloré***Administrateur**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia.

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères*

- Président directeur général de Compagnie de l'Odet ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" ;
- Administrateur de Compagnie de l'Odet ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE aux Conseils d'Administration de S.A.F.A. Cameroun "Safacam", Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

**Cyrille Bolloré***Administrateur**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin" et Socfinasia;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE au Conseil d'Administration de Socfinaf.

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères*

- Président directeur général et président du Conseil d'Administration de Bolloré SE;
- Membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Vice-Président de Compagnie de l'Odet;
- Administrateur de Bolloré SE, Compagnie de l'Odet et Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil d'Administration de Financière Moncey;
- Membre du Conseil de Surveillance de Vivendi SE;
- Administrateur non exécutif et membre du Comité de Rémunération d'UMG N.V.

**François Fabri***Administrateur**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia;
- Administrateur délégué de Socfinaf.

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères*

- Représentant permanent d'Administration and Finance Corporation "AFICO" aux Conseils de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et de Société Industrielle et Financière de l'Artois ;
- Administrateur délégué de Palmeraies de Mopoli ;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun "Safacam" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

**Philippe Fabri***Administrateur délégué**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia ;
- Administrateur délégué de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin".

*Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères*

- Membre du Conseil de Surveillance de Palmeraies de Mopoli;
- Représentant permanent de Société Anonyme Forestière et Agricole "SAFA" au Conseil de S.A.F.A Cameroun "Safacam".

**Nominations des Administrateurs**

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des actionnaires la nomination des Administrateurs.

En cas de vacance par décès ou suite à une démission d'un ou plusieurs Administrateurs, les Administrateurs restants procéderont à des cooptations à titre provisoire. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires lors de sa prochaine réunion. L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre terminera le mandat de son prédécesseur.

**Rôle et compétences du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration est l'organe qui est responsable de la gestion de la Société et du contrôle de la gestion journalière. Il agit dans l'intérêt de la Société.

Le Conseil d'Administration veille à disposer de toutes les ressources financières et humaines et veille à mettre en place toutes les structures nécessaires pour atteindre ses objectifs et assurer la création de valeur à long terme.

Les statuts de la Société confèrent au Conseil d'Administration le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

**Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration****Nombre de réunions annuelles**

Au minimum deux pour les évaluations de fin et de mi-exercice. Au cours de l'exercice 2022 le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois.

**Points généralement abordés**

Situations comptables périodiques ;  
Mouvements de portefeuille ;  
Inventaire et évaluation du portefeuille ;  
Evolution des participations significatives ;  
Rapport de gestion ;  
Projets d'investissement ;  
Responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

**Taux moyen de présence des Administrateurs**

- 2022: 92%
- 2021: 93%
- 2020: 92%
- 2019: 92%
- 2018: 97%

## 4. Les Comités du Conseil d'Administration

### 4.1. Comité d'Audit

Le Comité est composé de trois membres dont deux indépendants et l'un d'eux a été désigné en qualité de Président du Comité d'Audit. Le mandat est d'une durée d'un an et les membres sont rééligibles. Ce Comité d'Audit, ainsi composé, est effectif avec effet à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et a été en charge de la supervision de l'élaboration de l'information financière concernant l'année 2022.

Le Conseil d'Administration a proposé de le constituer de la manière suivante :

- ✓ Mme Valérie Hortefeux (membre indépendante) - Présidente
- ✓ M. Frédéric Lemaire (membre indépendant)
- ✓ M. Philippe Fabri (administrateur)

La nomination des membres non administrateurs sera confirmée au cours de l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 mai 2023.

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans sa fonction de surveillance et se charge du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, du suivi du processus d'audit, de l'analyse et du contrôle des risques financiers.

Le Comité d'Audit se réunit trois fois par an.

### 4.2. Comité de Nomination et de Rémunération

Les rémunérations de la Direction opérationnelle de Socfin sont fixées par les actionnaires de référence. Le Conseil d'Administration ne juge pas nécessaire la constitution d'un Comité de Rémunération. De même, pour des raisons pragmatiques et en raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas constituer de Comité de Nomination.

## 5. Rémunérations

Le montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration de Socfin au titre de l'exercice 2022 s'élève à 18,071,177 euros contre 7,864,842 euros pour l'exercice 2021. Les Administrateurs de Socfin n'ont bénéficié d'aucun autre paiement en actions (stock-options).

## 6. Notification de l'actionariat

Actionnaire	Nombre de titres détenus = Nombre de droits de vote	Pourcentage détenu	Date de la notification
Hubert Fabri	5,083,420	35.90	04/11/2022
AFICO S.A. L-1650 Luxembourg	2,758,368	19.48	04/11/2022
<b>Total Hubert Fabri (direct et indirect)</b>	<b>7,841,788</b>	<b>55.38</b>	
Bolloré Participations SE F-29500 Ergué Gaberic	1,000	0.01	29/10/2021
Bolloré SE F-29500 Ergué Gaberic	2,110,698	14.91	29/10/2021
Compagnie du Cambodge F-92800 Puteaux	1,747,220	12.34	29/10/2021
Technifin CH-1705 Fribourg	1,416,062	10.00	29/10/2021
Plantations des Terres Rouges L-1724 Luxembourg	268,080	1.89	29/10/2021
Compagnie des Glénans F-29500 Ergué Gaberic	80,000	0.56	29/10/2021
Compagnie de l'Odet F-29500 Ergué Gaberic	5,534	0.04	29/10/2021
<b>Total Bolloré Participations SE (direct et indirect)</b>	<b>5,628,594</b>	<b>39.75</b>	

## 7. Calendrier financier

30 mai 2023	Assemblée Générale Ordinaire à 12h
8 juin 2023	Paiement du solde de dividende de l'exercice 2022 (coupon n° 82)
Fin septembre 2023	Résultats semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2023
Mi-novembre 2023	Déclaration intermédiaire de la Direction du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2023
Fin mars 2024	Résultats annuels sociaux au 31 décembre 2023
Mi-avril 2024	Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2023
Mi-mai 2024	Déclaration intermédiaire de la Direction du 1 <sup>er</sup> trimestre 2024
28 mai 2024	Assemblée Générale Ordinaire à 12h

Les résultats de la Société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg [www.bourse.lu](http://www.bourse.lu) et sur le site de la Société [www.socfin.com](http://www.socfin.com).

## 8. Audit externe

Réviseur d'entreprises agréé  
Ernst & Young "EY"  
35E Avenue John F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg.

En 2022, les honoraires d'audit s'élèvent à EUR 1,509,211 TVAC.

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe ainsi qu'aux sociétés membres de leur réseau pour la période. Aucune prestation de consultance ou autres services non-audit n'ont été rendus par ces sociétés en 2022.

## 9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe

## 10. Autres informations

En application du règlement d'exécution 2016/347 de la Commission européenne du 10 mars 2016 précisant les modalités de mises à jour des listes d'initiés, une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour. Les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

## Déclaration de conformité

M. Philippe Fabri, Administrateur et M. Daniel Haas, Directeur Comptable, indiquent que, à leur connaissance :

- (a) les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 préparés suivant les normes internationales d'informations financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la société Socfin et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et
- (b) le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

# Rapport de gestion consolidé

## Rapport de gestion sur les états financiers consolidés

présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale  
Ordinaire des actionnaires du 30 mai 2023

Mesdames, Messieurs,

### 1. Etats financiers consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 intègrent aux comptes annuels de Socfin toutes les filiales dont le détail est donné dans la Note 2 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Comme indiqué dans la Note 1 de l'annexe relative aux méthodes comptables, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Socfin (le Groupe) a adopté le référentiel IFRS pour la première fois en 2005 et toutes les normes applicables au 31 décembre 2022 et concernant le Groupe ont été mises en œuvre.

#### Résultat consolidé

Pour l'exercice 2022 le résultat consolidé "Part du Groupe" s'inscrit à 75.6 millions d'euros contre 80.4 millions d'euros en 2021. Il en résulte un profit net par action "Part du Groupe" de 5.34 euros contre 5.68 euros en 2021.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 991.5 millions d'euros en 2022 contre 837.6 millions d'euros en 2021 (+153.9 millions d'euros). Cette variation du chiffre d'affaires résulte notamment de la hausse des prix (+114.0 millions d'euros) et de la dépréciation des devises de transaction par rapport à l'euro (+45.0 millions d'euros).

Le résultat opérationnel s'inscrit à 259.3 millions d'euros contre 235.3 millions d'euros en 2021. Les immobilisations ont fait l'objet d'une perte de valeur non récurrente s'élevant à 27.3 millions d'euros en 2022.

Les produits financiers sont en hausse à 39.2 millions d'euros contre 11.6 millions d'euros en 2021. Ils incluent principalement des gains de change pour 37.0 millions d'euros.

Les charges financières s'élèvent à 56.5 millions d'euros contre 22.9 millions d'euros en 2021. Elles sont principalement composées de pertes de change pour 42.8 millions d'euros et de charges d'intérêt pour 10.6 millions d'euros.

La charge d'impôts est en hausse. Les impôts sur le résultat s'élèvent à 71.3 millions d'euros contre 53.5 millions d'euros en 2021. La charge d'impôts différés est de -4.9 millions d'euros contre -0.8 million d'euros en 2021.

#### Etat de la situation financière consolidée

Les actifs de Socfin se composent :

- d'actifs non-courants à hauteur de 817.0 millions d'euros contre 848.4 millions d'euros au 31 Décembre 2021; une baisse de -31.3 millions d'euros en provenance principalement de la baisse des actifs biologiques pour -40.8 millions d'euros, des actifs d'impôts différés pour -7.7 millions d'euros, atténuée par la hausse des immobilisations corporelles pour 16.1 millions d'euros;
- d'actifs courants s'élevant à 374.2 millions d'euros contre 329.0 millions d'euros au 31 Décembre 2021, la variation provenant principalement de la hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour 37.0

millions d'euros et des stocks pour 14.2 millions d'euros, légèrement réduite par la baisse des créances clients pour -5.2 millions d'euros.

Les capitaux propres "Part du Groupe" s'élèvent à 431.2 millions d'euros contre 380.3 millions d'euros au 31 décembre 2021. Cette hausse des fonds propres de +51.0 millions d'euros provient, pour l'essentiel, du résultat de la période (pour +75.6 millions d'euros), des dividendes payés durant l'exercice (impact de -17.7 millions d'euros) et de la variation de la réserve de conversion (impact de -9.0 millions d'euros).

Sur base des capitaux propres consolidés, il ressort une valeur nette par action "Part du Groupe" (avant distribution des dividendes), de 30.46 euros contre 26.85 euros un an auparavant. Au 31 décembre 2022, le cours de bourse s'élève à 20.20 euros.

Les passifs courants et non-courants sont en baisse à 382.2 millions d'euros contre 440.5 millions d'euros un an plus tôt. La différence vient principalement de la baisse pour 65.7 millions d'euros de la dette nette, ainsi que de la hausse pour 8.9 millions d'euros des dettes commerciales et pour 8.5 millions d'euros des passifs d'impôts exigibles.

### Flux de trésorerie consolidés

Au 31 décembre 2022, la trésorerie nette s'élève à 167.9 millions d'euros, en hausse de 30.6 millions d'euros sur la période (contre une hausse de 83.1 millions d'euros au cours de l'exercice antérieur).

Le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles s'est élevé à 282.7 millions d'euros durant l'exercice 2022 (251.6 millions d'euros en 2021) et la capacité d'autofinancement s'élève à 329.9 millions d'euros contre 278.0 millions d'euros au cours de l'exercice antérieur.

Les activités d'investissement ont mobilisé -73.3 millions d'euros (contre -73.1 millions d'euros en 2021).

Les opérations de financement s'élèvent à -179.4 millions d'euros (contre -98.3 millions d'euros en 2021). Il s'agit principalement du versement des dividendes pour -83.8 millions d'euros et du remboursement des emprunts pour -82.4 millions d'euros.

## 2. Instruments financiers

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés de la Société (voir Notes 25 et 34).

## 3. Perspectives 2023

Les résultats pour le prochain exercice dépendront dans une large mesure de facteurs externes au management du Groupe, à savoir les conditions politico-économiques dans les pays où sont établies les filiales, l'évolution du prix du caoutchouc et de l'huile de palme et l'évolution des cours de la roupie indonésienne et du dollar US par rapport à l'euro. De son côté, le Groupe poursuit sa politique de maintien des prix de revient au plus bas et d'amélioration de ses capacités de production.

## 4. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

## Conflit Russie - Ukraine

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne) ont imposé des sanctions à l'encontre de certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. Des annonces de sanctions supplémentaires potentielles ont été faites à la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022.

En raison de ces tensions géopolitiques, une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des titres et des devises a été observée en 2022, ainsi qu'une dépréciation importante du rouble par rapport au dollar américain et à l'euro.

Bien que ni les performances, ni la continuité de l'exploitation, ni les opérations de la société, n'aient été significativement affectées par ce qui précède en 2022, le Conseil d'administration continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats de la société.

## 5. Evènements survenus après la clôture de l'exercice

### Remboursement final anticipé de l'emprunt

Le 24 février 2023, suite à un remboursement anticipé de la dette de Socfin envers PNS Ltd, PNS Ltd a elle-même remboursé de manière anticipée le solde de son emprunt bancaire, s'élevant à 30,000,000 USD.

Suite à ce remboursement final, le prêt bancaire de PNS Ltd est entièrement remboursé, le nantissement d'actions et des titres a également été levé.

## 6. Gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration implémente les règles de gouvernance d'entreprise applicables au Grand-Duché de Luxembourg dans la structure et les rapports financiers du Groupe.

Des informations complémentaires décrivant comment ces règles sont mises en place figurent dans la déclaration sur la gouvernance d'entreprise du rapport annuel, ainsi que dans le rapport de gestion des états financiers sociaux.

## 7. Système général de contrôle interne adapté aux spécificités des activités du groupe

### Séparation des fonctions

La séparation des fonctions opérationnelles, commerciales et financières mises en place à chaque niveau du Groupe renforce l'indépendance du contrôle interne.

Ces différentes fonctions assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations qui sont de leur ressort. Elles en transmettent régulièrement l'intégralité aux dirigeants locaux et au siège du Groupe (production agricole et industrielle, commerce, ressources humaines, finances...).

### Autonomie et responsabilisation des filiales

Les entités opérationnelles, en raison de leur éloignement, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont notamment responsables de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à la nature et à l'étendue de leur activité, de l'optimisation de leurs opérations et performances financières, de la protection de leurs actifs et de la gestion de leurs risques.

Cette autonomie permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

### Contrôle centralisé

La politique de Gestion des Ressources Humaines du top management des entités du Groupe est centralisée au siège du Groupe. Elle contribue à la stabilisation d'un système de contrôle interne efficace par l'indépendance du recrutement, l'harmonisation de la définition des fonctions, des évaluations annuelles et des programmes de formations.

C'est aussi de manière centralisée que les fonctions opérationnelles, commerciales et financières définissent un ensemble de rapports standards qui assurent l'homogénéité de la présentation des informations en provenance des filiales.

### Processus du reporting de trésorerie

Le service de la trésorerie organise, supervise et contrôle la remontée des informations journalières et des indicateurs hebdomadaires des filiales, en particulier, la position de trésorerie, l'évolution de l'endettement net et des dépenses liées aux investissements.

### Processus du reporting financier

Le service financier organise, supervise et contrôle la remontée des informations comptables, budgétaires et financières mensuelles et diffuse un reporting condensé à l'usage de la direction opérationnelle du Groupe.

Deux fois par an, il intègre ces informations dans les plans de développement à long terme des filiales. Il s'assure également de la mise en œuvre des décisions de nature financières des Conseils d'Administration des filiales.

### Processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle. Ils sont vérifiés annuellement par les auditeurs externes dans le cadre d'un audit financier des filiales qui porte à la fois sur les comptes statutaires des entités du périmètre et sur les comptes consolidés.

Une fois arrêtés par le Conseil d'Administration, ils donnent lieu à publication.

Le service de consolidation du Groupe est garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation. Il respecte strictement les normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation. Il utilise un outil de consolidation standard garantissant le traitement sécurisé des remontées d'informations des filiales, la transparence et la pertinence des traitements automatiques de consolidation ainsi que l'homogénéité de présentation des agrégats comptables dans le rapport annuel. Enfin, en raison de la complexité des normes comptables en vigueur et des nombreuses spécificités liées à leur mise en œuvre, le service de consolidation centralise les retraitements propres aux règles d'évaluation applicables aux comptes consolidés.

## 8. Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

**Le Conseil d'Administration**

## Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Aux actionnaires de  
**Société Financière des Caoutchoucs S.A.**  
Abrégée en **Socfin**  
4, Avenue Guillaume  
L - 1650 Luxembourg

Les comptes consolidés du Groupe (version anglaise) au 31 décembre 2022 ont été audités par un auditeur indépendant qui a émis une opinion d'audit non modifiée en date du 31 Mars 2023.

Ce rapport d'audit avec une opinion non-modifiée n'est pas traduit en français. Il est consultable (en anglais) dans la version anglaise auditée du rapport annuel.

Les comptes consolidés ci-après (version française) n'ont pas été audités mais forment une traduction française de la version anglaise auditée.

## Etats financiers consolidés

### 1. Etat de la situation financière consolidée

EUR		31/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIFS</b>	<i>Note</i>		
<b>Actifs non-courants</b>			
Ecarts d'acquisition	3	4,951,057	4,951,057
Droits d'utilisation d'actifs	4	11,902,767	10,505,511
Immobilisations incorporelles	5	2,594,599	3,705,743
Immobilisations corporelles	6	338,771,365	322,679,989
Actifs biologiques producteurs	7	438,088,818	478,856,665
Immeubles de placement	10	3,670,084	3,860,781
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	12	688,024	715,578
Avances à long terme		1,978,537	1,858,758
Actifs d'impôts différés	13	11,698,487	19,434,381
Autres actifs non-courants		2,699,565	1,823,792
		<b>817,043,303</b>	<b>848,392,255</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	16	128,671,570	114,505,857
Actifs biologiques courants	7	4,689,621	3,559,160
Créances commerciales	17	36,867,117	42,082,791
Autres créances	18	8,665,133	10,238,140
Actifs d'impôts exigibles	14	14,942,449	15,291,971
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	180,322,293	143,315,435
		<b>374,158,183</b>	<b>328,993,354</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>1,191,201,486</b>	<b>1,177,385,609</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

EUR		31/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
	<i>Note</i>		
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>			
Capital souscrit	20	24,779,510	24,779,510
Prime d'émission	20	501,847	501,847
Réserve légale	21	2,477,951	2,477,951
Réserves consolidées		444,942,847	380,183,421
Ecart de conversion		-117,053,765	-108,075,534
Résultat de la période		75,586,975	80,389,524
		<b>431,235,365</b>	<b>380,256,719</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	11	<b>377,808,668</b>	<b>356,654,107</b>
		<b>809,044,033</b>	<b>736,910,826</b>
<b>Passifs non-courants</b>			
Passifs d'impôts différés	13	14,322,563	16,941,426
Provisions non-courantes relatives aux avantages du personnel	22	47,578,049	51,008,374
Dettes financières à plus d'un an	23	47,637,647	125,924,853
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	4	11,087,025	10,977,779
Autres dettes	24	6,005,421	7,401,153
		<b>126,630,705</b>	<b>212,253,585</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes financières à moins d'un an	23	51,060,969	38,433,365
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	4	1,836,468	1,401,018
Dettes commerciales	24	53,844,413	44,968,591
Passifs d'impôts exigibles	14	56,820,337	48,328,464
Provisions		666,523	381,506
Autres dettes	24	91,298,038	94,708,254
		<b>255,526,748</b>	<b>228,221,198</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>1,191,201,486</b>	<b>1,177,385,609</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 2. Compte de résultat consolidé

EUR	Note	2022	2021
Produits des activités ordinaires	33	991,511,407	837,644,569
Production immobilisée		10,557,795	13,066,016
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		-4,795,074	830,651
Autres produits opérationnels		11,926,344	8,640,023
Matières premières et consommables utilisés	33	-343,091,740	-288,189,236
Autres charges externes	33	-110,398,857	-97,953,325
Frais de personnel	26	-172,621,305	-153,346,286
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	8	-95,876,217	-64,496,770
Autres charges opérationnelles	33	-27,875,215	-20,861,972
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>259,337,138</b>	<b>235,333,670</b>
Autres produits financiers	27	39,239,727	11,620,171
Plus-values sur cessions d'actifs		897,913	202,701
Moins-values sur cessions d'actifs		-2,315,202	-3,313,945
Charges financières	28	-56,548,682	-22,920,697
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>240,610,894</b>	<b>220,921,900</b>
Charge d'impôts sur le résultat	15	-71,319,742	-53,538,854
(Charge) / Produit d'impôts différés	15	-4,936,022	-840,121
<b>Résultat net de la période</b>		<b>164,355,130</b>	<b>166,542,925</b>
<b>Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>88,768,155</b>	<b>86,153,402</b>
<b>Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>75,586,975</b>	<b>80,389,523</b>
<b>Résultat net par action non dilué</b>	29	<b>5.34</b>	<b>5.68</b>
<b>Nombre d'actions Socfin</b>		<b>14,159,720</b>	<b>14,159,720</b>
Résultat net par action non dilué attribuable aux propriétaires de la société mère		5.34	5.68
Résultat net par action dilué attribuable aux propriétaires de la société mère		5.34	5.68

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

### 3. Etat du résultat étendu consolidé

EUR	Note	2022	2021
<b>Résultat net de la période</b>		<b>164,355,130</b>	<b>166,542,925</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>			
Pertes et gains actuariels	22	3,482,512	1,874,113
Impôts sur les pertes et gains actuariels		-617,857	-590,525
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu, avant impôts	12	-27,554	-36,378
Impôts sur la variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu		6,872	9,073
<b>Sous-total des éléments ne pouvant pas faire l'objet d'un reclassement en résultat</b>		<b>2,843,973</b>	<b>1,256,283</b>
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées		-9,379,794	26,809,123
<b>Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat</b>		<b>-9,379,794</b>	<b>26,809,123</b>
<b>Total des autres éléments du résultat étendu</b>		<b>-6,535,821</b>	<b>28,065,406</b>
<b>Résultat étendu</b>		<b>157,819,309</b>	<b>194,608,331</b>
<b>Résultat étendu attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>88,900,287</b>	<b>97,777,989</b>
<b>Résultat étendu attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>68,919,021</b>	<b>96,830,342</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

EUR	Note	31/12/2022	31/12/2021
<b>Activités opérationnelles</b>			
Résultat net après impôts attribuable aux propriétaires de la société mère		75,586,975	80,389,524
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		88,768,156	86,153,405
Juste valeur de la production agricole		-8,167,929	-6,709,158
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		-7,614,477	-1,658,242
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	8	95,876,218	64,496,769
Provisions et autres charges		7,312,366	-2,143,251
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		1,880,760	3,110,167
Charge d'impôts sur le résultat et impôts différés	15	76,255,766	54,378,976
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>329,897,835</b>	<b>278,018,190</b>
<b>Charge d'intérêts</b>	27, 28	<b>9,025,529</b>	<b>9,838,397</b>
<b>Impôts payés</b>	15	<b>-71,319,742</b>	<b>-53,538,854</b>
Variation de stocks		-8,881,196	-6,537,010
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		5,220,302	3,161,743
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		19,354,190	16,494,145
Variation des comptes de régularisation		-623,303	4,178,499
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>15,069,993</b>	<b>17,297,377</b>
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>282,673,615</b>	<b>251,615,110</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisitions / cessions d'immobilisations incorporelles		-670,619	-1,857,690
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs biologiques producteurs	6, 7	-76,862,221	-73,604,183
Cessions d'immobilisations corporelles		4,196,693	2,356,151
Acquisitions / cessions d'immobilisations financières		70,269	21,543
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>-73,265,878</b>	<b>-73,084,179</b>
<b>Activités de financement</b>			
Paiement pour acquisitions de filiales		-2,177,315	-1
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	30	-17,699,650	-1,415,972
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle	11	-66,091,730	-32,103,320
Produits des emprunts	23	7,030,288	91,818,266
Remboursements d'emprunts	23	-89,450,023	-144,874,371
Remboursements de dettes liées aux contrats de location	23	-2,035,612	-1,883,386
Intérêts payés	27, 28	-9,025,529	-9,838,397
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-179,449,571</b>	<b>-98,297,181</b>
Incidence des écarts de conversion		621,212	2,896,632
<b>Variation nette de trésorerie</b>		<b>30,579,378</b>	<b>83,130,382</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 <sup>er</sup> janvier	19	137,285,678	54,155,296
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	19	167,865,056	137,285,678
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>30,579,378</b>	<b>83,130,382</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 5. Tableau de variation des capitaux propres consolidé

EUR	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>24,779,510</b>	<b>501,847</b>	<b>2,477,951</b>	<b>-124,110,578</b>	<b>381,225,678</b>	<b>284,874,408</b>	<b>290,923,286</b>	<b>575,797,694</b>
Résultat de la période					80,389,523	80,389,523	86,153,402	166,542,925
Pertes et gains actuariels					690,396	690,396	593,192	1,283,588
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu					-16,199	-16,199	-11,106	-27,305
Ecart de conversion				15,766,622	0	15,766,622	11,042,501	26,809,123
Transfert entre réserves				268,422	-268,422	0	0	0
<b>Résultat étendu</b>				<b>16,035,044</b>	<b>80,795,298</b>	<b>96,830,342</b>	<b>97,777,989</b>	<b>194,608,331</b>
Dividendes (Note 30)					0	0	-28,671,383	-28,671,383
Acomptes sur dividendes (Note 30)					-1,415,972	-1,415,972	-3,431,937	-4,847,909
Autres variations					-32,058	-32,058	56,153	24,095
<b>Transactions avec les actionnaires</b>				<b>0</b>	<b>-1,448,030</b>	<b>-1,448,030</b>	<b>-32,047,167</b>	<b>-33,495,197</b>
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>24,779,510</b>	<b>501,847</b>	<b>2,477,951</b>	<b>-108,075,534</b>	<b>460,572,946</b>	<b>380,256,720</b>	<b>356,654,107</b>	<b>736,910,828</b>
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>24,779,510</b>	<b>501,847</b>	<b>2,477,951</b>	<b>-108,075,534</b>	<b>460,572,946</b>	<b>380,256,720</b>	<b>356,654,107</b>	<b>736,910,828</b>
Résultat de la période					75,586,975	75,586,975	88,768,155	164,355,130
Pertes et gains actuariels					1,608,012	1,608,012	1,256,643	2,864,655
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu					-12,301	-12,301	-8,381	-20,682
Ecart de conversion				-8,263,664	0	-8,263,664	-1,116,130	-9,379,794
Transfert entre réserves				708	-708	0	0	0
<b>Résultat étendu</b>				<b>-8,262,956</b>	<b>77,181,978</b>	<b>68,919,021</b>	<b>88,900,287</b>	<b>157,819,307</b>
Dividendes (Note 30)					-7,079,860	-7,079,860	-41,246,080	-48,325,940
Acomptes sur dividendes (Note 30)					-10,619,790	-10,619,790	-24,845,650	-35,465,440
Autres variations (Notes 2, 11)					-715,275	474,548	-1,653,996	-1,894,722
<b>Transactions avec les actionnaires</b>				<b>-715,275</b>	<b>-17,225,102</b>	<b>-17,940,376</b>	<b>-67,745,726</b>	<b>-85,686,102</b>
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>24,779,510</b>	<b>501,847</b>	<b>2,477,951</b>	<b>-117,053,765</b>	<b>520,529,822</b>	<b>431,235,365</b>	<b>377,808,668</b>	<b>809,044,033</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 6. Annexe aux états financiers consolidés

### Note 1. Généralités et méthodes comptables

#### 1.1. Généralités

Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé Socfin ("la Société") a été créée le 5 décembre 1959. Son objet social la qualifie comme soparfi depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 janvier 2011. Le siège social est établi 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

L'activité principale de la Société et de ses filiales ("Groupe") consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas en Afrique et en Asie du Sud-Est.

La Société est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le code ISIN LU0027967834 et est inscrite au registre de commerce sous le code B5937.

#### 1.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et les informations financières consolidées sont présentées en euro et sont arrondies à l'unité la plus proche, l'euro étant la devise fonctionnelle de la société-mère Socfin et de présentation du Groupe.

En date du 29 Mars 2023, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés.

En conformité avec la législation du Grand Duché de Luxembourg, les états financiers seront approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle. La version officielle des comptes est la version ESEF disponible avec l'outil OAM (Officially Appointed Mechanism).

#### ***Nouvelles normes IFRS et amendements publiées mais applicables après le 1<sup>er</sup> Janvier 2022:***

Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés, et ne prévoit pas d'adopter par anticipation les nouvelles normes, modifications et interprétations comptables.

- Le 18 mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 "Contrats d'assurance", qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance, cohérente et fondée sur des principes pour les contrats d'assurance. Selon IFRS 17, la performance de l'assurance doit être évaluée à sa valeur d'exécution actuelle et offre une méthode de mesure et de présentation plus uniforme pour tous les contrats d'assurance. IFRS 17 remplace IFRS 4 "Contrats d'assurance" et ses interprétations. Elle s'applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et son adoption anticipée est autorisée si IFRS 15 "Produits des contrats avec des clients" et IFRS 9 "Instruments financiers" ont été appliquées. Le 9 décembre 2021, l'IASB a publié des amendements à IFRS 17, visant à aider les préparateurs à éviter des non-concordances comptables temporaires entre les actifs financiers et les dettes relatives aux contrats d'assurance.

- Le 7 mai 2021, l'IASB a publié l'impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications d'IAS 12). Les modifications réduisent le champ d'application de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, énoncée dans les paragraphes 15 et 24 d'IAS 12, de telle façon qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, sont à l'origine de différences temporaires à la fois imposables et déductibles. Elles sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et s'appliquent rétrospectivement, une application anticipée étant permise.

- Le 12 février 2021, l'IASB a publié les amendements à l'IAS 1, l'Énoncé de pratique 2 sur les IFRS "Porter des jugements sur l'importance relative" et l'IAS 8. Les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers, à clarifier davantage l'évaluation de l'importance relative des méthodes comptables, et d'aider les entités à distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. Elles s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et s'appliquent prospectivement, avec une application anticipée permise.

***Nouvelles normes IFRS, amendements et interprétations qui n'ont pas encore été homologués par l'Union européenne:***

- Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié les modifications d'IAS 1 "Présentation des états financiers" sur le classement des passifs en tant que passifs courants et non courants afin d'établir une approche plus générale à l'égard du classement des passifs selon IAS 1, fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de clôture. Les modifications comprennent la clarification des exigences de classement des dettes qu'une société pourrait régler en les convertissant en capitaux propres. Le 15 juillet 2020, l'IASB a reporté la date d'entrée en vigueur des modifications. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié un exposé-sondage " passifs non courants assortis de covenants" afin d'apporter des éclaircissements au sujet de l'incidence des conditions, auxquelles une entité doit se conformer dans les 12 mois qui suivent la date de clôture, sur le classement d'un passif. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

- Le 22 septembre 2022, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié un exposé-sondage "obligation locative découlant d'une cession-bail" (modifications d'IFRS 16) pour préciser la méthode que doit employer le vendeur-preneur pour l'évaluation ultérieure des opérations de cession-bail qui répondent aux exigences dans IFRS 15 pour être comptabilisées comme des ventes. L'amendement ne modifie pas la comptabilisation des obligations locatives non liées à une cession-bail. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, une application anticipée est permise. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

### 1.3. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euros.

Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception notamment des actifs suivants :

- la production agricole (actifs courants) (IAS 2, IAS 41), les instruments dérivés ainsi que les titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu sont comptabilisés à leur juste valeur ;
- les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (IFRS 3) sont évaluées initialement à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les principes et les règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe. Les états financiers consolidés sont préparés pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2022 et sont présentés avant affectation du résultat de la maison mère proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Groupe a adopté les amendements suivants, sans incidence significative sur ses états financiers consolidés:

- Amendements à IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" - référence au cadre conceptuel pour l'information financière: les amendements stipulent que, dans le cas des transactions et des autres événements entrant dans le champ d'application d'IAS 37 ou d'IFRIC 21, l'acquéreur doit suivre IAS 37 ou IFRIC 21 (plutôt que le cadre conceptuel) pour identifier les passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

- Amendements à IAS 16 "Immobilisations corporelles": les amendements interdisent de déduire du coût d'une immobilisation corporelle les produits de la vente de biens fabriqués pendant que cette immobilisation est amenée à l'endroit nécessaire et mise dans l'état nécessaire pour pouvoir fonctionner de la façon prévue par la direction. Les entités doivent plutôt comptabiliser les produits de la vente et le coût de production de ces biens en résultat net.

- Amendements à IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" – coûts d'exécution d'un contrat: les amendements précisent quels coûts d'exécution d'un contrat peuvent être considérés lors de l'évaluation d'un contrat déficitaire.

- Modifications mineures dans le cadre des améliorations annuelles des normes IFRS - Cycle 2018-2020 : ces amendements concernent IFRS 1, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 41:

- IFRS 1 (1<sup>ère</sup> application): la modification permet à une filiale qui applique le paragraphe D16a) d'IFRS 1 d'évaluer les écarts de conversion cumulés en utilisant les montants présentés par sa société mère, en fonction de la date de transition aux normes IFRS de cette dernière.
- IFRS 16 "Contrats de location" consistant à retirer, de l'exemple illustratif 13 accompagnant IFRS 16, toute mention du remboursement des améliorations locatives par le bailleur afin de dissiper toute confusion au sujet du traitement des avantages incitatifs qui pourrait découler de cet exemple
- IFRS 9 : cet amendement clarifie quels frais doivent être pris en compte par une entité lors de l'exécution du test de 10 pour cent du paragraphe B3.3.6 d'IFRS 9 pour déterminer si un passif financier doit être décomptabilisé.
- IAS 41 "Agriculture" consistant à retirer l'exigence d'exclure les flux de trésorerie destinés à financer les impôts aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques à l'aide d'une technique d'actualisation. La modification vient harmoniser la norme aux dispositions d'IFRS 13.

#### 1.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère Socfin ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("filiales") et ceux des entreprises où Socfin exerce une influence notable ("entreprises associées"), dont l'ensemble constitue le "Groupe".

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2022 clôturent leurs comptes le 31 décembre.

##### *Filiales*

Conformément à la norme IFRS 10, un investisseur détient le contrôle si trois conditions sont remplies :

- 1) il détient le pouvoir sur l'entité ;
- 2) il a droit ou est exposé aux rendements variables ;
- 3) il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur les rendements.

Actuellement le Groupe détient la majorité des droits de vote dans les entités.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le résultat des filiales et chaque élément du compte de résultat étendu est réparti entre la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle, même si cela résulte en une balance des participations ne donnant pas le contrôle déficitaire.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

En cas de perte de contrôle du Groupe envers une filiale, le Groupe décomptabilise les actifs relatifs (y compris l'écart d'acquisition), les passifs, la part des participations ne donnant pas le contrôle ainsi que les autres composants des capitaux propres, le gain ou la perte résiduelle étant comptabilisé au compte de résultat. Le cas échéant, l'investissement résiduel est comptabilisé à la juste valeur.

La liste des filiales du Groupe est présentée en Note 2.

### **1.5. Changements de méthodes comptables, erreurs et changements d'estimations**

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

### **1.6. Regroupements d'entreprises**

La norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêts dans les filiales après obtention du contrôle.

Cette norme permet, lors de chaque regroupement, d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif complet (correspondant aux intérêts majoritaires et minoritaires) ou bien d'un écart d'acquisition positif partiel (basé sur le pourcentage d'intérêts acquis).

Les variations d'intérêts dans une filiale n'entraînant pas la perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions de capitaux propres.

### **1.7. Ecart d'acquisition (Goodwill)**

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entreprise associée, le montant résiduel de l'écart d'acquisition attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

### **1.8. Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses**

Le profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée sur le coût d'acquisition à la date d'acquisition.

Dans la mesure où un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses subsiste après examen et ré-estimation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée, il est directement comptabilisé en produit dans le compte de résultat.

### **1.9. Conversion des devises étrangères**

Dans les états financiers de Socfin et de chaque filiale ou entreprise associée, les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la devise de référence de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les profits et

pertes provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés dont la comptabilité est tenue dans une autre devise que l'euro, sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis en euro au cours de change moyen de l'année. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et cumulées en capitaux propres au poste "Ecart de conversion". En cas de cession, les écarts de conversion relatifs à la société concernée sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice durant lequel la cession a eu lieu.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés :

1 euro est égal à :	Taux de clôture		Taux moyen	
	31/12/2022	31/12/2021	2022	2021
Euro	1.000	1.000	1.000	1.000
Franc CFA	655.957	655.957	655.957	655.957
Cedi ghanéen	9.1472	6.8025	8.4184	6.8705
Roupie indonésienne	16,713	16,161	15,648	16,938
Naira Nigérian	478.92	467.50	445.11	471.97
Dobra de São Tomé	24.50	24.50	24.50	24.50
Franc congolais	2,151	2,265	2,103	2,351
Dollar américain	1.0666	1.1326	1.0479	1.1809

#### 1.10. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluation. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	3 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Concessions	Durée de la concession

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

#### 1.11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité pour chaque composant significatif de l'immobilisation en question. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	20 à 50 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Mobilier, matériel roulant et autres	3 à 20 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

### 1.12. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers (terrains et bâtiments ou partie de bâtiments) détenus pour en retirer des loyers et/ou pour en valoriser le capital.

Les immeubles de placement sont inscrits pour leur coût, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. La durée d'amortissement des immeubles de placement est fixée à 50 ans.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

### 1.13. Actifs biologiques

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Afrique et en Asie du Sud-Est. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS 16 "Immobilisations corporelles".

La production agricole au moment de la récolte notamment pour les régimes de palme, l'huile de palme et le caoutchouc est évaluée selon les principes définis par IAS 41 "Agriculture".

#### *Actifs biologiques producteurs*

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Actifs biologiques producteurs - Palmier	20 à 26 ans
Actifs biologiques producteurs - Hévéa	20 à 33 ans

La date de départ des amortissements est la date de transfert d'actifs biologiques en production (maturité). Ce transfert a lieu au cours de la troisième année après le planting des palmiers à huile en Asie, au cours de la quatrième année après le planting des palmiers à huile en Afrique et au cours de la septième année après le planting des hévéas. Pour chaque entité, la durée d'exploitation peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

### ***Production agricole***

La production agricole est évaluée au moment de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Il n'existe pas de données observables pour la production agricole (les régimes de palme, le latex). La Banque Mondiale publie des prévisions de prix pour le caoutchouc sec (produit fini). Ces prévisions se basent sur le grade RSS3 (feuille fumée) qui n'est pas produit par le Groupe. Enfin, et a fortiori, il n'existe pas de données prospectives observables relatives à la production agricole du Groupe. Le prix d'un produit standard sur un marché mondial n'est pas suffisamment représentatif de la réalité économique dans laquelle les différentes entités du Groupe interviennent. Ce prix ne peut être retenu comme référence pour l'évaluation.

Par conséquent, chaque entité détermine la juste valeur de la production agricole en fonction des prix de marché réellement obtenus là où elle est intervenue au cours du dernier exercice.

Le Groupe évalue la production agricole sur pied (huile dans le fruit des palmiers et latex à l'intérieur de l'arbre) comme des actifs biologiques, conformément aux principes de la norme IAS 41. Cette production sur pied est évaluée à la juste valeur au moment de la récolte. Tout gain et perte résultant de changements dans la juste valeur est comptabilisé au compte de résultat de la période.

### **1.14. Contrats de location**

Le Groupe détermine à la signature du contrat si le contrat est, ou contient, un contrat de location, c'est-à-dire si le contrat transfère le droit d'utilisation de l'actif sur une période donnée, en échange d'une contrepartie.

Le Groupe applique une approche unique lors de la reconnaissance et de l'évaluation des contrats locatifs, à l'exception des contrats de location de courte durée et des contrats de faible valeur (correspondant principalement à de l'équipement informatique), pour lesquels les paiements associés sont reconnus en charges au compte de résultat. Le Groupe comptabilise une dette locative relative au paiement des charges locatives, ainsi que des droits d'utilisation correspondant au droit d'utilisation des actifs sous-jacents.

Le Groupe loue des bureaux et des terrains agricoles sur des durées allant de 1 à 99 ans ainsi que du matériel roulant et des équipements sur des durées allant de 1 mois jusqu'à 5 ans.

Les contrats de location du Groupe sont des contrats standards ne comportant pas de composantes complémentaires à caractère non locatif sauf pour certains contrats de location de véhicules qui comportent un service de maintenance. Le Groupe a opté pour la mesure de simplification permettant de ne pas séparer la composante location de la composante à caractère non locatif pour ces contrats.

Les actifs et passifs liés aux contrats de location sont initialement mesurés à la valeur actualisée des paiements fixes incluant les paiements fixes en substance diminuée des avantages reçus du bailleur. Les paiements à faire dans le cadre de renouvellements de certaines périodes de location ont été aussi inclus dans la valorisation de la dette de location. A cet effet, la direction prend en compte tous les faits et circonstances qui peuvent créer une incitation à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation anticipée. La dette locative est réévaluée s'il y a un changement dans la durée de location, dans le montant de la charge locative ou dans l'évaluation de l'option d'achat de l'actif.

Le taux d'intérêt implicite n'étant pas connu pour tous les contrats du Groupe, le taux d'emprunt marginal a été utilisé pour l'actualisation des paiements de location. Le taux d'emprunt marginal est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour la détermination du taux d'emprunt marginal, le Groupe :

- quand ceci est possible, utilise le financement le plus récent reçu par l'entité locataire comme point de départ ajusté pour refléter le changement des conditions de financement depuis que ce dernier a été reçu ;
- utilise une approche cumulative qui commence avec un taux sans risque ajusté pour le risque de crédit pour les locations des entités n'ayant pas de financement externe récent ;
- procède à des ajustements spécifiques aux contrats de location (tels que le terme, pays, devise et garanties).

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe varient entre 1.75% et 19.9%.

Les paiements liés aux contrats de location sont alloués entre remboursement du principal de la dette de location et charge d'intérêt. La charge d'intérêt est constatée dans le compte de résultat de la période sur la durée du contrat. Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Le Groupe applique IAS 36 pour déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et il comptabilise toute perte de valeur de la manière décrite à la Note 9 relative aux dépréciations d'actifs.

### 1.15. Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles y inclus ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte ou de la réduction de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et la valeur d'utilité.

La juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits dans le compte de résultat.

Une perte de valeur enregistrée sur un écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'une reprise ultérieure.

### 1.16. Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables.

Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des

activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La dépréciation ou la perte sur stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

Comme expliqué à la Note 1.13. Actifs biologiques, la production agricole est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### **1.17. Créances commerciales**

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale et ne portent pas d'intérêt. Le Groupe applique une approche simplifiée et enregistre une provision pour pertes attendues sur la durée de vie des créances. Cette provision pour pertes est un montant que le Groupe considère comme une estimation fiable sur l'incapacité de ses clients à effectuer les paiements requis (voir Note 34).

#### **1.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de 3 mois, ainsi que les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

#### **1.19. Instruments financiers**

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

##### ***Instruments financiers dérivés***

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture.

Le traitement comptable dépend de la qualification de l'instrument concerné :

##### ***- Instruments de couverture :***

Le Groupe désigne certains instruments de couverture, notamment des dérivés au titre du risque de change et au titre du risque de taux d'intérêt, comme couvertures de flux de trésorerie. Les couvertures pour le risque de change lié aux engagements fermes sont comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie.

Au moment de la création de la relation de couverture, l'entité prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture. Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe indique si l'instrument de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et qui remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu et cumulée dans la réserve au titre de la couverture des flux de trésorerie. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat net, dans les autres profits et pertes.

Les montants comptabilisés précédemment dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés dans les capitaux propres sont reclassés en résultat net dans les périodes où l'élément couvert influe sur le résultat net, au même poste que celui de l'élément couvert comptabilisé. Toutefois, si une transaction prévue couverte entraîne la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les profits et pertes qui ont précédemment

été comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés en capitaux propres sont sortis des capitaux propres pour être pris en compte dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif non financier.

Pour les exercices 2021 et 2022, le Groupe n'a pas eu recours à des instruments de couverture.

- *Autres instruments* :

Les changements de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne remplissent pas les conditions pour une comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils surviennent.

Pour couvrir son exposition liée au risque de change, et pour les exercices 2021 et 2022, le Groupe utilise des contrats de change à terme.

### ***Prêts et emprunts***

Les avances à long terme et les autres créances portant des intérêts sont enregistrés pour les montants donnés, nets des coûts directs d'émission. Les produits financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où ils ne sont pas reçus dans l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le modèle économique du Groupe pour la gestion des actifs financiers fait référence à la manière dont il gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle d'entreprise détermine si les flux de trésorerie résulteront de la collecte des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont détenus dans un modèle économique avec l'objectif de détenir des actifs financiers afin de collecter des flux de trésorerie contractuels. Les avances à long terme et les autres créances sont détenues dans le seul but de collecter le montant du principal et des intérêts. A ce titre, elles sont en conformité avec le modèle "Solely Payments of Principal and Interest" (SPPI). Elles sont enregistrées selon la méthode du coût amorti.

Le Groupe applique la simplification liée à un faible risque de crédit : à chaque date de clôture, le Groupe évalue si l'instrument de dette présente un risque de crédit faible, en utilisant toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles sans coût ou effort excessif. Lors de cette évaluation, le groupe réévalue la notation interne de l'instrument de dette. En outre, le groupe considère qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit lorsque les paiements contractuels sont en retard de plus de 30 jours.

Les emprunts et les autres dettes portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission. Les charges financières sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement et sont ajoutées à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas réglées dans l'exercice au cours duquel elles surviennent.

La valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur dans le cas d'instruments financiers tels que les emprunts et dettes auprès d'établissements financiers à court terme.

L'évaluation à la juste valeur des emprunts et des dettes auprès d'établissements financiers, autres qu'à court terme, dépend à la fois des spécificités des emprunts et des conditions actuelles de marché. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêts ré-estimés prévalant à la date de clôture sur la durée résiduelle de remboursement des emprunts (voir Note 25).

Le Groupe s'est basé sur l'évolution du taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne ajusté du risque spécifique inhérent à chaque instrument financier, comme indice de référence raisonnable pour estimer la juste valeur de ces emprunts (voir Note 25).

### ***Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (instruments de capitaux propres)***

Lors de la comptabilisation initiale, le groupe peut choisir de classer irrévocablement ses participations en tant qu'instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsqu'elles répondent à la définition des capitaux propres selon l'IAS 32 Instruments financiers : Présentation et ne sont pas détenus à des fins de transaction. La classification est déterminée instrument par instrument.

Les gains et les pertes sur ces actifs financiers ne sont jamais recyclés dans le compte de résultat. Les dividendes sont comptabilisés en tant qu'autres produits dans le compte de résultat lorsque le droit au paiement a été établi, sauf lorsque le Groupe bénéficie de ces produits en tant que recouvrement d'une partie du coût de l'actif financier, auquel cas ces gains sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne font pas l'objet d'un test de dépréciation.

Le groupe a choisi de classer irrévocablement ses investissements en actions non cotées dans cette catégorie.

### ***Autres actifs et passifs financiers***

Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers est estimée proche de la valeur comptable.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale au coût amorti diminuée des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique "Autres charges/produits opérationnels". Le Groupe a établi une matrice de provisions basée sur ses expériences historiques de pertes de crédit, ajustées des facteurs prospectifs spécifiques aux débiteurs et à l'environnement économique. La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats. Le Conseil d'Administration de chaque filiale évalue les créances de manière individuelle. Les corrections de valeur sont déterminées en tenant compte de la réalité économique locale de chaque pays. Elles sont revues lors de la réception de nouveaux événements et au minimum annuellement.

#### **1.20. Provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties affectées.

#### **1.21. Engagements de retraite**

##### ***Plans à cotisations définies***

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse à des sociétés d'assurances externes, pour certaines catégories de travailleurs salariés, des cotisations dont les montants sont définis. Les versements effectués dans le cadre de ces régimes de retraite sont comptabilisés en compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

Comme ces régimes ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe, ils ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

##### ***Plans à prestations définies***

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés, des ressources complémentaires en contrepartie des services qu'ils ont rendus durant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé par des actuaires indépendants à la clôture de chaque exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les taux d'actualisation applicables pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi doivent être déterminés par référence aux taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité adaptés au calendrier estimé de versement des prestations à la date de clôture.

Le Groupe a décidé de calculer les taux d'actualisation en se référant aux obligations de sociétés de haute qualité correspondant aux échéances des avantages du personnel dans les pays concernés. Dans les pays où il n'existe pas de marché large pour ce type d'obligations, le Groupe se réfère aux taux de rendement (à la fin de la période de présentation de l'information financière) du marché des obligations d'État. La monnaie et la durée de ces obligations de sociétés ou de ces obligations d'État doivent correspondre à la monnaie et à la durée estimée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Le coût des engagements correspondants est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un calcul des valeurs actualisées à la date de clôture conformément aux principes d'IAS 19 "Avantages du personnel".

Toutes les variations du montant des engagements de pension à prestations définies sont comptabilisées dès qu'elles surviennent.

Les réévaluations des engagements de pension à prestations définies dont notamment les gains et pertes actuariels doivent être immédiatement comptabilisées en "Autres éléments du résultat étendu".

Les coûts des services rendus pendant la période, les coûts des services passés (modification d'un régime) et les intérêts nets sont comptabilisés immédiatement en charge.

Le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière correspond à la valeur actualisée des engagements de pension des régimes à prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels et diminuée de la juste valeur des actifs du plan.

## 1.22. Comptabilisation des produits

Les revenus du Groupe découlent de l'obligation de performance consistant dans le transfert de contrôle de produits dans le cadre d'arrangements. Selon ces arrangements, le transfert du contrôle et l'accomplissement de l'obligation de performance se produisent en même temps.

Le point de prise de contrôle de l'actif par le client dépend du moment où les marchandises sont mises à la disposition du transporteur ou lorsque l'acheteur prend possession des marchandises, en fonction des conditions de livraison. En ce qui concerne les activités du Groupe, les critères de comptabilisation des produits sont généralement remplis :

- (a) pour les ventes à l'exportation, au moment du transfert de propriété selon les incoterms du contrat;
- (b) pour les ventes locales, en fonction des conditions de livraison, soit au moment où les produits quittent ses locaux, soit lorsque le client prend possession des marchandises.

Il s'agit du moment où le Groupe a rempli ses obligations de performance.

Les revenus sont évalués au prix de transaction de la contrepartie reçue ou à recevoir, montant défini selon les termes de l'arrangement conclu avec l'acheteur.

Le prix de vente est déterminé au prix du marché et dans quelques cas, le prix de vente est déterminé contractuellement à titre provisoire, sur la base d'une estimation fiable du prix de vente. Dans ce dernier cas, des ajustements de prix peuvent ensuite intervenir en fonction des mouvements entre le prix de référence et le prix final, tel que reconnu.

Le Groupe considère qu'il agit en tant que principal dans ses différentes activités, étant donné qu'il contrôle les biens vendus avant de les transférer à ses clients.

Au 31 décembre 2022, les produits provenant du principal client du Groupe représentent environ 96.2 millions d'euros (2021: 81.9 millions d'euros) du total des produits du Groupe.

### 1.23. Impôts

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles ou récupérables sur le bénéfice ou la perte d'un exercice.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les taux d'impôts dont l'application est prévue lors du renversement des différences temporelles, tels qu'adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un écart d'acquisition ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas acquis via un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et entreprises associées, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

L'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat sauf s'il concerne des éléments qui ont été directement comptabilisés, soit dans les capitaux propres, soit dans les autres éléments du résultat étendu.

### 1.24. Information sectorielle

IFRS 8 "Secteurs opérationnels" requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur base du reporting interne analysé par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue d'évaluer les performances et de prendre des décisions en matière de ressources à affecter aux secteurs.

L'identification de ces secteurs opérationnels découle de l'information analysée par la Direction qui est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques et sur l'analyse des comptes sociaux individuels au coût historique.

### 1.25. Recours à des estimations

Pour l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS, la Direction du Groupe a dû retenir des hypothèses basées sur ses meilleures estimations qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe pourraient différer des estimations actuelles. Les méthodes comptables sensibles, au titre desquelles le Groupe a eu recours à des estimations, concernent principalement l'application des normes IAS 19 (Note 22), IAS 41 / IAS 2 (Notes 7 et 16), IAS 16 (Note 6), IAS 36 (Notes 8 et 9), IFRS 9 (Note 25) et IFRS 16 (Note 4).

En l'absence de données observables au sens de la norme IFRS 13, le Groupe a recours à l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la juste valeur de la production agricole basé sur les coûts et conditions de production et de vente locales (voir Note 1.13).

Cette méthode est par nature plus volatile que l'évaluation au coût historique.

### 1.26 Impact du changement climatique

Le Groupe tient compte de l'impact potentiel du changement climatique, qui peut affecter positivement ou négativement les actifs biologiques du Groupe et donc la performance financière du Groupe, la répartition des précipitations et de l'ensoleillement étant des facteurs importants.

Le Groupe prend en compte également certains événements climatiques tels que des épisodes venteux violents ou des incendies dans l'évaluation des actifs biologiques. Toutefois, compte tenu de l'état actuel des connaissances, il est difficile de faire la distinction entre les effets des variations climatiques naturelles et les effets climatiques d'origine anthropique.

Les impacts du changement climatique sur les états financiers du groupe à la fin de l'année 2022 demeurent incertains. Le conseil d'administration a considéré divers documents dans son évaluation de l'impact, tels que les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui n'établissent pas de lien entre le changement climatique et un impact négatif sur les plantations de palmiers à huile.

Le conseil d'administration continuera à suivre les impacts potentiels du changement climatique dans ses jugements, et intégrera tout nouvel impact potentiel s'il est susceptible d'entraîner un changement significatif dans les états financiers du groupe.

### 1.27 Conflit Russie - Ukraine

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne) ont imposé des sanctions à l'encontre de certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. Des annonces de sanctions supplémentaires potentielles ont été faites à la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022.

En raison de ces tensions géopolitiques, une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des titres et des devises a été observée en 2022, ainsi qu'une dépréciation importante du rouble par rapport au dollar américain et à l'euro.

Bien que ni les performances, ni la continuité de l'exploitation, ni les opérations de la société, n'aient été significativement affectées par ce qui précède en 2022, le Conseil d'administration continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats de la société.

## Note 2. Filiales et entreprises associées

	% d'intérêt du Groupe	% de contrôle du groupe	Méthode de consolidation (*)	% d'intérêt du Groupe	% de contrôle du groupe	Méthode de consolidation (*)
	2022	2022	2022	2021	2021	2021
<b>AFRIQUE</b>						
<b>Hévéa et Palmier</b>						
SOGB S.A.	41.17	73.16	IG	41.09	73.16	IG
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG" LTD	64.64	100.00	IG	64.51	100.00	IG
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	42.90	66.38	IG	42.08	65.23	IG
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A.	44.63	69.05	IG	44.55	69.05	IG
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A.	43.60	67.46	IG	43.52	67.46	IG
<b>Hévéa</b>						
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"	64.64	100.00	IG	64.51	100.00	IG
SALALA RUBBER CORPORATION "SRC"	64.64	100.00	IG	64.51	100.00	IG
SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC" S.A.	39.39	70.01	IG	39.32	70.01	IG
<b>Palmier</b>						
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC" LTD	60.11	93.00	IG	60.00	93.00	IG
SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE "SPFS" S.A.	43.60	100.00	IG	43.52	100.00	IG
AGRIPALMA LDA	56.88	88.00	IG	56.77	88.00	IG
BRABANTA S.A.	64.64	100.00	IG	64.58	100.00	IG
<b>Autres activités</b>						
BEREBY-FINANCES "BEFIN" S.A.	56.27	87.06	IG	56.16	87.06	IG
CAMSEEDS S.A.	43.70	100.00	IG	43.62	100.00	IG
SOGESCOL CAMEROUN "SOGESCOL CAM" S.A.R.L.	61.44	100.00	IG	61.30	100.00	IG
<b>ASIE</b>						
<b>Hévéa et Palmier</b>						
PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"	52.43	90.00	IG	52.28	90.00	IG
<b>Hévéa</b>						
SETHIKULA CO LTD	58.25	100.00	IG	58.09	100.00	IG
SOCFIN-KCD CO LTD	58.25	100.00	IG	58.09	100.00	IG
VARANASI CO LTD	58.25	100.00	IG	58.09	100.00	IG
COVIPHAMA CO LTD	58.25	100.00	IG	58.09	100.00	IG
<b>EUROPE</b>						
<b>Autres activités</b>						
CENTRAGES S.A.	61.44	100.00	IG	61.30	100.00	IG
IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A.	61.44	100.00	IG	61.30	100.00	IG
INDUSERVICES S.A.	74.78	100.00	IG	74.68	100.00	IG
INDUSERVICES FR S.A.	61.44	100.00	IG	61.30	100.00	IG
MANAGEMENT ASSOCIATES S.A.	60.72	80.00	IG	62.91	90.00	IG
PLANTATION NORD-SUMATRA LTD "PNS Ltd" S.A.	58.25	100.00	IG	58.09	100.00	IG
SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE "SAFA" S.A.S.	64.64	100.00	IG	64.51	100.00	IG
SOCFINAF S.A.	64.64	64.64	IG	64.51	64.51	IG
SOCFINASIA S.A.	58.25	58.25	IG	58.09	58.09	IG
SOCFINCO S.A.	61.44	100.00	IG	61.30	100.00	IG
SOCFINCO FR S.A.	61.44	100.00	IG	61.30	100.00	IG
SOCFINDE S.A.	59.48	99.92	IG	59.33	99.92	IG
SODIMEX S.A.	-	-	NC	61.30	100.00	IG
SODIMEX FR S.A.	61.44	100.00	IG	61.30	100.00	IG
SOGESCOL FR S.A.	61.44	100.00	IG	61.30	100.00	IG
STP INVEST S.A.	64.64	100.00	IG	64.51	100.00	IG
TERRASIA S.A.	68.27	100.00	IG	68.15	100.00	IG

(\*) Méthode de consolidation : IG : Intégration Globale - NC : Non Consolidée

Autres sociétés non consolidées en raison de leur faible matérialité: Socficom et Soggai.

### Liste des filiales

- \* AGRIPALMA LDA est une société implantée sur l'île de São Tomé et Príncipe spécialisée dans la production d'huile de palme.
- \* BEREBY-FINANCES "BEFIN" S.A. est une société holding de droit ivoirien détenant les sociétés de droit ivoirien SOGB S.A. et SCC.
- \* BRABANTA S.A. est une société de droit congolais spécialisée dans la production d'huile de palme.
- \* CAMSEEDS S.A. est une société de droit camerounais spécialisé dans la recherche, le développement et la production de semences (palmier).
- \* CENTRAGES S.A. est une société de droit belge prestataire de services administratifs et comptables et propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles
- \* COVIPHAMA Co LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- \* IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A. est une société de droit belge propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- \* INDUSERVICES S.A. est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance.
- \* INDUSERVICES FR S.A. est une société de droit suisse dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance. En outre, elle assure à l'ensemble des sociétés du Groupe l'accès à la plateforme informatique commune.
- \* LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC" est une société de droit libérien spécialisée dans la production de caoutchouc.
- \* MANAGEMENT ASSOCIATES S.A. est une société de droit luxembourgeois active dans le transport.
- \* OKOMU OIL PALM COMPANY PLC est une société de droit nigérian spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- \* PLANTATION NORD-SUMATRA LTD "PNS Ltd" S.A. est une société de participation financière établie à Luxembourg, détenant les participations dans PT Socfindo et dans Coviphama Co.
- \* PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG" LTD est une société de droit ghanéen spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- \* PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO" est une société de droit indonésien active dans la production d'huile de palme et de caoutchouc.
- \* SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A. est une société de droit camerounais active dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.
- \* SALALA RUBBER CORPORATION "SRC" est une société de droit libérien spécialisée dans l'exploitation d'une plantation d'hévéas.
- \* SETHIKULA CO LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession de terrains agricoles.
- \* SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A. est active au Cameroun dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.

- \* SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC" LTD est une société implantée en Sierra Leone spécialisée dans la production d'huile de palme.
- \* SOCFIN CONSULTANT SERVICES "SOCFINCO" S.A. est une société établie en Belgique prestataire de services d'assistance technique, agronomique et financière.
- \* SOCFIN-KCD CO LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- \* SOCFINAF S.A. est une société holding de droit luxembourgeois dont l'activité est axée principalement sur la gestion de participations actives dans des plantations situées en Afrique.
- \* SOCFINASIA S.A. est une société holding de droit luxembourgeois dont l'activité est axée principalement sur la gestion de participations actives dans des plantations situées en Asie du Sud-Est.
- \* SOCFINCO FR S.A. est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles.
- \* SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE "SAFA" est une société de droit français détenant une participation dans une plantation au Cameroun, Safacam S.A.
- \* SOCFINDE S.A. est une société holding de financement de droit luxembourgeois.
- \* SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE "SPFS" S.A. est active au Cameroun dans la production, la transformation et la commercialisation de l'huile de palme.
- \* SODIMEX S.A. est une société de droit belge active dans le domaine de l'achat et la vente de matériel destiné aux plantations.
- \* SODIMEX FR S.A. est une société de droit suisse active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.
- \* SOGB S.A. est une société de droit ivoirien spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- \* SOGESCOL FR S.A. est une société suisse active dans le commerce de produits tropicaux.
- \* SOGESCOL CAMEROUN "SOGESCOL CAM" S.A R.L. est une société de droit camerounais active dans le commerce de l'huile de palme au Cameroun.
- \* STP INVEST S.A. est une société de droit belge détenant une participation dans Agripalma LDA.
- \* SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC" est une société de droit ivoirien qui a comme activité le traitement et la commercialisation de caoutchouc.
- \* TERRASIA S.A est une société de droit luxembourgeois propriétaire de bureaux.
- \* VARANASI Co LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession de terrains agricoles.

### Note 3. Ecarts d'acquisition

EUR	2022	2021
<i>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier</i>	<b>16,297,341</b>	<b>16,297,341</b>
<i>Valeur d'acquisition au 31 décembre</i>	<b>16,297,341</b>	<b>16,297,341</b>
<i>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier</i>	<b>-11,346,284</b>	<b>-11,346,284</b>
<i>Réductions de valeur au 31 décembre</i>	<b>-11,346,284</b>	<b>-11,346,284</b>
<i>Valeur nette comptable au 31 décembre</i>	<b>4,951,057</b>	<b>4,951,057</b>

L'écart d'acquisition résulte de la première consolidation des filiales.

Le test de dépréciation sur l'écart d'acquisition est présenté en note 9.

### Note 4. Contrats de location

Droits d'utilisation d'actifs:

EUR	Mobilier, matériel roulant et autres	Immeubles	Terrains et concessions agricoles	TOTAL
<i>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2021</i>	<b>7,363,351</b>	<b>4,178,930</b>	<b>8,294,510</b>	<b>19,836,791</b>
Entrées	1,018,008	244,690	197,754	1,460,452
Sorties	0	0	0	0
Transfert	0	0	0	0
Ecarts de conversion	8,302	23,118	206,363	237,783
<i>Valeur brute au 31 décembre 2021</i>	<b>8,389,661</b>	<b>4,446,738</b>	<b>8,698,627</b>	<b>21,535,026</b>
<i>Valeur brute au 31 décembre 2021</i>	<b>-4,694,101</b>	<b>-1,654,033</b>	<b>-2,521,649</b>	<b>-8,869,783</b>
Amortissements	-1,500,098	-286,073	-244,045	-2,030,216
Reprises d'amortissements	0	0	0	0
Ecarts de conversion	-8,124	-50,087	-71,306	-129,517
<i>Amortissements au 31 décembre 2021</i>	<b>-6,202,323</b>	<b>-1,990,193</b>	<b>-2,837,000</b>	<b>-11,029,516</b>
<i>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</i>	<b>2,187,338</b>	<b>2,456,545</b>	<b>5,861,627</b>	<b>10,505,510</b>
<i>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2022</i>	<b>8,389,661</b>	<b>4,446,738</b>	<b>8,698,627</b>	<b>21,535,026</b>
Entrées	2,517,377	0	58,191	2,575,568
Sorties	0	-136,602	0	-136,602
Transfert	0	0	1,171,888	1,171,888
Ecarts de conversion	-32,383	18,542	-4,169	-18,010
<i>Valeur brute au 31 décembre 2022</i>	<b>10,874,655</b>	<b>4,328,678</b>	<b>9,924,537</b>	<b>25,127,870</b>
<i>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2022</i>	<b>-6,202,323</b>	<b>-1,990,193</b>	<b>-2,837,000</b>	<b>-11,029,516</b>
Amortissements	-1,673,697	-300,913	-271,888	-2,246,498
Reprises d'amortissements	0	40,980	0	40,980
Transfert	0	0	-14,218	-14,218
Ecarts de conversion	40,887	-7,572	-9,167	24,148
<i>Amortissements au 31 décembre 2022</i>	<b>-7,835,133</b>	<b>-2,257,698</b>	<b>-3,132,273</b>	<b>-13,225,104</b>
<i>Valeur nette comptable au 31 décembre 2022</i>	<b>3,039,522</b>	<b>2,070,980</b>	<b>6,792,264</b>	<b>11,902,766</b>

## Dettes liées aux contrats de location:

EUR	31/12/2022	31/12/2021
Dettes à plus d'un an	11,087,025	10,977,779
Dettes à moins d'un an	1,836,468	1,401,018
<b>TOTAL</b>	<b>12,923,493</b>	<b>12,378,797</b>

Les montants constatés dans le compte de résultat en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

EUR	2022	2021
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	2,246,498	2,030,216
Charges liées aux contrats de location de courte durée et des actifs à faible valeur	1,735,913	2,198,658
Charge d'intérêt (incluse dans les charges financières)	1,147,359	1,062,744
<b>TOTAL</b>	<b>5,129,770</b>	<b>5,291,618</b>

Les informations liées aux contrats de location où le Groupe est bailleur sont fournies à la note 10.

## Concessions de terrains agricoles

Le Groupe n'est pas propriétaire de tous les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques. En général, ces terrains font l'objet de concessions de très longue durée de la part de l'autorité publique locale. Ces concessions sont renouvelables.

Société	Date du bail initial ou de son renouvellement/extension	Durée du bail initial	Superficie concédée
SAC	2013/2014	50 ans	18,473 ha (1)
LAC	1959	77 ans	121,407 ha
SRC	1960	70 ans	8,000 ha (3)
SOGB	1995	99 ans	34,712 ha
PSG	2013/2016	50 ans	18,304 ha
OKOMU	1986/2001/2013	92 à 99 ans	33,113 ha
SOCAPALM	2000	60 ans	58,063 ha
SAFACAM	2019	3 ans	2,161 ha (4)
AGRIPALMA	2009	25 ans	4,252 ha (2)(5)
BRABANTA	2015/2018/2019	25 ans	8,380 ha
SETHIKULA	2010	99 ans	4,273 ha
VARANASI	2009	70 ans	2,386 ha
COVIPHAMA	2008	70 ans	5,345 ha
SOCFINDO	1995/2015/2019	25 à 35 ans	47,536 ha

- (1) Concessions renouvelables pour un terme de 25 ans.
- (2) Concessions renouvelables tacitement pour des périodes de 25 ans.
- (3) Concessions extensible jusqu'à 40,000 ha.
- (4) Safacam possède en propre 15,529 ha.
- (5) Agripalma possède en propre 665 ha.

## Note 5. Immobilisations incorporelles

EUR	Concessions et brevets	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>2,148,837</b>	<b>3,204,355</b>	<b>1,369,477</b>	<b>6,722,669</b>
Acquisitions	545,053	115,697	8,152	668,902
Sorties	-421	-24,514	-6,670	-31,605
Transfert	0	-187	0	-187
Ecart de conversion	111,205	131,571	-177	242,599
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2021</b>	<b>2,804,674</b>	<b>3,426,922</b>	<b>1,370,782</b>	<b>7,602,378</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>-269,384</b>	<b>-1,863,557</b>	<b>-1,272,432</b>	<b>-3,405,373</b>
Amortissements	-56,912	-303,291	-414,008	-774,211
Reprises d'amortissements	397	13,295	6,700	20,392
Transfert	0	187	0	187
Changements de périmètre	0	0	380,273	380,273
Ecart de conversion	-12,651	-105,428	177	-117,902
<b>Amortissements au 31 décembre 2021</b>	<b>-338,550</b>	<b>-2,258,794</b>	<b>-1,299,290</b>	<b>-3,896,634</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>2,466,124</b>	<b>1,168,128</b>	<b>71,492</b>	<b>3,705,744</b>
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>2,804,674</b>	<b>3,426,922</b>	<b>1,370,782</b>	<b>7,602,378</b>
Acquisitions	582,356	56,261	32,003	670,620
Sorties	-446	-348,795	-221,865	-571,106
Transfert	-1,171,888	0	0	-1,171,888
Ecart de conversion	-534,704	-57,672	-1,204	-593,580
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2022</b>	<b>1,679,992</b>	<b>3,076,716</b>	<b>1,179,716</b>	<b>5,936,424</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>-338,550</b>	<b>-2,258,794</b>	<b>-1,299,290</b>	<b>-3,896,634</b>
Amortissements	-35,068	-84,039	-29,603	-148,710
Reprises d'amortissements	446	349,070	221,865	571,381
Transfert	14,218	0	0	14,218
Ecart de conversion	66,332	50,386	1,204	117,922
<b>Amortissements au 31 décembre 2022</b>	<b>-292,622</b>	<b>-1,943,377</b>	<b>-1,105,824</b>	<b>-3,341,823</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2022</b>	<b>1,387,370</b>	<b>1,133,339</b>	<b>73,892</b>	<b>2,594,601</b>

## Note 6. Immobilisations corporelles

EUR	Terrains et pépinières	Constructions	Installations techniques	Mobilier, matériel roulant et autres	Immo. corporelles en cours	Avances et acomptes	TOTAL
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>13,314,231</b>	<b>291,921,290</b>	<b>178,819,025</b>	<b>226,113,587</b>	<b>26,839,827</b>	<b>619,709</b>	<b>737,627,669</b>
Acquisitions (*)	1,587,433	7,749,688	24,107,099	11,596,992	9,760,923	91,363	54,893,498
Sorties	-24,592	-314,696	-866,410	-4,947,258	0	0	-6,152,956
Transfert	-2,096,502	14,077,448	4,630,072	2,167,189	-19,430,684	-60,031	-712,508
Ecarts de conversion	379,901	10,379,533	6,270,146	2,941,732	621,760	11,302	20,604,374
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2021</b>	<b>13,160,471</b>	<b>323,813,263</b>	<b>212,959,932</b>	<b>237,872,242</b>	<b>17,791,826</b>	<b>662,343</b>	<b>806,260,077</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>-1,183,132</b>	<b>-162,781,194</b>	<b>-105,746,304</b>	<b>-165,483,848</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-435,194,478</b>
Amortissements	-23,629	-11,773,048	-9,870,892	-16,401,901	0	0	-38,069,470
Reprises d'amortissements	10,437	715,773	840,778	4,407,507	0	0	5,974,495
Transfert	2,470	-191,384	2,768	-259,335	0	0	-445,481
Ecarts de conversion	-2,944	-5,300,500	-3,906,362	-2,519,835	0	0	-11,729,641
<b>Amortissements au 31 décembre 2021</b>	<b>-1,196,798</b>	<b>-179,330,353</b>	<b>-118,680,012</b>	<b>-180,257,412</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-479,464,575</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-5,338,533</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-5,338,533</b>
Réductions de valeur	0	0	-1,728,058	-182,271	0	0	-1,910,329
Reprises de réductions de valeurs	0	0	0	3,133,349	0	0	3,133,349
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2021</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1,728,058</b>	<b>-2,387,455</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-4,115,513</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>11,963,673</b>	<b>144,482,910</b>	<b>92,551,862</b>	<b>55,227,375</b>	<b>17,791,826</b>	<b>662,343</b>	<b>322,679,989</b>

<i>EUR</i>	<i>Terrains et pépinières</i>	<i>Constructions</i>	<i>Installations techniques</i>	<i>Mobilier, matériel roulant et autres</i>	<i>Immo. corporelles en cours</i>	<i>Avances et acomptes</i>	<i>TOTAL</i>
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>13,160,471</b>	<b>323,813,263</b>	<b>212,959,932</b>	<b>237,872,242</b>	<b>17,791,826</b>	<b>662,343</b>	<b>806,260,077</b>
Acquisitions (*)	1,307,378	7,265,938	17,785,161	13,927,535	12,637,721	8,156,462	61,080,195
Sorties	-814,455	-1,956,328	-730,891	-8,436,791	0	0	-11,938,465
Transfert	411,687	2,275,785	-4,958,284	17,957,479	-16,230,492	-316,007	-859,832
Ecarts de conversion	12,632	424,229	-4,779,210	-320,573	178,575	-62,363	-4,546,710
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2022</b>	<b>14,077,713</b>	<b>331,822,887</b>	<b>220,276,708</b>	<b>260,999,892</b>	<b>14,377,630</b>	<b>8,440,435</b>	<b>849,995,265</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>-1,196,798</b>	<b>-179,330,353</b>	<b>-118,680,012</b>	<b>-180,257,412</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-479,464,575</b>
Amortissements	-16,775	-13,812,619	-13,102,651	-14,221,686	0	0	-41,153,731
Reprises d'amortissements	22,946	1,949,306	620,400	7,360,966	0	0	9,953,618
Transfert	0	-1,736,377	9,176,617	-7,272,790	0	0	167,450
Ecarts de conversion	-2,805	568,395	1,738,956	-308,271	0	0	1,996,275
<b>Amortissements au 31 décembre 2022</b>	<b>-1,193,432</b>	<b>-192,361,648</b>	<b>-120,246,690</b>	<b>-194,699,193</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-508,500,963</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1,728,058</b>	<b>-2,387,455</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-4,115,513</b>
Réductions de valeur (**)	0	-409,129	-403,478	0	0	0	-812,607
Reprises de réductions de valeurs	0	0	0	2,205,185	0	0	2,205,185
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2022</b>	<b>0</b>	<b>-409,129</b>	<b>-2,131,536</b>	<b>-182,270</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2,722,935</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2022</b>	<b>12,884,281</b>	<b>139,052,110</b>	<b>97,898,482</b>	<b>66,118,429</b>	<b>14,377,630</b>	<b>8,440,435</b>	<b>338,771,367</b>

(\*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés.

(\*\*) Le test de dépréciation sur les immobilisations corporelles est présenté dans la note 9.

Au 31 décembre 2022, le Groupe dispose d'installations techniques et de matériel professionnel affectés en garantie d'emprunts du Groupe à hauteur de 8 millions d'euros (2021: 11 millions d'euros). Le détail de ces garanties est fourni à la note 32.

Les méthodes comptables adoptées pour les immobilisations corporelles sont détaillées dans les notes 1 et 9.

## Note 7. Actifs biologiques producteurs

EUR	Palmier		Hévéa		Autres	TOTAL
	Mature	Immature	Mature	Immature		
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>410,644,908</b>	<b>21,231,834</b>	<b>203,967,857</b>	<b>98,392,847</b>	<b>7,131</b>	<b>734,244,577</b>
Acquisitions (*)	0	7,643,113	0	11,031,067	0	18,674,180
Sorties	-1,272,107	-528,813	-2,929,787	-803,228	0	-5,533,935
Transfert	10,558,817	-9,430,939	41,385,694	-41,246,637	0	1,266,935
Ecarts de conversion	14,573,822	1,005,994	9,651,895	4,114,786	0	29,346,497
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2021</b>	<b>434,505,440</b>	<b>19,921,189</b>	<b>252,075,659</b>	<b>71,488,835</b>	<b>7,131</b>	<b>777,998,254</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>-131,937,464</b>	<b>0</b>	<b>-70,125,468</b>	<b>0</b>	<b>-3,048</b>	<b>-202,065,980</b>
Amortissements	-17,692,741	0	-6,584,164	0	-56	-24,276,961
Reprises d'amortissements	923,055	0	3,133,119	0	0	4,056,174
Transfert	-1,661,531	0	0	0	0	-1,661,531
Ecarts de conversion	-3,472,603	0	-2,488,179	0	0	-5,960,782
<b>Amortissements au 31 décembre 2021</b>	<b>-153,841,284</b>	<b>0</b>	<b>-76,064,692</b>	<b>0</b>	<b>-3,104</b>	<b>-229,909,080</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>-21,094,788</b>	<b>0</b>	<b>-15,507,554</b>	<b>-28,004,897</b>	<b>0</b>	<b>-64,607,239</b>
Réductions de valeur (**)	-6,090,512	0	-201,978	0	0	-6,292,490
Reprises de réductions de valeurs	5,434,846	0	0	143,516	0	5,578,362
Transfert	0	0	-19,693,964	19,693,964	0	0
Ecarts de conversion	-1,078,241	0	-1,728,805	-1,104,096	0	-3,911,142
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2021</b>	<b>-22,828,695</b>	<b>0</b>	<b>-37,132,301</b>	<b>-9,271,513</b>	<b>0</b>	<b>-69,232,509</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>257,835,461</b>	<b>19,921,189</b>	<b>138,878,666</b>	<b>62,217,322</b>	<b>4,027</b>	<b>478,856,665</b>
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>434,505,440</b>	<b>19,921,189</b>	<b>252,075,659</b>	<b>71,488,835</b>	<b>7,131</b>	<b>777,998,254</b>
Acquisitions (*)	0	9,038,860	0	6,708,384	0	15,747,244
Sorties	-8,567,446	-521,789	-5,519,885	-2,684,168	0	-17,293,288
Transfert (***)	10,645,515	-10,127,535	11,945,449	-17,861,891	0	-5,398,462
Ecarts de conversion	-3,985,217	-578,035	5,748,587	881,947	0	2,067,282
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2022</b>	<b>432,598,292</b>	<b>17,732,690</b>	<b>264,249,810</b>	<b>58,533,107</b>	<b>7,131</b>	<b>773,121,030</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>-153,841,284</b>	<b>0</b>	<b>-76,064,692</b>	<b>0</b>	<b>-3,104</b>	<b>-229,909,080</b>
Amortissements	-18,869,674	0	-8,755,167	0	-56	-27,624,897
Reprises d'amortissements	8,384,373	0	4,907,080	0	0	13,291,453
Transfert (***)	-304,376	0	369,669	0	0	65,294
Ecarts de conversion	1,616,083	0	-1,240,360	0	0	375,723
<b>Amortissements au 31 décembre 2022</b>	<b>-163,014,878</b>	<b>0</b>	<b>-80,783,470</b>	<b>0</b>	<b>-3,160</b>	<b>-243,801,508</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>-22,828,695</b>	<b>0</b>	<b>-37,132,301</b>	<b>-9,271,513</b>	<b>0</b>	<b>-69,232,509</b>
Réductions de valeur (**)	0	0	-27,341,960	-182,149	0	-27,524,109
Reprises de réductions de valeurs	0	0	386,164	1,268,463	0	1,654,627
Transfert (***)	0	0	300,553	5,724,995	0	6,025,548
Ecarts de conversion	-761,413	0	-1,049,535	-343,317	0	-2,154,265
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2022</b>	<b>-23,590,108</b>	<b>0</b>	<b>-64,837,079</b>	<b>-2,803,521</b>	<b>0</b>	<b>-91,230,708</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2022</b>	<b>245,993,306</b>	<b>17,732,690</b>	<b>118,629,261</b>	<b>55,729,586</b>	<b>3,971</b>	<b>438,088,814</b>

(\*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés.

(\*\*) Le test de dépréciation sur les immobilisations corporelles est présenté dans la note 9.

(\*\*\*) Au cours des périodes précédentes, une réévaluation positive de 5.8 millions d'euros et une dépréciation de 6.0 millions d'euros avaient été comptabilisées sur les actifs biologiques du segment cambodgien. Ces ajustements n'ayant pas d'impact net significatif, ils ont été annulés pour l'exercice en cours.

Au 31 décembre 2022, le Groupe dispose d'actifs biologiques affectés en garantie d'emprunts du Groupe à hauteur de 0 euros (2021: 13 millions d'euros). Le détail de ces garanties est fourni à la note 32.

La méthode comptable concernant les actifs biologiques courants est présentée dans la note 1.13.

## Note 8. Dotations aux amortissements et pertes de valeur

EUR	2022	2021
<b>Dotations aux amortissements</b>		
Sur immobilisations incorporelles (Note 5)	148,710	393,938
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (Note 6)	41,153,732	38,069,470
Sur actifs biologiques producteurs (Note 7)	27,624,896	24,276,961
Sur immeubles de placement (Note 10)	225,478	235,077
Sur droits d'utilisation d'actifs (Note 4)	2,246,498	2,030,216
<b>Pertes de valeur</b>		
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (Note 6)	812,607	1,910,329
Sur actifs biologiques producteurs (Note 7)	27,524,109	6,292,490
<b>Reprises sur pertes de valeur</b>		
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (Note 6)	-2,205,185	-3,133,349
Sur actifs biologiques producteurs (Note 7)	-1,654,627	-5,578,362
<b>TOTAL</b>	<b>95,876,218</b>	<b>64,496,770</b>

## Note 9. Dépréciations d'actifs

### Ecarts d'acquisition

Les tests de perte de valeur de l'écart d'acquisition sont effectués au moins une fois par an afin d'évaluer si la valeur comptable est toujours appropriée.

### Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que de ses droits d'utilisation afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

Au 31 décembre 2022, une perte de valeur de 0.8 million d'euros a été constatée (2021: 1.9 million d'euros) et une reprise de dépréciation pour 2.2 millions d'euros a été constatée sur les immobilisations corporelles (2021: 3.1 millions d'euros).

### Actifs biologiques producteurs

Le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe un ou plusieurs indices que les actifs biologiques producteurs puissent avoir subi une perte de valeur.

Le Groupe considère pour cela plusieurs indices :

La tendance à la baisse, significative et durable, des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1<sup>ère</sup> position sur SGX) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam) a été considérée comme un indice observable qui indique que les actifs biologiques producteurs ont pu perdre de la valeur. Une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur fixé par le Groupe.

Au 31 décembre 2022, le tassement des cours de clôture, pour les secteurs hévéa et palmier, ne dépasse pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années.

A la place des cours de clôture, le Groupe envisage également une hypothèse de moyenne des cours sur les 6 mois précédant la clôture ainsi qu'une hypothèse d'une moyenne sur les 12 derniers mois pour éviter les variations saisonnières de l'offre des matières premières sur les cours.

Le Groupe étudie également les cours observés sur les marchés locaux, considérant qu'une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur.

Sur base des critères ci-dessus, pour le secteur d'activité Hévéa, le tassement des cours observés durant l'exercice 2021 ne dépasse pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années. Pour le secteur Palmier, l'étude des cours globaux et locaux fait également apparaître une conclusion positive.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :

- Indicateurs de performance internes;
- Critères relatifs au marché local;
- Indices physiques de perte de valeur;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

Suite à la revue des indices de perte de valeur, le Groupe a conclu qu'un indice de perte de valeur existe au niveau de Coviphama et de Socfin KCD.

Dans le cas où un indice de perte de valeur serait identifié, la valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée.

Les tests de perte de valeur doivent être réalisés en retenant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendamment des autres actifs ou groupes d'actifs ; et pour lequel le Groupe capture les informations financières destinées au Conseil d'Administration.

L'identification des Unités Génératrices de Trésorerie "UGT" dépend notamment :

- de la manière dont le Groupe gère les activités de l'entité;
- de la manière dont elle prend ses décisions en matière de poursuite ou de cession de ses activités et;
- de l'existence d'un marché actif pour tout ou partie de la production.

Le Groupe prend en compte les facteurs de risque politique et spécifique au pays lors de la revue de secteurs opérationnels. De plus, les entités sont regroupées au sein de chaque UGT pays.

La valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée à partir du calcul de la valeur d'utilité en utilisant les informations les plus récentes approuvées par la Direction locale. Le Groupe a recours à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus, actualisés à un taux avant impôts. A la clôture, la projection financière s'étend jusqu'à la fin de l'exploitation théorique des actifs biologiques producteurs les plus jeunes. La durée d'exploitation dure entre 25 et 30 ans pour les deux cultures. Pour chaque entité, cette durée peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :

- évolutions des marges réalisées par l'entité et
- changements liés aux taux d'actualisation

#### *Evolution des marges réalisées*

Dans un premier temps, le Groupe détermine séparément pour chaque catégorie d'actif biologique producteur au sein de chaque entité, la production attendue de cet actif sur sa durée de vie résiduelle. Cette production attendue est estimée sur base des surfaces plantées à la date de clôture ainsi que des rendements réellement constatés en cours d'exercice en fonction de la maturité de l'actif biologique producteur. La production est ensuite valorisée sur base d'une moyenne sur 5 ans des marges réalisées par l'entité en rapport à l'activité agricole. La valeur d'utilité de l'actif biologique producteur est alors obtenue par l'actualisation de ces flux de trésorerie. La moyenne des marges est considérée comme constante sur la durée de la projection financière. En outre, il n'est pas tenu compte d'un facteur d'indexation.

Au vu de l'existence d'indices de perte de valeur, et suite aux tests de dépréciations, sur la base d'un taux d'actualisation de 17.3% pour le Cambodge en 2022, des pertes de valeur de 18.9 millions d'euros pour Socfin KCD et de 8.4 millions d'euros pour Coviphama ont été constatées en 2022 (Note 7), la valeur recouvrable des actifs biologiques s'élevant respectivement à 14.1 millions d'euros et 10.5 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, les pertes de valeur cumulées concernant le secteur d'activité Palmier sont de 9.9 millions d'euros pour Brabanta, 9.2 millions d'euros pour Agripalma et 4.5 millions d'euros pour Socfin Agricultural Company. Pour le secteur d'activité Hévéa, les pertes de valeur cumulées sont de 30.8 millions d'euros pour SRC, 18.6 millions d'euros pour Socfin KCD, 8.6 millions d'euros pour Safacam, 8.3 millions d'euros pour Coviphama, et 1.4 million d'euros pour PSG (Note 7).

## Note 10. Immeubles de placement

	<i>EUR</i>
<b><i>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2021</i></b>	<b>9,856,602</b>
Acquisitions	36,504
<b><i>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2021</i></b>	<b>9,893,106</b>
<b><i>Amortissements et réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2021</i></b>	<b>-5,797,247</b>
Amortissements	-273,940
Reprises d'amortissements	38,863
<b><i>Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2021</i></b>	<b>-6,032,324</b>
<b><i>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</i></b>	<b>3,860,782</b>
<b><i>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2022</i></b>	<b>9,893,106</b>
Acquisitions	34,782
<b><i>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2022</i></b>	<b>9,927,888</b>
<b><i>Amortissements et réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2022</i></b>	<b>-6,032,324</b>
Amortissements	-225,478
<b><i>Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2022</i></b>	<b>-6,257,802</b>
<b><i>Valeur nette comptable au 31 décembre 2022</i></b>	<b>3,670,086</b>

Les locations sont conclues sous la forme de baux renouvelables de 9 ans. Les locaux donnés en location de l'immeuble Champ de Mars ont généré des produits locatifs pour 0.6 million d'euros (2021: 0.5 million d'euros). Les charges opérationnelles directes occasionnées par cet immeuble s'élèvent à 0.4 million d'euros (2021: 0.3 million d'euros).

Les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> étages de l'immeuble situé 2 Place du Champ de Mars à Bruxelles ont été évalués par un expert indépendant lors de l'acquisition d'Immobilier de la Pépinière en décembre 2006. Cette valeur a été utilisée comme coût d'acquisition selon la norme IFRS 1 (première application).

Au 31 décembre 2021, la juste valeur du rez-de-chaussée ainsi que des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> étages de l'immeuble s'élève à 4.2 millions d'euros. Cette valeur a été évaluée par un expert indépendant.

**Note 11. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives**

**Intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités du Groupe**

Filiale	Etablissement principal	Pourcentage des titres de participations des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		Pourcentage des droits de vote des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	
		2022	2021	2022	2021
<b>Production d'huile de palme et de caoutchouc</b>					
SOGB	Côte d'Ivoire	58.83%	58.91%	26.84%	26.84%
OKOMU	Nigéria	57.10%	57.92%	33.62%	34.77%
SAFACAM	Cameroun	55.37%	55.45%	30.95%	30.95%
SOCAPALM	Cameroun	56.40%	56.48%	32.54%	32.54%
SOCFINDO	Indonésie	47.57%	47.72%	10.00%	10.00%
<b>Production de caoutchouc</b>					
LAC	Libéria	35.36%	35.49%	0.00%	0.00%
<b>Gestion de portefeuille de participations</b>					
SOCFINASIA	Luxembourg	41.75%	41.91%	41.75%	41.91%
SOCFINAF	Luxembourg	35.36%	35.49%	35.36%	35.49%

Filiale	Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale au cours de la période financière		Cumul des intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale	
	EUR		2022	2021
	2022	2021	2022	2021
SOGB	16,073,618	13,862,660	65,338,576	60,992,515
OKOMU	23,748,625	17,944,616	55,159,283	54,513,137
SAFACAM	1,399,945	2,599,692	24,635,112	25,361,064
SOCAPALM	10,176,916	12,653,924	48,821,644	54,565,923
SOCFINDO	34,766,880	28,637,531	26,499,209	27,904,720
LAC	1,175,888	2,079,176	14,175,710	11,681,836
SOCFINASIA	1,417,674	1,986,846	69,185,844	67,898,023
SOCFINAF	-8,941,567	-6,210,608	33,510,966	23,575,883
Filiales qui détiennent des participations ne donnant pas le contrôle non significatives prises individuellement			40,482,324	30,161,006
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>			<b>377,808,668</b>	<b>356,654,107</b>

Les informations financières résumées concernant les filiales dont les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont significatives pour le Groupe compte non tenu des éliminations intragroupes

<i>Filiale</i>	<i>Actifs courants</i>	<i>Actifs non-courants</i>	<i>Passifs courants</i>	<i>Passifs non-courants</i>
<i>2021</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
SOGB	47,069,842	100,818,900	36,697,511	10,223,275
OKOMU	33,527,881	106,235,499	16,119,871	39,330,460
SAFACAM	14,000,204	34,504,233	10,924,741	5,404,975
SOCAPALM	26,800,996	109,893,878	25,202,975	3,069,977
SOCFINDO	48,455,059	91,150,642	37,997,748	36,912,343
LAC	17,920,859	75,090,781	14,696,615	27,864,293
SOCFINASIA	41,424,023	410,964,167	5,117,423	0
SOCFINAF	29,901,483	504,633,199	53,964,692	186,463,935
<i>2022</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
SOGB	41,259,858	98,190,002	27,675,941	6,768,082
OKOMU	28,642,085	116,727,370	19,373,135	38,262,602
SAFACAM	12,578,738	33,387,449	9,541,067	3,840,819
SOCAPALM	31,652,073	113,564,581	37,057,322	7,186,191
SOCFINDO	36,446,379	91,330,388	33,993,571	34,304,495
LAC	22,116,139	78,750,441	15,173,372	28,673,339
SOCFINASIA	52,028,834	405,667,839	5,552,442	0
SOCFINAF	36,675,973	361,924,445	57,346,716	120,000,000

<i>Filiale</i>	<i>Produits des activités ordinaires</i>	<i>Résultat net de la période</i>	<i>Résultat étendu de la période</i>	<i>Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle</i>
<b>2021</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
SOGB	126,645,632	22,453,119	22,453,119	2,455,221
OKOMU	79,363,158	23,976,881	23,976,881	5,234,727
SAFACAM	32,790,020	3,778,438	3,778,438	33
SOCAPALM	114,731,158	20,617,398	20,617,398	8,682,053
SOCFINDO	160,251,333	64,841,457	64,841,457	5,499,223
LAC	36,783,462	4,018,160	4,018,160	0
SOCFINASIA	0	44,023,278	44,023,278	7,390,739
SOCFINAF	0	5,522,213	5,522,213	0
<b>2022</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
SOGB	143,125,135	23,862,820	23,862,820	5,321,013
OKOMU	133,279,823	38,962,980	38,962,980	13,683,296
SAFACAM	35,405,879	4,188,838	4,188,838	1,177,658
SOCAPALM	112,851,693	16,268,753	16,268,753	7,717,380
SOCFINDO	193,795,921	71,954,260	71,954,260	7,524,578
LAC	40,756,657	3,508,835	3,508,835	0
SOCFINASIA	0	70,684,907	70,684,907	24,569,808
SOCFINAF	0	-37,542,749	-37,542,749	0

Filiale	Entrées (sorties) nettes de trésorerie			Entrées (sorties) nettes de trésorerie
	Activités opérationnelles	Activités d'investissement	Activités de financement	
2021	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB	14,435,766	-9,570,729	-12,136,117	-7,271,080
OKOMU	49,550,771	-28,715,135	-10,902,826	9,932,810
SAFACAM	2,315,684	-2,647,396	337,688	5,976
SOCAPALM	30,591,306	-9,720,446	-30,342,263	-9,471,402
SOCFINDO	71,784,807	-9,573,215	-54,992,234	7,219,358
LAC	5,539,703	-3,957,347	-1,826,500	-244,144
SOCFINASIA	41,877,748	4,456,133	-19,251,988	27,081,893
SOCFINAF	-1,381,090	32,619,156	-21,502,408	9,735,658
2022	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB	46,841,347	-8,339,224	-31,411,643	7,090,479
OKOMU	50,558,570	-22,109,292	-37,698,943	-9,249,665
SAFACAM	8,426,402	-2,316,652	-6,346,027	-236,277
SOCAPALM	28,473,548	-10,987,793	-17,619,574	-133,819
SOCFINDO	78,446,226	-12,561,950	-75,245,783	-9,361,507
LAC	3,320,791	-2,627,891	0	692,900
SOCFINASIA	73,747,907	2,994,820	-65,656,710	11,086,017
SOCFINAF	26,451,606	22,249,770	-56,722,228	-8,020,852

La nature et l'évolution des risques associés aux intérêts détenus par le Groupe dans les filiales sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

#### Note 12. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu

EUR	2022	2021
<b>Juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>715,578</b>	<b>847,018</b>
Variation de la juste valeur (*)	-27,554	-36,378
Sorties	0	-95,062
<b>Juste valeur au 31 décembre</b>	<b>688,024</b>	<b>715,578</b>

(\*) La variation de la juste valeur des actifs financiers est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu.

EUR	Evaluation au coût (historique)		Evaluation à la juste valeur	
	2022	2021	2022	2021
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	600,118	600,118	688,024	715,578

### Note 13. Impôts différés

#### \* Composants des d'impôts différés

EUR	2022	2021
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	-4,731,573	-3,299,090
IAS 12 : Impôts sur le résultat (*)	-4,696,048	-221,701
IAS 16 : Immobilisations corporelles	-6,760,108	-7,100,792
IAS 19 : Engagements de retraites	10,956,040	10,443,059
IAS 21 : Ecart de conversion	46,624	-68,147
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	426,163	-27,097
IAS 38 : Frais d'établissement	516,393	513,557
IAS 38 : Frais de recherche	935,670	832,888
IFRS 9 : Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	-109,204	-74,277
IFRS 9 : Contrats de change à terme	-255,132	141,681
IFRS 16 : Contrats de location	719,833	583,960
IAS 23 : Coûts d'emprunt	347,960	335,675
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	-16,580	-15,614
Autres	-4,114	448,853
<b>Situation au 31 décembre</b>	<b>-2,624,076</b>	<b>2,492,955</b>
Dont actifs d'impôts différés	11,698,485	19,434,382
Dont passif d'impôts différés	-14,322,562	-16,941,425

(\*) Dont 4.1 millions d'euros d'impôts différés actifs liés aux pertes reportées activées et 8.8 millions d'euros d'impôts différés passifs liés aux retenues à la source.

Les impôts différés ci-dessus sont présentés par catégorie d'impôts différés résultant des retraitements de consolidation. Ils sont calculés société par société et la position nette entre les impôts différés passifs et les impôts différés actifs est présentée.

#### \* Actifs et passifs fiscaux éventuels

Certaines des filiales possèdent un stock de pertes fiscales limitées ou non dans le temps ou bénéficient d'exonérations relatives aux investissements effectués, limités ou non dans le temps.

Brabanta, SRC, Socfin KCD, Agripalma, Immobilière de la Pépinière, Coviphama et Camseeds ont des pertes fiscales non utilisées dont la recouvrabilité est incertaine à la date de clôture respectivement de 21.4 millions d'euros, 20.3 millions d'euros, 8.7 millions d'euros, 4.6 millions d'euros, 2.7 millions d'euros, 2.2 millions d'euros, 1.1 millions d'euros et au 31 décembre 2022.

Socfinaf a des pertes fiscales non utilisées de 211.4 millions d'euros, PNS Ltd de 15.1 millions d'euros et Socfin de 10.5 millions d'euros.

En raison de l'instabilité pouvant exister dans ces pays quant à l'évolution de la législation fiscale ou quant à son application, ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

## Note 14. Actifs et passifs d'impôts exigibles

### \* Composants des actifs d'impôts exigibles

EUR	2022	2021
<i>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</i>	<b>15,291,971</b>	<b>14,317,805</b>
Produit d'impôts	1,504,864	314,436
Autres impôts (*)	-1,708,373	-1,986,417
Impôts payés ou récupérés	2,628,666	2,082,439
Régularisations d'impôts	-3,039,355	134,416
Sortie de périmètre	-4,719	0
Ecart de conversion	269,395	429,292
<i>Actifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre</i>	<b>14,942,449</b>	<b>15,291,971</b>

### \* Composants des passifs d'impôts exigibles

EUR	2022	2021
<i>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</i>	<b>48,328,464</b>	<b>32,208,682</b>
Charge d'impôts	73,278,655	55,230,723
Autres impôts (*)	22,682,424	37,523,894
Impôts payés ou récupérés	-86,029,666	-71,033,459
Régularisations d'impôts	-1,155,592	-6,388,250
Ecart de conversion	-283,948	786,874
<i>Passifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre</i>	<b>56,820,337</b>	<b>48,328,464</b>

(\*) Les autres impôts sont composés des impôts qui ne sont pas inclus dans les dépenses fiscales générales : TVA, impôt à la source, taxe douanière, ...

## Note 15. Charge d'impôts

### \* Composants de la charge d'impôts

EUR	2022	2021
Charge d'impôts exigibles (*)	71,319,742	53,538,854
Charge / (produit) d'impôts différés	4,936,022	840,121
<i>Charge d'impôts au 31 décembre</i>	<b>76,255,764</b>	<b>54,378,975</b>

(\*) La retenue à la source sur les dividendes est présentée dans la charge d'impôts sur le résultat.

## \* Composants de la charge / (produit) d'impôts différés

EUR	2022	2021
IAS12 : Impôts sur le résultat (*)	2,275,153	-2,128,714
IAS 19 : Engagements de retraites	-1,415,185	-210,557
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	-73,140	599,504
IAS 2 / IAS 41 : Juste valeur de la production agricole	1,483,247	1,851,884
IFRS 9 : Contrats de change à terme	412,526	-175,964
IFRS 9 : Juste valeur	44,201	0
IAS 16 : Immobilisations corporelles	2,378,189	1,470,442
IFRS 16 : Contrats de location	-31,084	-15,667
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-267,461	-117,893
IAS 21 : Ecart de conversion	-117,856	81,915
IAS 23 : Capitalisation des coûts d'emprunt	8,638	-344,950
Autres	238,796	-169,879
<b>Charge / (produit) d'impôts différés au 31 décembre</b>	<b>4,936,024</b>	<b>840,121</b>

(\*) Dont activation des reports déficitaires pour 4.2 millions d'euros, et pré-compte sur dividendes pour -2.4 millions d'euros.

## \* Réconciliation de la charge d'impôts sur le bénéfice

EUR	2022	2021
<b>Résultat avant impôts des activités poursuivies</b>	<b>240,610,894</b>	<b>220,921,900</b>
Taux d'imposition nominal de la société mère	24.94%	24.94%
Taux d'imposition nominal des filiales	de 1% à 33%	de 1% à 33%
Impôts au taux nominal d'imposition des filiales	53,451,880	48,036,580
Impôts non provisionnés	41,281	1,359
Revenus définitivement taxés	653,221	2,063,933
Mesures favorables à l'investissement non activées	-3,727,262	-11,285,390
Régimes fiscaux particuliers dans les pays étrangers	14,241,642	20,696,496
Revenus non imposables	-4,125,468	-6,428,348
Dépenses non déductibles	12,391,601	6,932,239
Déficits reportés imputés non activés	-1,413,647	-13,417,994
Déficits à reporter non activés	4,605,716	6,356,042
Autres avantages fiscaux	-40,956	-91,063
Rappel d'impôts	36,742	23,775
Impact sur le changement du pourcentage d'imposition	143,873	1,493,435
Ajustements divers	-2,859	-2,089
<b>Charge d'impôts au 31 décembre</b>	<b>76,255,764</b>	<b>54,378,975</b>

\* **Changement de taux des filiales**

Depuis 2021, les sociétés cotées au Cameroun bénéficient d'un taux d'imposition réduit de 27.5%.

En 2021, le taux d'imposition de Socfindo est passé de 25% à 22%. En 2022, le taux d'imposition de Socfindo aurait dû diminuer de 22% à 20%, néanmoins le projet d'amendement fiscal ayant été abandonné au niveau local, un taux d'imposition de 22% a été maintenu dans le calcul des impôts différés de Socfindo au 31 décembre 2022.

**Note 16. Stocks**\* **Valeur comptable des stocks par catégorie**

<b>EUR</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Matières premières	34,379,009	28,158,214
Consommables	26,481,895	21,817,225
Pièces de rechange	34,226,019	28,075,902
Produits en cours de fabrication	3,329,146	1,873,597
Produits finis	31,976,663	37,191,567
Acomptes versés et commandes en cours	4,400,098	2,037,012
<b>Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)</b>	<b>134,792,830</b>	<b>119,153,517</b>
Réductions de valeur sur stocks	-6,121,259	-4,647,661
<b>Total net au 31 décembre</b>	<b>128,671,571</b>	<b>114,505,856</b>

\* **Réconciliation des stocks**

<b>EUR</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	119,153,517	106,022,644
Variation de stocks	8,667,796	6,821,365
Juste valeur de la production agricole	6,870,293	3,227,540
Ecart de conversion	101,224	3,081,968
<b>Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)</b>	<b>134,792,830</b>	<b>119,153,517</b>
Réductions de valeur sur stocks	-6,121,259	-4,647,661
<b>Total net au 31 décembre</b>	<b>128,671,571</b>	<b>114,505,856</b>

## \* Quantité des stocks par catégorie

31/12/2021	Matières premières	Produits en cours de fabrication	Produits finis
Huile de palme / huile de palmiste (en tonnes)	1,346	0	15,980
Hévéa (en tonnes)	31,684	0	16,530
Autres (en unités)	0	4,737,950	2,909,556

31/12/2022	Matières premières	Produits en cours de fabrication	Produits finis
Huile de palme / huile de palmiste (en tonnes)	667	0	11,947
Hévéa (en tonnes)	34,170	0	12,391
Autres (en unités)	0	10,043,350	2,150,187

## Note 17. Créances commerciales (actifs courants)

EUR	31/12/2022	31/12/2021
Créances commerciales	31,611,721	37,632,950
Avances et acomptes versés	5,255,396	4,449,841
<b>TOTAL</b>	<b>36,867,117</b>	<b>42,082,791</b>

## Note 18. Autres créances (actifs courants)

EUR	31/12/2022	31/12/2021
Créances sociales	1,026,966	1,259,723
Autres créances (*)	5,870,957	6,822,949
Comptes de régularisation	1,767,210	2,155,468
<b>TOTAL</b>	<b>8,665,133</b>	<b>10,238,140</b>

(\*) Les autres créances comprennent des créances liées aux activités non opérationnelles.

Les méthodes comptables applicables et la gestion des risques pour les créances sont détaillées dans les Notes 1 et 34.

## Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

## \* Réconciliation avec les valeurs de l'état de la situation financière

EUR	31/12/2022	31/12/2021
Comptes à vue	178,560,956	144,315,004
Instruments financiers (*)	1,761,337	-999,569
<b>TOTAL</b>	<b>180,322,293</b>	<b>143,315,435</b>

(\*)- Les instruments financiers correspondent à la valeur des contrats de change à terme à la fin de l'année 2022.

## \* Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie

<i>EUR</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Comptes à vue	178,560,956	144,315,004
Concours bancaires courants (*)	-10,695,901	-7,029,326
<b>TOTAL</b>	<b>167,865,055</b>	<b>137,285,678</b>

(\*) Voir aussi la Note 23.

## Note 20. Capital et prime d'émission

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à 24.8 millions d'euros au 31 décembre 2022 (inchangé par rapport à 2021). Au capital souscrit, s'ajoute une prime d'émission d'une valeur de 0.5 million d'euros.

Conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur, 80,280 actions ont été annulées en 2018, les porteurs de ces actions ne s'étant pas enregistrés auprès du dépositaire.

A ce jour, la Caisse de consignation n'a pas encore ouvert de dossier de consignation.

Au 31 décembre 2022, le capital est représenté par 14,159,720 actions sans désignation de valeur nominale.

	<i>Actions ordinaires</i>	
	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Nombre d'actions au 31 décembre	14,159,720	14,159,720
Nombre d'actions émises entièrement libérées, sans désignation de valeur nominale	14,159,720	14,159,720

## Note 21. Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets de la société mère, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%. Ce prélèvement affecté à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social. La réserve légale n'est pas disponible pour distribution aux actionnaires.

## Note 22. Engagements de retraites

### \* Régime de pension à prestations définies et de maladies postérieures à l'emploi

Le Groupe accorde un plan de retraite à prestations définies au personnel de sa filiale en Indonésie. Cette dernière verse des indemnités qui sont payables en cas de retraite ou de démission volontaire. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Le plan est régi sur base du contrat de travail pour les employés et sur base de la convention collective pour les ouvriers. Il est conforme à la loi sur le travail en vigueur dans le pays.

Hormis les dispositions légales de sécurité sociale applicables localement, la plupart du personnel du Groupe en Afrique bénéficie d'un plan de retraite à prestations définies. Les filiales versent des indemnités qui sont payables en cas de retraite et suivant les pays, également en cas de licenciement. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Les plans sont régis sur base des conventions collectives locales en vigueur dans chaque pays.

Les prestations payables au personnel ne sont pas financées par un actif spécifique en contrepartie des provisions.

EUR			2022		2021	
	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé
<b>Montant comptabilisé dans l'état de la situation financière pour les régimes à prestations définies</b>						
<b>Composantes de la charge nette</b>						
Coûts des services rendus	3,615,375		3,615,375	3,933,744		3,933,744
Coûts financiers	3,011,609	23,422	3,035,031	2,802,324	3,706	2,806,030
Rendement des actifs des régimes		-142,018	-142,018		-106,422	-106,422
Coûts des services passés	-56,735		-56,735	-737,574		-737,574
<b>Coûts des régimes à prestations définies</b>	<b>6,570,249</b>	<b>-118,596</b>	<b>6,451,653</b>	<b>5,998,494</b>	<b>-102,716</b>	<b>5,895,778</b>
<b>Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière</b>						
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>59,869,574</b>	<b>-8,861,195</b>	<b>51,008,379</b>	<b>62,078,977</b>	<b>-11,150,694</b>	<b>50,928,284</b>
Coûts selon le compte de résultat	6,570,249	-118,596	6,451,653	5,998,494	-102,716	5,895,778
Cotisations employeurs	-4,759,538	-1,554,724	-6,314,262	-5,342,291	-1,459,704	-6,801,994
Cotisations employés	919,272	-919,272	0	987,406	-987,406	0
Prestations payées	-2,734,502	2,734,502	0	-5,034,135	5,034,135	0
Ecarts actuariels de l'année reconnus dans les autres éléments du résultat étendu	-3,488,286	5,774	-3,482,512	-1,901,145	27,031	-1,874,114
Transfert de l'actif net		877,478	877,478		91,967	91,967
Ecarts de conversion	-622,304	-340,380	-962,684	3,082,267	-313,808	2,768,459
<b>Au 31 décembre</b>	<b>55,754,466</b>	<b>-8,176,414</b>	<b>47,578,052</b>	<b>59,869,574</b>	<b>-8,861,195</b>	<b>51,008,379</b>

Les provisions ont été calculées sur base de rapports d'évaluations actuarielles établis en janvier 2023.

## \* Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu

EUR	2022			2021		
	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé
Ajustements liés à l'expérience	-208,413		-208,413	-2,379,550		-2,379,550
Modifications des hypothèses financières liées aux passifs comptabilisés	3,925,112		3,925,112	4,302,011		4,302,011
Modifications des hypothèses démographiques liées aux passifs comptabilisés	-228,414		-228,414	-21,314		-21,314
Rendement des actifs du régime hors taux d'intérêt		-5,774	-5,774		-27,031	-27,031
<b>Ecarts actuariels reconnus durant l'exercice dans les autres éléments du résultat étendu</b>	<b>3,488,285</b>	<b>-5,774</b>	<b>3,482,511</b>	<b>1,901,147</b>	<b>-27,031</b>	<b>1,874,116</b>

## \* Actifs du régime

Au Cameroun et en Suisse, les obligations au titre des prestations définies sont partiellement couvertes par les actifs du régime. Les filiales contribuent chaque année à ces actifs. Les prestations sont versées lorsque et seulement si les employés prennent leur retraite.

Les actifs du régime sont gérés par des tiers, qui perçoivent chaque année des intérêts financiers pour un montant global de 0.1 million d'euros au cours de l'exercice 2022.

## \* Hypothèses actuarielles d'évaluation

	2022	2021
<b>EUROPE</b>		
Taux d'actualisation moyen	2.30%	0.35%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	154,964	0
Augmentations futures des salaires	1.50%	1.50%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	8.93	8.83
<b>AFRIQUE</b>		
Taux d'actualisation moyen	de 4.93% à 18.48%	de 2.63% à 12.61%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	170,158	N/A
Augmentations futures des salaires	de 1.74% à 12%	de 1.74% à 12%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	19.34	19.50
<b>ASIE</b>		
Taux d'actualisation moyen	de 5.52% à 7.44%	de 3.40% à 7.60%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	N/A	N/A
Augmentations futures des salaires	6.50%	6.50%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	13.10	12.96

## \* Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies

EUR	2022	2021
<b>EUROPE</b>		
<b>Valeur actualisée de l'obligation</b>		
- Régimes de pension	7,760,804	9,189,042
- Juste valeur des actifs de régime	-6,853,790	-7,147,529
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>907,014</b>	<b>2,041,513</b>
<b>Taux d'actualisation</b>		
Augmentation de 0.5%	7,313,114	8,637,612
Diminution de 0.5%	8,269,218	9,828,001
<b>Augmentations futures attendues des salaires</b>		
Augmentation de 0.5%	7,817,510	9,257,387
Diminution de 0.5%	7,707,019	9,124,108
<b>AFRIQUE</b>		
<b>Valeur actualisée de l'obligation</b>		
- Régimes de pension	13,689,169	13,768,201
- Juste valeur des actifs de régime	-1,322,634	-1,713,679
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>12,366,535</b>	<b>12,054,522</b>
<b>Taux d'actualisation</b>		
Augmentation de 0.5%	13,285,487	13,316,089
Diminution de 0.5%	14,093,019	14,228,460
<b>Augmentations futures attendues des salaires</b>		
Augmentation de 0.5%	14,067,916	14,197,217
Diminution de 0.5%	13,306,104	13,341,712
<b>ASIE</b>		
<b>Valeur actualisée de l'obligation</b>		
- Régimes de pension	32,563,604	35,065,614
- Autres avantages à long terme	1,740,884	1,846,712
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>34,304,488</b>	<b>36,912,326</b>
<b>Taux d'actualisation</b>		
Augmentation de 0.5%	33,188,601	35,702,753
Diminution de 0.5%	35,486,229	38,247,974
<b>Augmentations futures attendues des salaires</b>		
Augmentation de 0.5%	35,408,582	38,104,204
Diminution de 0.5%	33,252,768	35,777,001

Les analyses de sensibilité sont basées sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour déterminer la valeur des obligations des régimes à prestations définies.

## \* Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs

	2023	2022
Cotisations estimées pour le prochain exercice (en euros)	5,034,050	5,991,897

	2022	2021
Durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies (en années)		
EUROPE	6.5	5.9
AFRIQUE	6.2	6.7
ASIE	12.8	12.8

## \* Régime de pension à cotisations définies

EUR	2022	2021
Charge comptabilisée pour le régime de pension à cotisations définies	3,375,907	2,959,855

## Note 23. Dettes financières

31/12/2021			
EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers (1)	26,009,954	125,924,854	151,934,808
Concours bancaires courants (2)	7,029,326	0	7,029,326
Autres emprunts	5,394,086	0	5,394,086
Dettes liées aux contrats de location	1,401,018	10,977,780	12,378,798
<b>TOTAL</b>	<b>39,834,384</b>	<b>136,902,634</b>	<b>176,737,018</b>

31/12/2022			
EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers (1)	39,525,552	47,637,646	87,163,198
Concours bancaires courants (2)	10,695,901	0	10,695,901
Autres emprunts	839,517	0	839,517
Dettes liées aux contrats de location	1,836,468	11,087,026	12,923,494
<b>TOTAL</b>	<b>52,897,438</b>	<b>58,724,672</b>	<b>111,622,110</b>

(1) En novembre 2021, un prêt de 100 millions USD a été accordé à PNS Ltd à un taux variable de LIBOR 3 mois + 5%. En 2022, un montant de 70 millions USD a été remboursé par anticipation par PNS Ltd. Le solde restant (30 millions USD) a été entièrement remboursé par PNS Ltd en février 2023 (voir également la note 37).

(2) Voir également la note 19.

L'essentiel des emprunts consolidés est libellé en dollars US, en euros ou en francs CFA (dont la parité est liée à l'euro). Les taux des emprunts conclus à taux fixe et liés à l'euro oscillent entre 5.00% et 7.09%.

Comme expliqué à la note 34, la gestion des taux d'intérêt fait l'objet d'une attention permanente de la part de la Direction.

Le Groupe est en conformité avec les covenants relatifs aux dettes auprès d'établissements financiers.

## \* Analyse de l'endettement à long terme par taux

31/12/2021					
EUR	Taux fixe	Taux	Taux variable	Taux	TOTAL
<b>Dettes auprès d'établissements financiers</b>					
Luxembourg	0	0.00%	78,136,408	3-mois LIBOR + 5%	<b>78,136,408</b>
Suisse	5,498,015	1.55% à 2.65%	0	-	<b>5,498,015</b>
Côte d'Ivoire	6,940,137	5.50% à 6.50%	0	-	<b>6,940,137</b>
Nigéria	18,203,287	5.00% à 10.00%	0	-	<b>18,203,287</b>
Libéria	2,462,387	7.60%	0	-	<b>2,462,387</b>
Cameroun	6,559,619	5.75% à 6.80%	0	-	<b>6,559,619</b>
Ghana	8,125,000	4.00%	0	-	<b>8,125,000</b>
	<b>47,788,445</b>		<b>78,136,408</b>		<b>125,924,853</b>

31/12/2022					
EUR	Taux fixe	Taux	Taux variable	Taux	TOTAL
<b>Dettes auprès d'établissements financiers</b>					
Luxembourg	0	0	9,375,586	3-mois SOFR + 5%	<b>9,375,586</b>
Suisse	3,655,936	1.55% à 2.65%	0	-	<b>3,655,936</b>
Côte d'Ivoire	2,647,566	5.50% à 6.50%	0	-	<b>2,647,566</b>
Nigéria	17,197,310	5.00% à 10.00%	0	-	<b>17,197,310</b>
Libéria	1,699,592	7.60%	0	-	<b>1,699,592</b>
Cameroun	8,186,656	5.00% à 7.09%	0	-	<b>8,186,656</b>
Ghana	4,874,999	4.00%	0	-	<b>4,874,999</b>
	<b>38,262,059</b>		<b>9,375,586</b>		<b>47,637,645</b>

## \* Analyse de l'endettement à long terme par devise

2021	EUR	XAF	NGN	USD	STN	GHS	CDF	CHF	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers	8,125,000	13,499,756	18,203,287	80,598,795	0	0	0	5,498,015	<b>125,924,853</b>
Dettes liées aux contrats de location	0	6,497,068	271,450	1,707,099	289,187	47,996	38,072	2,126,905	<b>10,977,777</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8,125,000</b>	<b>19,996,824</b>	<b>18,474,737</b>	<b>82,305,894</b>	<b>289,187</b>	<b>47,996</b>	<b>38,072</b>	<b>7,624,920</b>	<b>136,902,630</b>

2022	EUR	XAF	NGN	USD	STN	GHS	CDF	CHF	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers	4,874,999	10,834,222	17,197,310	11,075,178	0	0	0	3,655,936	<b>47,637,645</b>
Dettes liées aux contrats de location	0	7,039,341	65,318	1,762,701	268,436	35,690	38,702	1,876,836	<b>11,087,024</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4,874,999</b>	<b>17,873,563</b>	<b>17,262,628</b>	<b>12,837,879</b>	<b>268,436</b>	<b>35,690</b>	<b>38,702</b>	<b>5,532,772</b>	<b>58,724,669</b>

## \* Analyse de l'endettement à long terme par échéance

2021						
EUR	2023	2024	2025	2026	2027 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	35,417,051	73,334,985	6,866,072	3,669,989	6,636,756	125,924,853
Dettes liées aux contrats de location	1,182,686	837,648	461,869	421,973	8,073,603	10,977,779
<b>TOTAL</b>	<b>36,599,737</b>	<b>74,172,633</b>	<b>7,327,941</b>	<b>4,091,962</b>	<b>14,710,359</b>	<b>136,902,632</b>

2022						
EUR	2024	2025	2026	2027	2028 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	25,376,903	9,246,072	4,539,071	3,950,392	4,525,209	47,637,647
Dettes liées aux contrats de location	1,532,263	917,067	597,085	399,223	7,641,387	11,087,025
<b>TOTAL</b>	<b>26,909,166</b>	<b>10,163,139</b>	<b>5,136,156</b>	<b>4,349,615</b>	<b>12,166,596</b>	<b>58,724,672</b>

## \* Trésorerie nette / (dette nette)

EUR	31/12/2022	31/12/2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180,322,293	143,315,435
Dettes financières à plus d'un an	-47,637,646	-125,924,855
Dettes financières à moins d'un an	-51,060,969	-38,433,365
Dettes liées aux contrats de location	-12,923,494	-12,378,798
<b>Trésorerie nette / (dette nette)</b>	<b>68,700,184</b>	<b>-33,421,583</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180,322,293	143,315,435
Dettes financières à taux fixe	-70,800,953	-86,221,763
Dettes financières à taux variable	-27,897,662	-78,136,456
Dettes liées aux contrats de location	-12,923,494	-12,378,798
<b>Trésorerie nette / (dette nette)</b>	<b>68,700,184</b>	<b>-33,421,582</b>

## \* Réconciliation de la trésorerie nette / (dette nette)

EUR	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Dettes financières à plus d'un an	Dettes financières à moins d'un an	Dettes liées aux contrats de location	TOTAL
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>58,911,453</b>	<b>-55,059,230</b>	<b>-151,251,825</b>	<b>-12,704,250</b>	<b>-160,103,852</b>
Flux de trésorerie	81,898,296	-91,241,325	140,332,355	1,883,386	132,872,712
Différences de conversion	2,889,122	-4,048,158	-804,852	-133,211	-2,097,099
Transferts	-215,853	24,423,858	-26,709,044	0	-2,501,039
Changements de périmètre	-167,583	0	0	0	-167,583
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	0	0	-1,424,721	-1,424,721
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>143,315,435</b>	<b>-125,924,855</b>	<b>-38,433,366</b>	<b>-12,378,796</b>	<b>-33,421,582</b>
Flux de trésorerie	36,497,884	85,205,260	-8,116,520	2,035,612	115,622,236
Différences de conversion	508,975	-4,162,335	505,711	-105,236	-3,252,885
Transferts	0	7,324,014	-5,077,829	0	2,246,185
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	-10,079,732	61,035	-2,475,075	-12,493,772
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>180,322,294</b>	<b>-47,637,648</b>	<b>-51,060,969</b>	<b>-12,923,495</b>	<b>68,700,181</b>

## Note 24. Dettes commerciales et autres dettes

EUR	31/12/2022	31/12/2021
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>6,005,421</b>	<b>7,401,156</b>
Dettes fournisseurs	39,802,147	32,170,208
Factures à recevoir et avances reçues	14,042,266	12,798,383
<b>Sous-total dettes fournisseurs</b>	<b>53,844,413</b>	<b>44,968,591</b>
Dettes sociales	6,268,309	6,727,199
Autres dettes (1)	55,463,454	54,512,366
Comptes de régularisation (2)	29,566,277	33,468,689
<b>Sous-total autres dettes courantes</b>	<b>91,298,040</b>	<b>94,708,254</b>
<b>TOTAL</b>	<b>151,147,874</b>	<b>147,078,001</b>
Dont dettes non-courantes	6,005,421	7,401,156
Dont dettes courantes	145,142,453	139,676,845

(1) Les autres dettes sont principalement constituées d'avances d'actionnaires pour 40.4 millions d'euros (40.4 millions d'euros en 2021). Voir également la note 31..

(2) Ce montant comprend la part comptabilisée comme une subvention des prêts Okomu, pour 6.2 millions d'euros (2021: 8.1 millions d'euros).

## Note 25. Instruments financiers

31/12/2021	Instrument dérivés	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (*)
EUR	à la juste valeur	au coût	à la juste valeur	au coût		à la juste valeur
<b>Actifs</b>						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	715,578	0	715,578	0	0
Avances à long terme	800,426	0	1,058,332	1,858,758	800,426	1,058,332
Autres actifs non-courants	0	0	1,823,796	1,823,796	0	1,823,796
Créances commerciales	0	0	42,082,792	42,082,792	0	42,082,792
Autres créances	0	0	10,238,140	10,238,140	0	10,238,140
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	143,315,435	143,315,435	0	143,315,435
<b>Total actifs</b>	<b>800,426</b>	<b>715,578</b>	<b>198,518,495</b>	<b>200,034,499</b>	<b>800,426</b>	<b>198,518,495</b>
<b>Passifs</b>						
Dettes financières à plus d'un an (**)	125,924,854	0	0	125,924,854	125,928,335	0
Autres dettes (non-courantes)	0	0	7,401,156	7,401,156	0	7,401,156
Dettes financières à moins d'un an (**)	31,404,040	0	7,029,325	38,433,365	31,404,040	7,029,325
Dettes commerciales (courantes)	0	0	44,968,591	44,968,591	0	44,968,591
Autres dettes (courantes) (**)	0	0	94,708,254	94,708,254	0	94,708,254
<b>Total passifs</b>	<b>157,328,894</b>	<b>0</b>	<b>154,107,326</b>	<b>311,436,220</b>	<b>157,332,375</b>	<b>154,107,326</b>

(\*) A titre d'information.

(\*\*) Voir Note 23.

31/12/2021	Juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
EUR				
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	715,578	715,578

31/12/2022	Instruments dérivés à la juste valeur	Prêts et emprunts au coût	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (*)
			à la juste valeur	au coût		à la juste valeur
<b>Actifs</b>						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	688,024	0	688,024	0	0
Avances à long terme	821,712	0	1,156,825	1,978,537	821,712	1,156,825
Autres actifs non-courants	0	0	2,699,565	2,699,565	0	2,699,565
Créances commerciales	0	0	36,867,116	36,867,116	0	36,867,116
Autres créances	0	0	8,665,133	8,665,133	0	8,665,133
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	180,322,293	180,322,293	0	180,322,293
<b>Total actifs</b>	<b>821,712</b>	<b>688,024</b>	<b>229,710,932</b>	<b>231,220,668</b>	<b>821,712</b>	<b>229,710,932</b>
<b>Passifs</b>						
Dettes financières à plus d'un an (**)	47,637,646	0	0	47,637,646	46,962,729	0
Autres dettes (non-courantes)	0	0	6,005,421	6,005,421	0	6,005,421
Dettes financières à moins d'un an (**)	40,365,069	0	10,695,900	51,060,969	40,365,069	10,695,900
Dettes commerciales (courantes)	0	0	53,844,413	53,844,413	0	53,844,413
Autres dettes (courantes)	0	0	91,298,039	91,298,039	0	91,298,039
<b>Total passifs</b>	<b>88,002,715</b>	<b>0</b>	<b>161,843,773</b>	<b>249,846,488</b>	<b>87,327,798</b>	<b>161,843,773</b>

(\*) A titre d'information.

(\*\*) Voir Note 23.

31/12/2022	Juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	688,024	688,024

Le Groupe n'a pas identifié de différences significatives entre la valeur comptable des prêts et leur juste valeur.

## Note 26. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice

<i>Effectifs moyens</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Directeurs	317	320
Employés	6,948	6,430
Ouvriers (y compris saisonniers)	27,961	28,195
<b>TOTAL</b>	<b>35,226</b>	<b>34,945</b>

<i>Frais de personnel</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
<i>EUR</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Rémunérations	154,254,485	136,691,101
Charges sociales et charges liées aux retraites	18,366,821	16,655,185
<b>TOTAL</b>	<b>172,621,306</b>	<b>153,346,286</b>

## Note 27. Autres produits financiers

<i>EUR</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
<b>Sur actifs / passifs courants</b>	<b>39,239,728</b>	<b>11,620,171</b>
Intérêts provenant des créances et de la trésorerie	1,528,653	257,892
Contrats de change à terme	1,853,811	-509,300
Gains de change	35,133,721	8,656,061
Autres	723,543	3,215,518
<b>TOTAL</b>	<b>39,239,728</b>	<b>11,620,171</b>

## Note 28. Charges financières

<i>EUR</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Intérêts et charges financières	9,406,822	9,033,545
Charge d'intérêt liée aux contrats de location	1,147,359	1,062,744
Pertes de change réalisées	40,291,953	13,176,294
Pertes de change non réalisées	3,704,219	-3,357,962
Contrats de change à terme	-1,092,802	950,711
Pertes de valeur sur actifs financiers	0	20,000
Autres	3,091,131	2,035,365
<b>TOTAL</b>	<b>56,548,682</b>	<b>22,920,697</b>

### Note 29. Résultat net par action

Le résultat net par action non dilué (données de base) correspond au bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'actions ordinaires potentielles dilutives, le résultat net par action dilué est donc identique au résultat net par action non dilué.

	2022	2021
Résultat net (en euros)	75,586,975	80,389,523
Nombre moyen d'actions	14,159,720	14,159,720
<b>Résultat net par action non dilué (en euros)</b>	<b>5.34</b>	<b>5.68</b>

### Note 30. Dividendes et tantièmes

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale annuelle du 30 mai 2023 de verser un dividende de 1,25 EUR, sur lequel un dividende intérimaire de 0,75 EUR par action a été versé en novembre 2022. Si le dividende proposé est approuvé par l'assemblée générale des actionnaires, un solde de 0,50 euro par action pour un montant total de 7,1 millions d'euros resterait donc à payer.

	2022	2021
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	17,699,650	1,415,972
Nombre moyen d'actions	14,159,720	14,159,720
<b>Dividend per share distributed during the period</b>	<b>1.25</b>	<b>0.10</b>

En outre, conformément aux dispositions statutaires, 1/9<sup>e</sup> du dividende brut est attribué au conseil d'administration.

### Note 31. Informations relatives aux parties liées

#### \* Rémunérations allouées aux administrateurs

EUR	31/12/2022	31/12/2021
Avantages à court terme	18,071,177	7,864,842
Avantages postérieurs à l'emploi	78,433	160,333

#### \* Transactions relatives aux autres parties liées

EUR	31/12/2022	31/12/2021
<b>Passifs courants</b>		
Autres dettes	40,405,480	40,403,288
	<b>40,405,480</b>	<b>40,403,288</b>

EUR	31/12/2022	31/12/2021
<b>Compte de résultat</b>		
Charges financières	1,600,000	1,600,000

Les transactions entre parties liées sont effectuées à des conditions de marché.

Les transactions relatives aux autres parties liées sont réalisées avec les sociétés Bolloré Participations et Palmboomen Cultuur Maatschappij (en abrégé Mopoli).

La société Mopoli est une société de droit hollandais, majoritairement détenue par Geselfina via Financière Privée S.A. Cette dernière détient également Socfin.

La société Bolloré Participations est actionnaire et administrateur de Socfinaf.

En 2014, Socfinaf a conclu une avance de trésorerie de 35 millions d'euros auprès de la société Mopoli. Cette avance porte un intérêt annuel net de taxe de 4%. Les intérêts sont stipulés payables à terme échu à la fin de chaque trimestre civil. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2022 est de 0.8 million d'euros. Au 31 décembre 2022, le solde restant dû s'élève à 20.2 millions d'euros et est remboursable sur demande avec une échéance finale en juillet 2024.

En 2016, Socfinaf a contracté un emprunt de 20 millions d'euros auprès de Bolloré Participations. L'emprunt est productif d'un intérêt annuel au taux de 4%. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2022 est de 0.8 million d'euros. Au 31 décembre 2021, le solde restant dû s'élève à 20.2 millions d'euros et est remboursable sur demande avec une échéance finale en juin 2024.

### Note 32. Engagements hors bilan

En 2019, une filiale de Socfinaf, Okomu Palm Oil Company a obtenu un prêt de 10 milliards de naïra, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11,416 ha de plantation. Au 31 décembre 2022, le solde du prêt s'élève à 15 millions d'euros (2021: 14 millions d'euros).

En 2019, une filiale de Socfinaf, Plantations Socfinaf Ghana (PSG), a obtenu un prêt de 16.5 millions d'euros pour la construction d'une huilerie. Ce prêt est constitué d'une ligne de crédit de 15 millions d'euros ainsi que d'un découvert bancaire de 1.5 millions d'euros. Le contrat stipule que PSG Ghana affecte l'huilerie en garantie hypothécaire à hauteur du prêt consenti. Au 31 décembre 2022, le solde du prêt s'élève à 8.1 millions d'euros (2021: 11.4 millions d'euros) et le découvert bancaire est nul (2021: découvert nul).

En 2021, une filiale de Socfinaf, Okomu Palm Oil Company a obtenu un prêt de 2 milliards de naïra, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11,416 ha de plantation. Au 31 décembre 2022, le solde du prêt s'élève à 3 millions d'euros (2021: 3 millions d'euros).

En 2021, PNS Ltd a contracté un emprunt de 100 millions de dollars US stipulant que, tant que l'emprunt n'est pas remboursé en totalité, PNS Ltd ne peut fournir aucune garantie ou autre sûreté ou arrangement à d'autres créanciers sans les accorder aux mêmes conditions à la banque. PNS Ltd a également ouvert un compte de réserve avec suffisamment de liquidités pour rembourser le capital dû et les intérêts des 12 premiers mois. En complément, 100% des titres de PNS Ltd, détenues par Socfinasia, ont été mises en gage auprès de la banque dans le cadre de ce prêt. Le contrat stipule également qu'un changement de contrôle de PNS Ltd ou de l'actionnariat de la société entraînerait le remboursement anticipé du prêt. Au 31 décembre 2022, le solde du prêt s'élève à 30 millions d'USD (2021: 100 millions d'USD). Le prêt bancaire ayant été totalement remboursé en Février 2023, le nantissement d'actions et des titres a également été levé (voir aussi la Note 37).

### Note 33. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information analysée par la Direction est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques. Par conséquent, les secteurs présentés sont les suivants : Europe, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, São Tomé et Príncipe, Congo (RDC), Cambodge et Indonésie.

Les produits des secteurs opérationnels Côte d'Ivoire, Nigeria, Cameroun et Indonésie proviennent des ventes d'huile de palme et de caoutchouc, ceux des secteurs Liberia et Cambodge uniquement des ventes de caoutchouc, ceux du secteur Sierra Leone, Ghana, São Tomé et Príncipe et Congo proviennent uniquement des ventes d'huile de palme. Ceux du secteur Europe proviennent des prestations de services administratifs, d'assistance à la gestion des plantations et la commercialisation des produits hors Groupe. Le résultat sectoriel du Groupe est le résultat opérationnel des activités.

Les chiffres présentés proviennent du reporting interne. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS et ne sont donc pas directement comparables

#### \* Résultat sectoriel au 31 décembre 2021

<i>EUR</i>	<i>Produits des activités ordinaires provenant des clients externes</i>	<i>Produits des activités ordinaires intersecteurs</i>	<i>Résultat sectoriel (*)</i>
Europe	142,849,707	35,576,448	9,055,878
Sierra Leone	46,760,015		19,240,229
Libéria	36,783,462		5,538,511
Côte d'Ivoire	176,301,160	69,873	37,488,425
Ghana	26,377,673		13,096,295
Nigéria	79,363,158		34,174,303
Cameroun	143,222,868		33,644,277
Sao Tomé-et-Príncipe	4,776,845		-1,691,862
Congo (RDC)	13,117,259		-2,058,986
Cambodge	7,935,361		988,373
Indonésie	160,157,062	94,373	82,976,153
<b>TOTAL</b>	<b>837,644,570</b>	<b>35,740,693</b>	<b>232,451,598</b>
Elimination des produits des activités ordinaires intersecteurs			-35,740,693
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			1,417,866
Juste valeur de la production agricole			6,821,496
Autres retraitements IFRS			1,161,838
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			29,221,565
Produits financiers			11,822,872
Charges financières			-26,234,642
Impôts			-54,378,975
<b>Résultat net de la période</b>			<b>166,542,925</b>

(\*) Le résultat de la période inclut les charges opérationnelles.

## \* Résultat sectoriel au 31 décembre 2022

<i>EUR</i>	<i>Produits des activités ordinaires provenant des clients externes</i>	<i>Produits des activités ordinaires intersecteurs</i>	<i>Résultat sectoriel (*)</i>
Europe	152,377,408	48,262,436	15,456,815
Sierra Leone	58,553,604		21,826,293
Libéria	40,756,657		1,747,945
Côte d'Ivoire	200,451,043	136,882	38,224,054
Ghana	33,083,346		18,234,769
Nigéria	133,279,822		56,251,979
Cameroun	147,069,445		34,187,590
Sao Tomé-et-Principe	7,781,775		779,099
Congo (RDC)	16,366,246		-398,915
Cambodge	8,164,138		-2,490,942
Indonésie	193,627,923	167,896	91,818,399
<b>TOTAL</b>	<b>991,511,407</b>	<b>48,567,214</b>	<b>275,637,085</b>
Elimination des produits des activités ordinaires intersecteurs			-48,567,214
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			7,320,577
Juste valeur de la production agricole			-17,677,960
Autres retraitements IFRS			-1,373,700
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			43,998,348
Produits financiers			40,137,640
Charges financières			-58,863,884
Impôts			-76,255,764
<b>Résultat net de la période</b>			<b>164,355,128</b>

(\*) Le résultat de la période comprend les autres charges externes s'élevant à 110.4 millions d'euros, correspondant principalement à des prestations externes facturées aux plantations et liées directement à l'activité opérationnelle (entretien des routes, ...), et les autres charges opérationnelles pour 27.9 millions d'euros, non liées directement à l'activité opérationnelle (autres taxes, impôts fonciers, ...).

## \* Total des actifs sectoriels

EUR	31/12/2022	31/12/2021
Europe	189,191,768	155,140,042
Sierra Leone	128,721,882	132,030,565
Libéria	121,732,913	115,585,545
Côte d'Ivoire	166,346,688	170,140,614
Ghana	57,837,090	78,724,410
Nigéria	145,216,147	139,257,028
Cameroun	184,081,225	175,101,980
Sao Tomé-et-Principe	28,111,519	27,822,826
Congo (RDC)	68,260,622	68,664,450
Cambodge	67,618,326	68,843,348
Indonésie	117,769,545	127,714,996
<b>Total</b>	<b>1,274,887,726</b>	<b>1,259,025,805</b>
IFRS 3 / IAS 16 : Actifs biologiques producteurs	-53,381,980	-28,557,894
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	13,057,113	6,243,749
Autres retraitements IFRS	-9,617,424	-9,048,166
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-91,269,968	-115,097,075
<b>Total des actifs sectoriels consolidés</b>	<b>1,133,675,467</b>	<b>1,112,566,419</b>
<b>Actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels</b>		
Ecart d'acquisition	4,951,057	4,951,057
Droits d'utilisation des actifs	11,902,768	10,505,511
Titres valorisés à la juste valeur par le biais de compte de résultat étendu	688,024	715,578
Avances à long terme	1,978,537	1,858,758
Actifs d'impôts différés	11,698,485	19,434,382
Autres actifs non courants	2,699,565	1,823,796
<b>Actifs consolidés non courants</b>	<b>33,918,436</b>	<b>39,289,082</b>
Autres créances	8,665,133	10,238,140
Actifs d'impôts exigibles	14,942,449	15,291,971
<b>Actifs consolidés courants</b>	<b>23,607,582</b>	<b>25,530,111</b>
<b>Total actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels</b>	<b>57,526,018</b>	<b>64,819,193</b>
<b>Total actifs</b>	<b>1,191,201,486</b>	<b>1,177,385,612</b>

Les actifs sectoriels sont présentés pour répondre aux exigences de la norme IFRS 8. Ils incluent les immobilisations, les actifs biologiques, les créances commerciales, les stocks, la trésorerie et équivalents de trésorerie. Ils proviennent du reporting interne et ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS.

## \* Total des passifs sectoriels

EUR	31/12/2022	31/12/2021
Europe	155,833,973	130,502,649
Sierra Leone	3,426,717	1,538,755
Libéria	13,882,723	15,247,453
Côte d'Ivoire	22,364,064	17,484,516
Ghana	1,066,056	972,502
Nigéria	6,950,565	9,223,850
Cameroun	20,840,351	25,172,132
Sao Tomé-et-Principe	3,492,126	3,468,418
Congo (RDC)	1,045,995	3,650,948
Cambodge	1,318,995	1,154,105
Indonésie	24,094,356	23,690,765
<b>Total</b>	<b>254,315,921</b>	<b>232,106,092</b>
Autres retraitements IFRS	104,156	48,895
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-109,277,626	-92,478,141
<b>Total des passifs sectoriels consolidés</b>	<b>145,142,451</b>	<b>139,676,845</b>
<b>Passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels</b>		
Capitaux propres totaux	809,044,033	736,910,826
Passifs non-courants	126,630,705	212,253,585
Dettes financières à moins d'un an	51,060,969	38,433,365
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	1,836,468	1,401,018
Passifs d'impôts exigibles	56,820,337	48,328,464
Provisions	666,524	381,506
<b>Total passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels</b>	<b>1,046,059,034</b>	<b>1,037,708,764</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>	<b>1,191,201,485</b>	<b>1,177,385,609</b>

Les passifs sectoriels incluent uniquement les dettes commerciales et les autres dettes.

## \* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2021

<i>EUR</i>	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Immeubles de placement</i>	<i>Actifs biologiques producteurs</i>	<i>TOTAL</i>
Europe	6,670	179,922	36,504	0	223,096
Sierra Leone	0	2,207,733	0	0	2,207,733
Libéria	0	1,613,464	0	3,808,942	5,422,406
Côte d'Ivoire	3,666	6,125,172	0	4,144,678	10,273,516
Ghana	0	1,978,271	0	137,231	2,115,502
Nigéria	0	27,082,944	0	1,632,191	28,715,135
Cameroun	0	9,974,210	0	3,177,201	13,151,411
Sao Tomé-et-Principe	0	256,352	0	0	256,352
Congo (RDC)	0	781,126	0	0	781,126
Cambodge	0	436,270	0	859,167	1,295,438
Indonésie	658,565	4,258,034	0	4,914,771	9,831,370
<b>TOTAL</b>	<b>668,902</b>	<b>54,893,499</b>	<b>36,504</b>	<b>18,674,180</b>	<b>74,273,085</b>

## \* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2022

<i>EUR</i>	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Immeubles de placement</i>	<i>Actifs biologiques producteurs</i>	<i>TOTAL</i>
Europe	2,683	7,896,419	34,782	0	7,933,884
Sierra Leone	0	2,125,221	0	0	2,125,221
Libéria	0	2,197,106	0	898,587	3,095,694
Côte d'Ivoire	32,003	5,966,349	0	3,393,844	9,392,196
Ghana	0	2,277,025	0	0	2,277,025
Nigéria	0	22,269,520	0	827,710	23,097,230
Cameroun	0	10,862,418	0	3,144,690	14,007,108
Sao Tomé-et-Principe	0	275,584	0	0	275,584
Congo (RDC)	0	906,694	0	0	906,694
Cambodge	0	417,668	0	469,391	887,058
Indonésie	635,933	5,886,190	0	7,013,022	13,535,145
<b>TOTAL</b>	<b>670,619</b>	<b>61,080,195</b>	<b>34,782</b>	<b>15,747,244</b>	<b>77,532,840</b>

## \* Information par secteur d'activité

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes:

EUR	2022	2021
Palmier	582,827,456	471,225,684
Hévéa	269,137,780	233,974,853
Autres produits agricoles	9,316,123	5,607,086
Activités commerciales	119,380,568	118,572,588
Autres	10,849,478	8,264,360
<b>TOTAL</b>	<b>991,511,407</b>	<b>837,644,570</b>

## \* Information par zone géographique

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par origine et par implantation des clients:

EUR						2021
Origine	Implantation					TOTAL
	Europe	Afrique	Asie	Amerique	Océanie	
Europe	4,178,220	2,207,994	794,752	0	0	7,180,966
Afrique	56,244,615	307,777,744	277,729,299	23,343,369	0	665,095,027
Asie	6,351,240	9,166,449	148,817,865	1,030,279	2,742	165,368,575
<b>TOTAL</b>	<b>66,774,075</b>	<b>319,152,187</b>	<b>427,341,915</b>	<b>24,373,648</b>	<b>2,742</b>	<b>837,644,569</b>

EUR						2022
Origine	Implantation					TOTAL
	Europe	Afrique	Asie	Amerique	Océanie	
Europe	3,865,186	2,292,183	1,370,073	0	0	7,527,442
Afrique	271,281,825	397,718,362	49,169,238	62,509,276	0	780,678,701
Asie	8,010,890	9,297,206	180,852,212	5,144,956	0	203,305,263
<b>TOTAL</b>	<b>283,157,902</b>	<b>409,307,751</b>	<b>231,391,522</b>	<b>67,654,232</b>	<b>0</b>	<b>991,511,407</b>

## \* Information par secteur d'activité pour chaque zone géographique

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par secteur d'activité et par zone géographique:

EUR					2021
Catégorie					
Secteur d'activité	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	Services et autres activités commerciales	TOTAL
Sierra Leone	46,760,015	0	0	0	46,760,015
Libéria	0	36,783,462	0	0	36,783,462
Côte d'Ivoire	30,383,586	143,723,806	0	2,193,768	176,301,160
Ghana	25,714,194	391,733	0	271,746	26,377,673
Nigéria	67,439,332	11,787,948	0	135,878	79,363,158
Cameroun	130,353,234	12,176,882	393,932	298,821	143,222,868
Sao Tomé-et-Principe	4,776,845	0	0	0	4,776,845
Congo (RDC)	13,117,259	0	0	0	13,117,259
Indonésie	137,718,617	16,041,901	5,213,154	1,183,389	160,157,062
Cambodge	0	7,935,361	0	0	7,935,361
Europe	14,962,599	5,133,761	0	122,753,347	142,849,707
<b>TOTAL</b>	<b>471,225,681</b>	<b>233,974,854</b>	<b>5,607,086</b>	<b>126,836,949</b>	<b>837,644,570</b>

EUR					2022
Catégorie					
Secteur d'activité	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	Services et autres activités commerciales	TOTAL
Sierra Leone	58,553,604	0	0	0	58,553,604
Libéria	0	40,635,339	0	121,318	40,756,657
Côte d'Ivoire	39,919,397	157,537,229	0	2,994,417	200,451,043
Ghana	31,991,119	968,476	0	123,751	33,083,346
Nigéria	120,757,226	12,346,955	0	175,641	133,279,822
Cameroun	133,093,402	10,764,990	1,947,102	1,263,951	147,069,445
Sao Tomé-et-Principe	7,781,775	0	0	0	7,781,775
Congo (RDC)	16,366,246	0	0	0	16,366,246
Indonésie	170,771,625	14,157,868	7,369,021	1,329,408	193,627,923
Cambodge	0	8,164,138	0	0	8,164,138
Europe	3,593,062	24,562,785	0	124,221,560	152,377,408
<b>TOTAL</b>	<b>582,827,457</b>	<b>269,137,780</b>	<b>9,316,123</b>	<b>130,230,047</b>	<b>991,511,407</b>

## Note 34. Gestion des risques

### Gestion du capital

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires.

Le Groupe surveille régulièrement ses ratios financiers, en particulier le ratio de dette nette sur capitaux propres.

### Risque financier

Le risque financier pour les sociétés du Groupe provient essentiellement de l'évolution du prix de vente des matières premières agricoles, de celle des devises étrangères et dans une moindre mesure de l'évolution des taux d'intérêts.

#### *Risque potentiel*

Aucun des pays dans lesquels le Groupe opère n'a une économie hyperinflationniste ou ne souffre d'une menace immédiate de dévaluation du cours. Néanmoins, dans une minorité de pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, le système politique en place et la stabilité économique demeurent fragiles et pourraient entraîner la dévaluation monétaire ou une hyperinflation.

#### *Gestion du risque et opportunités*

Le Groupe examine régulièrement ses sources de financement ainsi que l'évolution des devises et ses décisions sont basées sur une variété de risques et d'opportunités en fonction de plusieurs facteurs, notamment les taux d'intérêts, la devise et les contreparties.

### Risque de marché

#### **\* Risque de prix sur les marchés des matières premières**

#### *Risque potentiel*

Le Groupe commercialise ses produits finis à des prix qui peuvent être influencés par les cours des matières premières (commodities) sur les marchés internationaux. Il fait donc face au risque de volatilité des prix de ces matières premières.

#### *Gestion du risque et opportunités*

Face à ce risque, la principale politique des sociétés du Groupe a toujours été de contrôler ses coûts de production pour dégager des marges devant permettre la viabilité des structures en cas de baisse importante des prix de vente des matières premières et inversement de dégager des marges bénéficiaires importantes lors des retournements des marchés à la hausse.

Parallèlement à cette politique principale, il a également été mis en œuvre des politiques secondaires qui permettent d'améliorer les marges bénéficiaires ou de les consolider :

- production de produits agricoles de qualité supérieure et labellisés, notamment pour le caoutchouc et;
- utilisation de l'expertise du Groupe, reconnue par le secteur, dans le domaine des transactions commerciales.

Le Groupe réduit son exposition au risque de prix en investissant dans différents marchés géographiques et dans différents produits.

### **\* Risque de devises étrangères**

#### *Risque potentiel*

Le Groupe effectue des transactions en monnaies locales, qui sont principalement le dollar, la naira nigériane et la roupie indonésienne. De plus, les instruments financiers de couverture contre les fluctuations des taux de change peuvent ne pas être disponibles pour certaines devises. Cela crée une exposition aux fluctuations des taux qui peuvent avoir un impact sur le résultat financier libellé en euro.

Au Nigeria, la disponibilité des devises fortes est extrêmement limitée. L'écart entre le taux de la banque centrale (CBN) et les taux de gré à gré s'accroît, atteignant 30 à 35% en 2022. Pour établir les états financiers consolidés, le groupe utilise les taux de la Banque centrale du Nigeria (CBN). Ces taux sont indiqués dans la note 1.9 des états financiers. L'impact des opérations Nigériennes du Groupe sur le résultat consolidé est indiqué dans la note 33 (Information sectorielle) des états financiers.

#### *Gestion du risque et opportunités*

En dehors des instruments courants de couverture de change à terme de devises pour les transactions opérationnelles qui restent relativement limités, la principale politique du Groupe est, compte tenu des investissements importants réalisés dans les plantations, de financer ses projets de développements en devises locales dans la mesure du possible, ainsi que de réduire ses emprunts.

Le Groupe surveille attentivement l'évolution de la situation du marché des changes au Nigeria, en vue de présenter une image fidèle des états financiers.

### **\* Risque de taux d'intérêts**

#### *Risque potentiel*

Pour le Groupe, ce risque comprend d'une part, le risque de variation des flux de trésorerie afférents aux emprunts à court terme, donc souvent à taux variable et d'autre part le niveau relativement élevé des taux d'intérêts de base sur les marchés en développement lorsqu'il s'agit d'emprunter en devises locales.

#### *Gestion du risque et opportunités*

Le premier risque est mis sous contrôle par une politique active de surveillance de l'évolution des marchés financiers locaux et parfois de consolidation de dettes à court terme vers le long terme, s'il y a lieu. Le second risque quant à lui est pris en compte par une politique systématique de mise en compétition des banques locales et internationales avec les bailleurs de fonds internationaux pouvant offrir de réelles opportunités d'investissement et de développement à des taux attractifs.

### **Risque de crédit**

#### *Risque potentiel*

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à satisfaire à leurs obligations contractuelles.

#### *Gestion du risque et opportunités*

Pour gérer ce risque, le Groupe s'assure du paiement au comptant des ventes locales ou de la garantie de la recouvrabilité des créances par l'obtention de lettres de change avalisées. Les ventes à l'export des plantations sont centralisées dans la structure commerciale du Groupe qui applique soit une politique de paiement au comptant soit une politique de crédit commercial dont les limites sont définies par son Conseil d'Administration.

Les informations sur les dépréciations d'actifs et de passifs financiers, incluant l'évaluation des pertes de crédit attendues, sont détaillées en Note 1.19.

## Risque de liquidité

### *Risque potentiel*

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque est principalement localisé sur les plantations qui sont à la fois la source principale de la trésorerie et des besoins de financement.

### *Gestion du risque et opportunités*

Compte tenu de l'environnement économique et technologique spécifique de chaque plantation, le Groupe gère ce risque de manière décentralisée. Toutefois, tant la trésorerie disponible que la mise en place des financements sont supervisées par la Direction du Groupe.

Le Groupe choisit, dans la mesure du possible, de maintenir ses engagements financiers et de conserver ses liquidités (comme indiqué respectivement en Notes 23 et 19) auprès d'établissements ayant un faible risque de crédit.

## Risque lié aux marchés émergents

### *Risque potentiel*

L'instabilité politique actuelle ou future dans certains pays dans lesquels le Groupe opère peut affecter la capacité à faire des affaires, générer du chiffre d'affaires et impacter la rentabilité du Groupe.

Le système politique dans certains des marchés du Groupe reste relativement fragile et demeure potentiellement menacé par des conflits transfrontaliers ou des guerres entre groupes rivaux.

### *Gestion du risque et opportunités*

Les activités du Groupe contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, l'amélioration de la stabilité de ses marchés pourra conduire à une appréciation de la valeur des sociétés du Groupe implantées localement.

La diversification de la répartition géographique des pays, des économies et des monnaies dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition au risque lié aux marchés émergents.

Le Groupe est conscient de la responsabilité environnementale et sociale qu'il a envers les populations locales et il met en place des initiatives en ce sens.

## Risque d'expropriation

### *Risque potentiel*

Certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont des régimes politiques qui peuvent remettre en cause les intérêts commerciaux étrangers en limitant leurs activités et peuvent tenter d'imposer leur contrôle sur les actifs du Groupe.

### *Gestion du risque et opportunités*

La diversification de la répartition géographique des pays dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition à ce risque.

## Risque de crédibilité

### *Risque potentiel*

Le Groupe est exposé au risque de perte de confiance des marchés financiers par rapport à sa capacité à garder une santé financière solide considérant :

- son impact environnemental,
- sa responsabilité sociale et
- les risques économiques et géopolitiques auxquelles certaines entités du Groupe peuvent faire face.

### Gestion du risque et opportunités

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017, mise à jour en 2022. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Les initiatives du Groupe visant à prendre en compte ce risque sont détaillées dans les informations fournies dans le rapport annuel de développement durable disponible sur demande au siège du Groupe.

#### Sensibilité aux risques

##### \* *Risque de change*

Le Groupe est exposé aux variations de valeur découlant des fluctuations des taux de change générées par ses activités d'exploitation. Néanmoins, étant donné que les ventes locales sont réalisées en monnaie locale et les ventes export sont réalisées sur des marchés en dollar, l'exposition du Groupe est limitée aux fluctuations du dollar par rapport à l'euro. L'impact sur le résultat d'une variation du taux EUR/USD de 10% en plus ou en moins sur les instruments financiers en devises s'élève à 8.6 millions d'euros.

Dans le cas où la monnaie de vente n'est pas la devise fonctionnelle de la société et que cette devise est liée à une monnaie forte, la conversion est assurée au moment de la conclusion du contrat. Les ventes locales en 2022 (incluant l'USD) s'élèvent à 565.4 millions d'euros. Les ventes globales (conclues principalement en dollars) en 2022 s'élèvent à 426.1 millions d'euros.

##### \* *Risque de taux d'intérêts*

La répartition emprunts à taux fixe et emprunts à taux variable est décrite à la Note 23. Suite à l'emprunt à taux variable conclu par PNS Ltd en novembre 2021, le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt. Afin de contrôler ce risque, la Direction surveille attentivement l'évolution des taux d'intérêt. En Février 2023, PNS Ltd a remboursé de manière anticipée le prêt bancaire, réduisant l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêts (voir Note 37).

##### \* *Risque de crédit*

Au 31 décembre 2022, les créances commerciales des clients globaux et des clients locaux s'élèvent respectivement à 16.2 millions d'euros et 24.6 millions d'euros. Les créances sur les clients globaux sont principalement des créances liées à la vente de caoutchouc. L'huile de palme est vendue localement à des acteurs locaux (large panel de clients). La commercialisation du caoutchouc est confiée à Sogescol FR. Celle-ci intervient soit sur les marchés physiques soit directement auprès de clients finaux.

EUR	2022	2021
Créances commerciales	40,812,839	46,089,287
Provision principalement sur créances non-opérationnelles	-3,945,723	-4,006,494
Autres créances	8,665,133	10,238,137
<b>Total net des créances</b>	<b>45,532,249</b>	<b>52,320,930</b>
Montant non échu	44,544,890	51,464,658
Montant échu depuis moins de 6 mois	236,316	68,122
Montant échu depuis plus de 6 mois et moins d'un an	405,019	760,051
Montant échu depuis plus d'un an	346,024	28,099
<b>Total net des créances</b>	<b>45,532,249</b>	<b>52,320,930</b>

## Note 35. Passifs éventuels

### 1 Litige contre le Service Public Fédéral Finances Belge (Impôt des sociétés)

La société SOCFICOM ("Socficom"), société anonyme de droit liechtensteinois et filiale du groupe a fait l'objet de poursuites répressives, à l'initiative du Ministère Public belge.

La principale prévention dont Socficom était liée au fait que le Ministère Public belge considérait que Socficom était une "société résidente belge", assujettie à l'impôt belge des sociétés.

Socficom a bénéficié d'une décision d'acquiescement, à la suite d'un arrêt rendu par la 11<sup>ème</sup> Chambre de la Cour d'appel de Bruxelles, siégeant en matière correctionnelle, daté du 23 octobre 2018. La Cour a dit pour droit qu'"il ressort de l'ensemble de ces éléments que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Le parquet n'a formé aucun pourvoi en cassation contre cet arrêt et cette décision est donc définitive.

Cependant, le Service Public Fédéral Finances, se fondant exclusivement sur le dossier d'instruction soumis par le Ministère Public belge en matière correctionnelle, soutient que Socficom remplit les conditions pour son assujettissement à l'impôt des sociétés en Belgique (le Service Public Fédéral Finances estime que Socficom est effectivement dirigée de Belgique et que toute son activité s'y déroulait).

Socficom a donc été imposée d'office à l'impôt des sociétés, en date du 4 janvier 2012 sur les exercices d'imposition 2004 à 2009 pour un montant de 77,343,783 euros hors intérêts de retard à un taux annuel de 7% réduit à 4% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Socficom s'est pourvue, en date du 5 avril 2013, en réclamation fiscale contre ces 6 impositions d'office. Ces 6 réclamations ont été déclarées recevables, mais ont été rejetées.

Socficom a introduit une action devant le tribunal de première instance francophone de Bruxelles.

Le Tribunal de première instance francophone de Bruxelles par jugement daté du 26 avril 2019, a déclaré la demande recevable et partiellement fondée dans la mesure où il ordonne le dégrèvement partiel des cotisations litigieuses.

Socficom estime que cette décision, bien que partiellement favorable à la thèse qu'elle défendait devant le tribunal, n'est pas satisfaisante, compte tenu de la décision d'acquiescement rappelée ci-dessus.

C'est exclusivement sur base des éléments du dossier pénal que l'administration fiscale veut taxer Socficom car le dossier fiscal ne contient aucune "prétention nouvelle" par rapport à l'instance correctionnelle. Les faits jugés dans le cadre de l'instance fiscale, ont déjà été tranchés par la Cour d'Appel (chambre correctionnelle) qui a acquitté Socficom et les autres prévenus.

Le tribunal ne pouvait donc donner raison à l'administration fiscale en se fondant sur des pièces, considérations ou constatations, privées de tout effet par l'arrêt de la Cour d'Appel du 23 octobre 2018. Le Tribunal fiscal de Bruxelles a "rejugé" le dossier pénal faisant fi de l'acquiescement de la 11<sup>ème</sup> Chambre de la Cour d'appel de Bruxelles.

Socficom a donc décidé d'interjeter appel à l'encontre du jugement rendu en matière fiscale afin de solliciter de la Cour qu'elle fasse droit à la demande initialement formulée par la société, soit ordonner le dégrèvement total des cotisations litigieuses.

Les décisions en matière fiscale, frappées d'appel ne sont pas exécutoires aussi longtemps que la Cour ne s'est pas prononcée.

Les montants réclamés initialement par le fisc à Socficom s'élevaient à 77,343,783 euros hors intérêts (voir ci-dessus) desquels il faut donc déduire le dégrèvement accordé par le tribunal de l'ordre de 50,000,000 euros.

Les conseils de la société et la Direction du Groupe sont d'avis que la Cour d'Appel devrait dégrever totalement ces impôts, en se fondant sur la décision d'acquiescement de la Cour d'Appel, Chambre correctionnelle, du

23 octobre 2018 qui confirme : "que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Sur base de ces éléments, la direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le groupe est faible. Les conclusions de la cour d'appel devraient être rendues pas avant 2024.

## 2. Litige contre le Service Public Fédéral Finances Belge (TVA)

Tel que décrit précédemment, le Service Public Fédéral Finances soutient que Socficom est une société résidente belge. L'administration fiscale lui réclame une TVA de 3,054,160.15 euros pour les années 2006, 2007, 2008 et 2009 outre une amende fiscale et des intérêts au taux de 0.8% par mois à compter du 20 janvier 2010.

Les montants réclamés s'élèvent à 10,310,844.61 euros se décomposant comme suit :

- 3,054,160 euros à titre de TVA
- 1,148,364 euros à titre d'intérêts
- 6,108,320 euros à titre d'amendes
- à majorer de l'intérêt de retard à calculer sur la TVA due à partir du 21 décembre 2013.

Socficom a contesté cet impôt devant le tribunal de première instance de Bruxelles.

Le tribunal a déclaré la demande recevable et partiellement fondée dans la mesure où il annule l'amende fiscale de 6,108,320 euros et les intérêts comptés sur ce montant.

Socficom estime que cette décision, bien que partiellement favorable à la thèse qu'elle défendait devant le tribunal, n'est pas satisfaisante puisqu'elle a bénéficié d'une décision d'acquiescement suite à l'arrêt rendu par la 11<sup>ème</sup> Chambre de la Cour d'appel de Bruxelles daté du 23 octobre 2018.

Pour réclamer la TVA litigieuse à Socficom, l'administration fiscale se fonde exclusivement sur le dossier pénal. Or le tribunal de Bruxelles ne pouvait ignorer la décision d'acquiescement et condamner Socficom sans tenir compte de l'arrêt, définitif et coulé en force de chose jugée, de la Cour d'appel de Bruxelles.

En l'absence d'éléments nouveaux apportés par l'administration fiscale et ayant une incidence sur l'issue du procès, la décision de la Cour d'Appel du 23 octobre 2018, ne pouvait être remise en cause et lie le tribunal.

Socficom a donc décidé d'interjeter appel à l'encontre du jugement rendu en matière fiscale afin de solliciter de la Cour qu'elle fasse droit à la demande initialement formulée par la société, soit ordonner le dégrèvement total des taxes litigieuses.

Les conseils de la société et la Direction du Groupe sont d'avis que la Cour d'Appel devrait dégrever totalement ces taxes, en se fondant sur la décision d'acquiescement de la Cour d'Appel, Chambre correctionnelle, du 23 octobre 2018 qui confirme : "que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Sur base de ces éléments, la direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible. Les conclusions de la cour d'appel devraient être rendues pas avant 2024.

### Litige contre la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

La Société des caoutchoucs du Grand Bereby ("SOGB"), société anonyme de droit ivoirien et filiale du Groupe est impliquée dans un litige avec la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ("CNPS") de Côte d'Ivoire. Ce litige porte sur le contrôle de l'imposition des avantages en nature que la SOGB aurait dû verser à la CNPS pour avoir mis à disposition des logements à ses employés.

Suite à une première analyse pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2013, la CNPS a estimé un montant dû de 182 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 277,000 euros. Sur la base des calculs de la SOGB, le montant dû s'établit à 32 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 48,000 euros.

Suite à une contrainte, l'affaire a été portée devant le Tribunal de Sassandra. Ce dernier a invité les deux parties à aboutir à un règlement amiable du litige les opposant et à lui produire un accord transactionnel, le cas échéant.

A défaut d'un règlement amiable du litige, il appartiendrait au tribunal de Sassandra de se prononcer sur le fond.

La CNPS a effectué une seconde analyse portant sur les exercices de 2014 à 2018. La CNPS a ajouté au précédent montant, une somme de 1,650 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 2.5 millions d'euros. La SOGB a enregistré une provision d'un montant de 250 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 381,000 euros, qui correspond au montant qu'elle considère effectivement dû.

La question relative aux logements sur les plantations en zone rurale est une problématique d'ordre général et concerne la plupart des entreprises agricoles et forestières, notamment celles du secteur de l'hévéa, du palmier à huile et de la banane.

C'est la raison pour laquelle des actions ont été menées par des entreprises du secteur, soutenues en cela par l'Union des Entreprises Agricoles et Forestières (UNEMAF) et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire ("CGECI"), en vue d'obtenir une position claire de la CNPS à ce sujet.

La CNPS avait toujours accordé une tolérance concernant la détermination des avantages en nature constitués par la mise à disposition de logement en zone rurale.

Une proposition d'arbitrage a été introduite auprès du Ministère de l'Emploi et de la Protection sociale par un groupe de travail regroupant des membres de la CGECI et de l'UNEMAF. Des réunions de travail devaient avoir lieu dans le courant de l'année 2020 mais celle-ci ont été reportées en raison de la situation sanitaire et n'ont pas repris à ce jour.

A la date de clôture des comptes, la procédure amiable est donc toujours en cours. De son issue dépendra la saisine du tribunal de Sassandra qui aura seul le pouvoir de contraindre les parties. Dans la mesure où il n'existe, à ce jour, aucune contrainte légale et sur base des éléments précédents, la Direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible.

### Note 36. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent indirectement en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux changements politiques et économiques.

### Note 37. Evènements postérieurs à la date de clôture

#### Remboursement final anticipé de l'emprunt

Le 24 février 2023, suite à un remboursement anticipé de la dette de Socfin envers PNS Ltd, PNS Ltd a elle-même remboursé de manière anticipée le solde de son emprunt bancaire, s'élevant à 30,000,000 USD.

Suite à ce remboursement final, le prêt bancaire de PNS Ltd est entièrement remboursé, le nantissement d'actions et des titres a également été levé.

### Note 38. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréée

EUR	2022	2021
Audit (TVAC)	1,509,211	1,387,989

Les honoraires d'audit comprennent tous les honoraires versés au commissaire aux comptes indépendant du Groupe EY ainsi que ceux versés aux cabinets membres du réseau EY pour les années concernées. Aucun travail de conseil ou autre service non lié à l'audit n'a été effectué par ce cabinet en 2022 ou en 2021.

## Rapport de gestion social

Présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 30 mai 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre Société au 31 décembre 2022.

### Activités

Socfin possède pour l'essentiel des participations financières dans des sociétés de portefeuille et des sociétés de services, qui opèrent indirectement en Asie du Sud-Est et/ou en Afrique tropicale dans les secteurs de production du caoutchouc et de l'huile de palme.

### Résultat de l'exercice

Le compte de résultat de l'exercice, comparé à celui de l'exercice antérieur se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
<b>PRODUITS</b>		
Produits des immobilisations financières provenant d'entreprises liées		
- Dividendes	34.2	10.3
- Intérêts sur créances	8.8	4.9
	<u>43.0</u>	<u>15.2</u>
Produits de l'actif circulant	<u>3.6</u>	<u>1.4</u>
<b>Total des produits</b>	<b>46.6</b>	<b>16.6</b>
<b>CHARGES</b>		
Autres charges externes	1.5	1.6
Intérêts et autres charges financières	11.3	4.9
<b>Total des produits</b>	<b>12.8</b>	<b>6.5</b>
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>33.8</b>	<b>10.1</b>

Au 31 décembre 2022, le bénéfice net s'établit à 33.8 million d'euros comparé à 10.1 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

Les produits se sont élevés à 46.6 millions d'euros (16.6 millions d'euros au 31 décembre 2021).

L'ensemble des charges s'inscrit à 12.8 millions d'euros contre 6.5 millions d'euros au 31 décembre 2021.

### Bilan

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de Socfin s'élève à 324.5 millions d'euros contre 383.7 millions d'euros au 31 décembre 2021.

L'actif de Socfin se compose de 187.4 millions d'euros de participations, de 120.4 millions d'euros de créances immobilisées et de 16.5 millions d'euros de créances.

Avant affectation du dividende final de l'exercice, les fonds propres s'élèvent à 210.1 millions d'euros.

## Portefeuille

### Mouvements

Au cours de l'exercice 2022, Socfin a acheté 22,299 actions de Socfinaf pour un total de 0.3 million d'euros, 31,494 actions de Socfinasia pour un total de 0.5 million d'euros et 1,000 actions de Management Associates pour un total de 0.2 million d'euros. En outre, Socfin a vendu 10 actions de Brabanta pour un montant total de 0.1 million d'euros.

### Evaluation

Au 31 décembre 2022, les plus-values latentes sur le portefeuille des participations sont estimées à 141.5 millions d'euros contre 95.7 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

## Participations

Les principales participations ont évolué comme suit durant les derniers mois :

### Socfinasia S.A. (Luxembourg) - 58.25%

Cette société détient des participations dans des sociétés d'Asie du Sud-Est actives dans le secteur du caoutchouc et de l'huile de palme.

Au 31 décembre 2022, le bénéfice net s'établit à 70.7 millions d'euros contre 45 millions d'euros au 31 décembre 2021.

La valeur d'inventaire des participations de Socfinasia s'élève à 289.6 millions d'euros au 31 décembre 2022 et l'évaluation du portefeuille fait apparaître des plus-values latentes pour 101.9 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration de Socfinasia proposera à la prochaine Assemblée Générale le paiement d'un dividende final de EUR 1.50 par action, un acompte de EUR 2.00 ayant déjà été versé en novembre 2022.

<i>Socfinasia (millions d'euros)</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
<b>Actif</b>	<b>457.7</b>	<b>451.9</b>
Actif immobilisé	405.7	410.5
Actif circulant	52.0	41.4
<b>Passif</b>	<b>457.7</b>	<b>451.9</b>
Capitaux propres	452.1	446.8
Dettes	5.6	5.1

### Socfinaf S.A. (Luxembourg) - 64.64%

Cette société possède des participations dans des sociétés d'Afrique tropicale actives dans le secteur du caoutchouc et de l'huile de palme.

L'exercice 2022 se clôture par une perte de 37.5 millions d'euros contre un profit de 6.5 millions d'euros au 31 décembre 2021. Ce résultat est impacté par la réduction de valeur non récurrente de 66.1 millions d'euros comptabilisée sur la participation Brabanta.

La valeur d'inventaire des participations de Socfinaf s'élève à 182.9 millions d'euros au 31 décembre 2022 et l'évaluation du portefeuille dégage des plus-values latentes pour 505.8 millions d'euros. Cette plus-value latente

tient toutefois compte d'une évaluation d'Okomu au taux de change NGN/USD de la Banque centrale du Nigeria. Ce taux de change est sensiblement différent du prix obtenu sur les marchés de gré à gré. En tenant compte de ce dernier, la plus-value serait ramenée à 419.9 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration de Socfinaf proposera à la prochaine Assemblée Générale de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2022.

<i>Socfinaf (EUR million)</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
<b>Actif</b>	<b>398.6</b>	<b>499.2</b>
Actif immobilisé	361.7	469.1
Actif circulant	36.9	30.1
<b>Passif</b>	<b>398.6</b>	<b>499.2</b>
Capitaux propres	221.3	258.8
Dettes	177.3	240.4

### Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice de Socfin de EUR 33,793,761 augmenté du report bénéficiaire antérieur de EUR 103,075,980, forment un solde bénéficiaire de EUR 136,869,741 qu'il vous est proposé de répartir de la façon suivante :

#### Répartition bénéficiaire

	<i>EUR</i>
Report à nouveau	117,203,463
Du solde ::	
10% au Conseil d'Administration s	1,966,628
90% aux 14,159,720 actionss	17,699,650
soit EUR 1.25 par action	
dont EUR 0.75 déjà versé en novembre 2022	
	<b><u>136,869,741</u></b>

Pour rappel, le dividende de l'exercice antérieur s'élevait à EUR 0.60.

#### Réserves

Après cette répartition du bénéfice, l'ensemble des réserves se présentera comme suit :

	<i>EUR</i>
Réserve légale	2,477,951
Autres réserves	57,277,681
Report à nouveau	117,203,463
	<b><u>176,959,095</u></b>

Si vous approuvez cette répartition, le coupon n° 82 de EUR 0.50 sera détachable le 6 juin 2023 et payable à partir du 8 juin 2023.

### Actions propres

La Société n'a pas procédé à des rachats d'actions propres au cours de l'exercice 2022.

## Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2022, Socfin n'a engagé aucun frais en matière de recherche et développement.

## Instruments financiers

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société.

## Succursale

La Société dispose d'un établissement stable à Fribourg (CH).

### **Mentions requises prévues à l'Art. 11(1) points a) à k) de la loi du 19 mai 2006 concernant les Offres Publiques d'Acquisition**

a) b) et f) Le capital social souscrit de la Société est fixé à 24,779,510 euros représenté par 14,159,720 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix sans limitation ni restriction.

c) Le 04/11/2022, Monsieur Hubert Fabri a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 55.38% dans le capital de Socfin.

Le 29/10/2021, Bolloré Participations SE a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 39.75% dans le capital de Socfin.

h) Art. 14. des statuts : *"La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins. Les Administrateurs sont nommés pour une période de six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires. Ils sont rééligibles. Les Administrateurs sont renouvelés par voie de tirage au sort, de manière qu'un Administrateur au moins soit sortant chaque année"*.

Art. 23. des statuts : *"En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges d'Administrateur, il pourra être procédé provisoirement à leur remplacement en observant les formalités prévues par la loi alors en vigueur"*.

Art. 32. des statuts : *"Les présents statuts peuvent être modifiés par décision de l'Assemblée Générale spécialement convoquée à cet effet, dans les formes et conditions prescrites par les articles 450-1 et 450-8 de la loi sur les sociétés"*.

i) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont définis aux Art. 18 et suivants des statuts de la Société. Ils prévoient notamment que : *"Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par les statuts ou par la loi est de la compétence du Conseil"*.

En outre, les statuts prévoient à l'Art. 6 : *"En cas d'augmentation du capital, le Conseil d'Administration détermine les conditions d'émission des actions."*

*Les actions nouvelles à libérer en numéraire, sont offertes par préférence aux anciens actionnaires, conformément à la loi.*

*En cas d'émission d'actions par apport en numéraire ou en cas d'émission d'instruments qui entrent dans le champ d'application de l'article 420-27 de la loi sur les sociétés et qui sont payés en numéraire, y compris et de manière non exhaustive, des obligations convertibles permettant à leur détenteur de souscrire à des actions ou de s'en voir attribuer, les actionnaires disposent de droits préférentiels de souscription au prorata de leur participation en ce qui concerne toutes ces émissions conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés.*

*L'Assemblée Générale appelée à délibérer, aux conditions requises pour la modification des statuts, soit sur l'augmentation du capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital conformément à*

*l'article 420-23 de la loi sur les sociétés, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser le Conseil à le faire de la manière et dans les conditions prévues par la loi".*

Les autres points de l'Art. 11(1) sont non applicables, à savoir :

- la détention de titre comprenant des droits de contrôle spéciaux ;
- l'existence d'un système d'actionnariat du personnel ;
- les accords entre actionnaires pouvant entraîner une restriction au transfert de titres ou aux droits de vote ;
- les indemnités prévues en cas de démission ou de licenciement des membres du Conseil d'Administration ou du personnel suite à une OPA.

### Politique de gestion responsable

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2022.

Les efforts et actions entreprises par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

### Valeur estimée de l'action (comptes sociaux)

Au 31 décembre 2022, la valeur estimée de Socfin avant affectation du résultat de l'exercice, s'élève à 351.6 millions d'euros (soit EUR 24.83 par action). Cette évaluation intègre des plus-values latentes du portefeuille.

Pour rappel, le cours de bourse de l'action s'élève à EUR 20,20 au terme de l'exercice 2022 contre EUR 20.80 un an plus tôt.

### Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Le 24 février 2023, Socfin a remboursé par anticipation un montant de USD 14,750,000 à PNS Ltd à titre de remboursement final du prêt.

### Principaux risques et incertitudes

Les investissements du Groupe tant en Asie du Sud-Est qu'en Afrique peuvent être soumis à des risques politico-économiques. Les dirigeants et les cadres sur place suivent l'évolution de la situation au jour le jour.

### Perspectives

Le résultat de l'exercice 2023 dépendra dans une large mesure de la distribution des dividendes des filiales.

### Nominations statutaires

M. Vincent Bolloré, administrateur sortant, est rééligible. Le Conseil d'Administration proposera à la prochaine Assemblée générale le renouvellement de ce mandat pour une période de six ans.

Le Conseil d'Administration

## Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

To the Shareholders of  
**Société Financière des Caoutchoucs**  
Abrégée en **SOCFIN**  
4, Avenue Guillaume  
L-1650, Luxembourg

## Etats financiers sociaux

### 1. Bilan au 31 décembre 2022

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>2022</i> <i>EUR</i>	<i>2021</i> <i>EUR</i>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<i>Immobilisations financières</i>			
	3		
Parts dans des entreprises liées		187,356,984.97	186,370,878.78
Créances sur des entreprises liées		120,412,500.00	187,056,434.52
		<b>307,769,484.97</b>	<b>373,427,313.30</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<i>Créances</i>			
<i>Créances sur des entreprises liées</i>			
	4		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		16,325,350.98	10,195,491.23
<i>Autres créances</i>			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		153,785.88	102,752.43
		<b>16,479,136.86</b>	<b>10,298,243.66</b>
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques encaisse		259,023.92	4,640.73
		<b>16,738,160.78</b>	<b>10,302,884.39</b>
<b>TOTAL DU BILAN (ACTIF)</b>		<b>324,507,645.75</b>	<b>383,730,197.69</b>

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

<i>PASSIF</i>	<i>Note</i>	<i>2022</i> <i>EUR</i>	<i>2021</i> <i>EUR</i>
<b><i>CAPITAUX PROPRES</i></b>	<b>5</b>		
Capital souscrit		24,779,510.00	24,779,510.00
Primes d'émission		501,846.51	501,846.51
<b><i>Réserves</i></b>			
Réserve légale		2,477,951.00	2,477,951.00
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur			
Autres réserves disponibles		57,277,681.15	57,277,681.15
		<b>59,755,632.15</b>	<b>59,755,632.15</b>
Résultats reportés		103,075,979.76	102,447,638.68
Acompte sur dividendes		33,793,761.44	10,068,154.41
Résultat de l'exercice		-11,799,766.67	-1,573,302.22
		<b>210,106,963.19</b>	<b>195,979,479.53</b>
<b><i>DETTES</i></b>			
Dettes envers des établissements de crédit			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		18.18	24.25
Dettes sur achats et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		216,429.50	158,685.05
Dettes envers des entreprises liées			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	6	13,830,365.13	20,822,207.84
dont la durée résiduelle est supérieure ou égale à un an		100,000,000.00	166,463,934.52
Autres dettes			
Dettes fiscales		86,520.00	38,190.00
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		267,349.75	267,676.50
		<b>114,400,682.56</b>	<b>187,750,718.16</b>
<b>TOTAL DU BILAN (PASSIF)</b>		<b>324,507,645.75</b>	<b>383,730,197.69</b>

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

## 2. Compte de profits et pertes au 31 décembre 2022

	Note	2022 EUR	2021 EUR
Autres produits d'exploitation		46,068.75	0,00
Matières premières et consommables et autres charges externes			
Autres charges externes		-1,509,020.71	-1,542,982.22
Autres charges d'exploitation		-18,139.65	-21,335.89
Produits provenant de participations			
provenant d'entreprises liées	7	34,212,972.00	10,244,095.77
Produits provenant de créances de l'actif immobilisé			
provenant d'entreprises liées	8	8,835,902.76	4,931,601.83
Autres intérêts et autres produits financiers			
provenant d'entreprises liées		3,601,489.37	1,395,636.98
Autres intérêts et produits financiers		2,063.34	664.52
Intérêts et autres charges financières			
concernant des entreprises liées		-11,282,652.87	-1,179,855.58
autres intérêts et charges financières		-46,681.90	-3,753,620.70
Impôts sur le résultat		-6.49	-230.26
Résultat après impôts sur le résultat		<b>33,841,994.60</b>	<b>10,073,974.45</b>
Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1 à 16		-48,233.16	-5,820.04
Résultat de l'exercice		<b><u>33,793,761.44</u></b>	<b><u>10,068,154.41</u></b>

### Proposition de répartition bénéficiaire

	2022 EUR	2021 EUR
Report à nouveau	117,203,463.42	103,075,979.76
Du solde :		
10% au Conseil d'Administration	1,966,627.78	943,981.33
90% aux 14,159,720 actions	17,699,650.00	8,495,832.00
	<b><u>136,869,741.20</u></b>	<b><u>112,515,793.09</u></b>
<b>Dividende par action</b>	<b>1.25</b>	<b>0.60</b>

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

### 3. Annexe aux états financiers sociaux au 31 décembre 2022

#### Note 1. Généralités

La Société a été constituée le 5 décembre 1959 sous forme d'une société anonyme et a adopté le statut de "soparfi" le 10 janvier 2011.

La durée de la Société est illimitée et son siège social est établi à Luxembourg. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 5937 et est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le numéro ISIN LU0027967834.

La Société a pour objet (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, et intérêts, ainsi que les obligations de sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par voie d'apport, d'achat, de souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, cession échange ou de toute autre manière, de titres de capital, parts d'intérêts, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds communs de placement luxembourgeois ou étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre ligne de crédit, ainsi que les contrats y relatifs et (iii) la détention, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment des actifs décrits aux points (i) et (ii) ci-dessus).

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut être partie à tout type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et de tous types de titres de dettes et de titres de capital, y compris en vertu d'un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions de titres, à ses filiales, à ses sociétés affiliées et à toute autre société.

La Société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi et qui sont disponibles au siège social de la Société (4, avenue Guillaume à L-1650 Luxembourg) ou sur le site internet : [www.socfin.com](http://www.socfin.com).

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier pour se terminer le 31 décembre.

#### Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

##### Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer leur jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

### **Conversion des devises**

La Société tient sa comptabilité en euros (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des titres de participation inclus dans les immobilisations financières ainsi que les créances y rattachées, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, restent convertis au cours de change historique, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- les avoirs bancaires exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et pertes sont comptabilisés dans la période en cours ;
- tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes. A la date de clôture, par application du principe de prudence, seules les pertes de change non-réalisées sur les postes en devises sont portées au résultat.

S'il existe un lien économique entre deux transactions, les écarts de change non réalisés sont comptabilisés à hauteur de la perte de change latente correspondante.

### **Evaluation des immobilisations financières**

Les parts dans des entreprises liées sont évaluées au coût d'acquisition historique, qui comprend les frais accessoires. Les créances sur des entreprises liées sont évaluées à leur valeur nominale, qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, telle que déterminée par le Conseil d'Administration.

Afin de déterminer les corrections de valeur présentant un caractère durable à la date de clôture, le Conseil d'Administration procède pour chaque investissement, sur une base individuelle, aux analyses suivantes :

- 1/ Pour les participations dont les titres sont cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la leur valeur de marché sur base du cours de bourse à la date de clôture. Lorsque la valeur de marché est supérieure ou égale à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration estime qu'aucune correction de valeur n'est à comptabiliser à la date de clôture. En revanche, lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration procède au test de la valeur nette comptable par rapport à la quote-part dans l'actif net réévalué de la participation.
- 2/ Dans le cas où le test de la valeur nette comptable par rapport à la valeur de marché n'est pas concluant, ainsi que pour les participations dont les titres ne sont pas cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la quote-part détenue dans l'actif net réévalué de la participation ainsi que dans l'actif net consolidé (i.e. capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) si la filiale objet du test prépare des comptes consolidés.

Si une de ces valeurs est supérieure ou égale à la valeur nette comptable de la participation, aucune correction de valeur n'est comptabilisée.

3/ En revanche, quand les deux valeurs sont inférieures à la valeur nette comptable de la participation :

- pour les sociétés de support (autres que plantations ou sociétés industrielles), le Conseil d'Administration acte la correction de valeur qui résulte de la plus petite différence entre la valeur nette comptable de la participation et la quote-part détenue dans l'actif net réévalué ou dans l'actif net consolidé ;
- pour les participations dans des plantations ou des sociétés industrielles, le Conseil d'Administration acte une correction de valeur pour aligner la valeur de la participation sur la quote-part de la valeur de l'entreprise calculée sur base des flux de trésorerie futurs actualisés disponibles aux actionnaires, qui tiennent compte des évolutions prévisibles des affaires de la participation objet du test.

Le Conseil d'administration peut toutefois prendre d'autres éléments en considération et notamment, compte tenu de la très longue période d'imaturité d'une jeune plantation, il considère que la correction de valeur n'est pas durable pour une plantation dont plus de la moitié de sa surface plantée n'est pas exploitée.

Les créances sur des entreprises liées font l'objet d'une correction de valeur dans le cas où le test de la valeur nette comptable par actualisation des flux futurs de trésorerie aux actionnaires ne supporte pas le remboursement intégral de la créance.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

#### **Créances**

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

#### **Dettes**

Les dettes sont inscrites à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur les dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée au compte de profits et pertes à l'émission de la dette.

#### **Conflit Russie - Ukraine**

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne) ont imposé des sanctions à l'encontre de certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. Des annonces de sanctions supplémentaires potentielles ont été faites à la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022.

En raison de ces tensions géopolitiques, une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des titres et des devises a été observée en 2022, ainsi qu'une dépréciation importante du rouble par rapport au dollar américain et à l'euro.

Bien que ni les performances, ni la continuité de l'exploitation, ni les opérations de la société, n'aient été significativement affectées par ce qui précède en 2022, le Conseil d'administration continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats de la société.

## Note 3. Immobilisations financières

	Parts dans des entreprises liées		Créances sur des entreprises liées		Total	
	2022 EUR	2021 EUR	2022 EUR	2021 EUR	2022 EUR	2021 EUR
<i>Prix d'acquisition/ valeur nominale au début de l'exercice</i>	<b>186,370,878.78</b>	<b>186,370,890.33</b>	<b>187,056,434.52</b>	<b>90,592,500.00</b>	<b>373,427,313.30</b>	<b>276,963,390.33</b>
Augmentations	1,049,628.23	0.00	0.00	96,463,934.52	1,049,628.23	96,463,934.52
Diminutions	-63,522.04	-11.55	-66,643,934.52	0.00	-66,707,456.56	-11.55
<i>Prix d'acquisition/ valeur nominale à la fin de l'exercice</i>	<b>187,356,984.97</b>	<b>186,370,878.78</b>	<b>120,412,500.00</b>	<b>187,056,434.52</b>	<b>307,769,484.97</b>	<b>373,427,313.30</b>
<i>Corrections de valeur au début et à la fin de l'exercice</i>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<i>Valeur nette comptable à la fin de l'exercice</i>	<b>187,356,984.97</b>	<b>186,370,878.78</b>	<b>120,412,500.00</b>	<b>187,056,434.52</b>	<b>307,769,484.97</b>	<b>373,427,313.30</b>

**Informations sur les mouvements de l'exercice**

Au cours de l'exercice, la Société a acheté :

- 31,494 actions de Socfinasia, dont le pourcentage de détention est passé de 58.09% à 58.25% ;
- 22,299 actions de Socfinaf, dont le pourcentage de détention est passé de 64.51% à 64.64% ;
- 1,000 actions de Management Associates, dont le pourcentage de détention est passé de 20.00% à 30.00%.

Au cours de l'exercice, la Société a vendu :

- 10 actions de Brabanta.

**Informations sur les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 20% du capital**

Dénomination	Pays	% détenu	Valeur nette comptable EUR	Exercice clôturé au	Devises des comptes annuels	Fonds propres au 31/12/2022	Résultat net au 31/12/2022
Socfinaf (**)	Luxembourg	64.64	137,565,946	31/12/2022	EUR	221,253,702	-37,542,749
Socfinasia (**)	Luxembourg	58.25	49,071,662	31/12/2022	EUR	452,144,231	70,684,907
Induservices (*)	Luxembourg	35.00	35,000	31/12/2022	EUR	327,636	88,113
Management Associates (*)	Luxembourg	30.00	637,500	31/12/2022	EUR	2,456,079	-243,572
			<b>187,310,108</b>				

(\*) Sur base de données financières non auditées au 31 décembre 2022.

(\*\*) Sur base de données financières auditées au 31 décembre 2022.

**Evaluation des parts dans des entreprises liées**

Au 31 décembre 2022, le Conseil d'Administration est d'avis que la juste valeur de chaque investissement est au moins égale à sa valeur comptable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

**Informations et évaluation des créances sur des entreprises liées**

Au 31 décembre 2022, les créances sur des entreprises liées se composent principalement :

- d'une créance sur la société Socfinaf d'un montant nominal de EUR 120,000,000 (2021 : EUR 120,000,000) et qui porte intérêts à un taux fixe de 4.25%. L'échéance de cette créance est fixée au 10 novembre 2026.

Au 31 décembre 2022, le Conseil d'Administration est d'avis que ces créances ne présentent pas de pertes de valeur qui revêtent un caractère durable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

**Note 4. Créances sur des entreprises liées**

Les créances sur des entreprises liées sont principalement composées d'une avance à court terme consentie à Socfinaf d'un montant de USD 14,750,000 (2021 : USD 10,000,000) et qui porte intérêt à un taux variable.

Au 31 décembre 2022, le Conseil d'Administration est d'avis que la créance est pleinement recouvrable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

## Note 5. Capitaux propres

	Capital souscrit EUR	Prime d'émission EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR	Acomptes sur dividende EUR
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>24,779,510.00</b>	<b>501,846.51</b>	<b>2,477,951.00</b>	<b>57,277,681.15</b>	<b>93,782,497.98</b>	<b>8,665,140.70</b>	<b>0.00</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2020 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 25 mai 2021 :							
• Résultats reportés					8,665,140.70	-8,665,140.70	
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2021							-1,573,302.22
Résultat de l'exercice 2021						10,068,154.41	
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>24,779,510.00</b>	<b>501,846.51</b>	<b>2,477,951.00</b>	<b>57,277,681.15</b>	<b>102,447,638.68</b>	<b>10,068,154.41</b>	<b>-1,573,302.22</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2019 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 31 mai 2022 :							
• Résultats reportés					628,341.08	-628,341.08	
• Dividendes						-7,079,860.00	
• Tantièmes						-786,651.11	
• Acomptes sur dividendes 2021						-1,573,302.22	1,573,302.22
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 27 octobre 2022							-11,799,766.67
Résultat de l'exercice 2022						33,793,761.44	
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>24,779,510.00</b>	<b>501,846.51</b>	<b>2,477,951.00</b>	<b>57,277,681.15</b>	<b>103,075,979.76</b>	<b>33,793,761.44</b>	<b>-11,799,766.67</b>

**Capital souscrit**

Au 31 décembre 2022 et 2021, le capital souscrit et entièrement libéré est de EUR 24,779,510 représenté par 14,159,720 actions sans désignation de valeur nominale.

**Primes d'émission**

Au 31 décembre 2022 et 2021, la prime d'émission s'élève à EUR 501,846.

**Réserve légale**

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

**Note 6. Dettes envers des entreprises liées**

Au 31 décembre 2022, les dettes envers des entreprises liées sont composées :

- d'une dette envers la société Socfinasia d'un montant nominal de EUR 100,000,000 (2021 : EUR 100,000,000), plus intérêts courus d'un montant de EUR 400,000 (2021 : EUR 583,333). Cette dette est remboursable anticipativement ou au plus tard le 10 novembre 2026.
- d'une dette envers la société PNS Ltd d'un montant nominal de EUR 13,160,033 (2021 : EUR 8,829,242) ainsi que les intérêts courus d'un montant de EUR 269,045 (2021 : EUR : 500,533). Cette dette porte intérêts à un taux variable et est remboursable dans moins d'un an.

**Note 7. Produits provenant de participations**

	2022	2021
	EUR	EUR
Dividendes reçus	<b>34,212,972</b>	<b>10,244,095</b>

Ce montant correspond aux dividendes reçus des entreprises liées (Note 3).

**Note 8. Produits provenant de créances de l'actif immobilisé**

	2022	2021
	EUR	EUR
Intérêts sur créances	<b>8,835,903</b>	<b>4,931,602</b>

Ces intérêts concernent les créances sur entreprises liées (Note 3).

**Note 9. Impôts**

La Société est sujette à tous les impôts auxquels les sociétés commerciales luxembourgeoises sont soumises.

### Note 10. Rémunération du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2022, les membres du Conseil d'Administration ont perçu EUR 8,750 (2021 : EUR 10,312) de jetons de présence et EUR 1,966,628 (2021 : EUR 157,330) de tantièmes.

Au cours de l'exercice 2022, aucune avances ou crédits n'ont été accordés aux membres des organes de gestion ou de surveillance.

### Note 11. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des sociétés qui opèrent indirectement en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans ces pays d'Afrique (Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, São Tomé et Príncipe et République Démocratique du Congo) et d'Asie du Sud-Est (Cambodge et Indonésie), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

### Note 12. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2022 et 2021, la Société s'est portée garante du remboursement de l'emprunt de USD 100,000,000 de PNS Ltd auprès d'un établissement financier.

### Note 13. Evènements postérieurs à la date de clôture

Le 24 février 2023, Socfin a remboursé par anticipation un montant de USD 14,750,000 soit EUR 13,160,033 à PNS Ltd à titre de remboursement final du prêt.